ier, et cependant
uisée dans les an-
ne peut jamais de-
moins il affirme que
ssez difficile à com-
'éclaire pas? à louer
ne veut pas toutefois
on-seulement il traite
n'ayons à cœur d'en-
On ne peut allier en-
lictions et plus d'in-
prétendre prononcer
e favorablement dans
seulement d'en con-

ment que Voltaire et
seul point, qui est de
les travaux des chro-
ent fondés en raison;
e l'esprit humain, qui
s avec ceux auxquels il
e se justifier son étrange
flexion, sans sa préoc-

Châteaubriant veut que
nne, elle serait connue
putes entre les hommes,

---

p. 229, 18e. lig., et p. 230;

est véritable, q
Moïse était un
sorte que le liv
ques politiques
maintenir dans
père, à son dé
qu'il croyait q
venaient de ce
traditions, on
trop considéra
durée qu'elles
ment de cela
textes de l'Éc
époques; et
naient donc
découvrir l'é
conformémen
l'autre, pou
trouver con
tems que
étant préci
nant aux m
événemens
s'était décl
entendre c
homme de
lement Fr
que comm
avec un f

Son cher et ancien Ami le Docteur
...rre Curti
Par l'auteur.

COLLECTION
D'OPUSCULES
DE MÉDECINE-PRATIQUE,

AVEC UN MÉMOIRE

SUR LE COMMERCE DES NÈGRES AU KAIRE.

FRANK, Louis

DE L'IMPRIMERIE DE BOSSANGE,
RUE DE TOURNON, N° 6.

COLLECTION D'OPUSCULES DE MÉDECINE-PRATIQUE,

AVEC UN MÉMOIRE SUR LE COMMERCE DES NÈGRES AU KAIRE;

Par le Docteur LOUIS FRANK, ancien Médecin de l'armée d'Orient, membre correspondant de la Société de Médecine d'Émulation de Paris, de l'Institut des Sciences naturelles de Naples, de la Société Économique-Rurale de Florence, de la Société Médico-Chirurgicale de Parme, de la Société de Médecine de Marseille, de l'Académie Ionienne, etc.

A PARIS,

Chez GABON, Libraire, rue de l'École de Médecine, au coin de celle de l'Observance.

1812.



A

JEAN-PIERRE FRANK.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ ONCLE,

Tous les jours de ma vie ont été marqués par vos bienfaits.

Vous avez formé ma jeunesse ; j'ai retiré dans un autre âge le plus grand fruit de vos leçons, et la célébrité de votre nom a été pour moi, en tous lieux, la plus honorable recommandation.

Permettez que je vous dédie cette Collection d'Opuscules de Médecine-Pratique, *et daignez*

accueillir favorablement ce foible hommage de mon inaltérable reconnoissance.

Jouissez long-tems de votre propre gloire, et des succès mérités de votre Fils; ce sont les vœux les plus ardens de

Votre très-humble et
dévoué neveu,

L. FRANK.

Paris, le premier novembre 1811.

PRÉFACE.

Je n'ai pas la vaine présomption de croire que la *Collection d'Opuscules* que je livre à l'impression soit d'un intérêt général pour les personnes de l'art. Cependant, comme la plupart des observations qui y sont contenues ont été faites en Égypte, dans cette contrée si célèbre, qui a fourni de fréquentes et abondantes occasions de recueillir des faits nombreux et intéressans pour la médecine et la chirurgie, comme il résulte des ouvrages de MM. les barons *des Genettes* et *Larrey*, ainsi que de ceux de MM. les chevaliers *Pugnet* et *Renati*, et de MM. les docteurs *Savaresi* et *Sotira*, etc. ; et puisqu'il ne seroit pas impossible que dans un autre tems ce pays pût redevenir une colonie, comme il le fut au tems des Perses, des Grecs et

des Romains, il ne m'a pas paru superflu de conserver plusieurs observations que j'y ai recueillies.

Si ce petit travail trouve quelque approbation, je me féliciterai de mon entreprise ; si au contraire on lui conteste le mérite d'une production utile, j'aurai manqué mon but ; mais il ne sera pas moins certain, que j'ai voulu prouver qu'il ne suffit pas d'observer, mais qu'il importe encore de communiquer les observations, pour qu'en tems et lieu d'autres en puissent tirer profit, les réfuter ou les confirmer.

Paris, ce premier novembre 1811.

LOUIS FRANK.

COLLECTION D'OPUSCULES DE MÉDECINE-PRATIQUE.

SUR LES MALADIES RARES EN ÉGYPTE.

Attentif aux maladies qui dominent en Égypte, je m'aperçus bientôt qu'un grand nombre de celles qui désolent l'Europe y étoient rares, ou au moins très-peu fréquentes. Étonné de cette différence, je me suis persuadé qu'il pouvoit être de quelqu'avantage d'en faire l'énumération, et d'indiquer ce qui en empêche le développement.

versâ. En Égypte, ces causes n'existent pas, ou sont à peine sensibles. L'égalité de température dans la plus grande partie de l'année, le changement peu sensible dans l'autre, conservent l'économie animale dans un état d'équilibre, ou même dans un état de langueur absolument contraire au développement des fièvres et autres maladies inflammatoires. D'ailleurs, l'abondante transpiration qui a lieu dans la plus grande partie de l'année, en diminuant considérablement les fluides dans l'économie animale, doit rendre moins facile le développement de ces maladies.

De toutes ces maladies qui appartiennent à la classe des phlegmasies, celle qui s'est présentée le plus souvent à mes regards est l'hépatite. Mais loin de lui avoir trouvé des caractères d'hépatite inflammatoire, je l'ai presque toujours vue accompagnée d'une fièvre adynamique, et telle qu'on la rencontre si souvent dans les Indes-Orientales,

et qu'on y guérit si bien par une méthode diamétralement opposée à la méthode antiphlogistique. Je finirai ce qui regarde la rareté des maladies inflammatoires, en faisant remarquer que mes observations sont parfaitement d'accord avec celles de mes collègues, qui sont consignées dans l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*, publiée par M. *des Genettes*. J'aurois dû m'arrêter sur les ophtalmies qui sont si fréquentes en Égypte ; mais outre qu'elles se présentent très-rarement avec les symptômes de maladie inflammatoire, l'expérience a prouvé qu'on ne parvient presque jamais à les guérir, qu'après avoir renoncé à la méthode antiphlogistique.

La rage ou hydrophobie, cette terrible maladie, qui est justement regardée en Europe avec horreur, n'est point connue en Égypte. Il seroit très-important pour le bien de l'espèce humaine, si on pouvoit reconnoître les causes qui éloignent de

cette contrée cette effroyable maladie. On a dit que l'espèce de chiens de ce pays n'avoient pas la susceptibilité de contracter la rage; mais cette conjecture perd toute sa probabilité, si on considère que les Français y ont amené des chiens de toute espèce qui y sont restés également exempts de cette maladie. Je pense que la conclusion la plus naturelle est de dire, que les causes favorables au développement de la rage n'existent pas dans ce pays depuis un tems infini.

On a dit aussi que la chaleur et le défaut de nourriture, et particulièrement d'eau, contribuoient beaucoup à la production de cette maladie. Mais cette opinion paroîtra dénuée de toute vraisemblance, si on réfléchit que les chiens en Égypte sont presque tous sans maîtres, qu'ils sont presque toujours tourmentés par la faim, et forcés d'abandonner les villes, pour aller satisfaire leur appétit dévorant sur les cha-

rognes qui se trouvent dans les environs, et de se désaltérer dans le Nil.

La phthisie pulmonaire, qui dans nos contrées moissonne un très-grand nombre d'individus à la fleur de leur âge, se rencontre aussi très-rarement en Égypte. Il paroît très-probable que la cause de cette différence réside dans la constance et l'égalité du climat, non moins que dans une heureuse conformation du thorax, et dans une organisation plus solide des poumons. Ce qui prouve la force des poumons des Égyptiens, c'est que dans aucun autre pays on ne crie avec autant de véhémence comme en Égypte. Peut-être aussi que la rareté des phlegmasies aiguës de la poitrine, du crachement de sang, qui, négligés ou mal traités chez nous, dégénèrent en phthisie pulmonaire, rendent cette même maladie extrêmement rare en Égypte. Il faut pourtant remarquer qu'un grand nombre de ceux qui viennent de la Circassie ou

de la Georgie, de l'Abasie, et de plusieurs contrées septentrionales pour l'Égypte, succombent à la phthisie pulmonaire ; cela prouveroit que la différente conformation des organes de la respiration, et une moindre aptitude de s'accommoder au climat égyptien, suffisent pour donner naissance à la phthisie pulmonaire.

Les différentes espèces d'hydropisies sont aussi des maladies fort rares en Égypte. Les plus grands praticiens conviennent que ces maladies dépendent de l'atonie des solides, du défaut d'activité des vaisseaux absorbans. Il paroît donc que les fonctions du système lymphatique sont moins sujettes à être dérangées dans ce climat que partout ailleurs. C'est par la même raison, peut-être, que les scrophules, les tuméfactions chroniques du bas-ventre y sont aussi fort rares.

Les pâles-couleurs, ou la chlorose, ne se rencontrent pas chez les femmes égyp-

tiennes. La nature du climat, la facilité avec laquelle la menstruation s'établit chez elles, et la vivacité naturelle de leur constitution, les garantissent peut-être d'une maladie qui est si commune en Europe.

La lèpre, maladie terrible et hideuse, autrefois si fréquente, ne se rencontre que très-rarement parmi les habitans de ce pays-là. Des notions très-intéressantes sur la lèpre observée en Égypte, sont rapportées par M. *Larrey*, dans son ouvrage qui a pour titre : *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient en Egypte et en Syrie*. Paris, 1803.

Il n'est pas moins remarquable que la gale y est aussi fort rare, et que les Juifs mêmes en sont beaucoup moins attaqués que partout ailleurs. Je l'ai trouvée et observée en revanche sur quelques-uns de nos soldats, et parmi les gardiens de chameaux, qui la gagnoient de ces animaux qui sont très-sujets à la gale.

Il ne m'a pas paru moins étonnant, que dans un pays où l'organe de la vue est si souvent attaqué de l'ophtalmie, on n'y trouve presque jamais de cataracte, et la goutte sereine. Je crois pouvoir justement déduire de cette observation, que les causes productrices de l'ophtalmie sont tout-à-fait externes, et qu'elles agissent sur les parties externes de l'organe de la vue, comme stimulus local ; tandis que la cataracte et l'amaurose reconnoissent pour l'ordinaire pour causes des vices internes.

On a prétendu depuis long-tems que la vie sédentaire étoit capable de développer la goutte : il n'y a pourtant pas de pays où l'on fasse moins d'exercice, et où la goutte soit plus rare qu'en Égypte. Il paroît que la modération et la sobriété des Égyptiens contribuent beaucoup à la garantie de celle-ci comme de tant d'autres maladies. Je n'ai rencontré dans l'espace de

presque cinq années, qu'un seul goutteux.

Si les maladies des voies urinaires y sont très-rares, c'est parce qu'on y mène une vie très-simple, et qu'on y gagne très-rarement la maladie vénérienne, dont les funestes effets doivent nécessairement se porter sur ces organes.

Il est encore digne de remarque, que les vices de conformation sont extrêmement rares en Égypte; à peine ai-je eu l'occasion de rencontrer trois ou quatre individus contrefaits, bossus ou boiteux, etc. Un de mes collègues assure en avoir vu plus de soixante-dix; mais, ayant séjourné plus long-tems que lui dans la capitale, et parcouru un plus grand espace de pays, il m'est permis de croire, ou qu'il s'est trompé dans son calcul, ou qu'il en a exagéré le nombre.

Les sourds, les muets, et les individus affectés du goître, ne s'y rencontrent presque jamais.

Les différentes espèces de fous dont fourmillent nos hôpitaux d'Europe, se rencontrent très-rarement en Égypte (1). Si on vouloit chercher la cause de cette différence, on reconnoîtroit facilement que l'Égyptien n'est point dominé par l'ambition, que des projets hardis ne l'occupent jamais, et que sa religion ne pourroit jamais troubler sa raison. Il ne connoît pas les romans, et par conséquent les passions érotiques; rien enfin de tout ce qui pourroit enflammer son imagination. Il souffre les plus grands malheurs avec une résignation étonnante; et les événemens politiques, qui jettent quelquefois les plus grands courages dans le désespoir, n'ont jamais été capa-

---

(1) Consultez le rapport de M. *des Genettes* sur le Mouristan, imprimé d'abord au Kaire en frimaire an 7, et réimprimé nombre de fois, entr'autres dans les *Mémoires sur l'Égypte*, sortis des presses de *P. Didot* l'aîné, page 49 du second volume de cette collection qui en a quatre.

bles d'émouvoir l'âme des Égyptiens. Ne seroit-on pas autorisé à conclure que les maximes de la plus haute philosophie sont souvent mieux pratiquées par un peuple ignorant, que par ceux qui se donnent pour les plus éclairés ?

Je ne craindrai donc pas d'avancer que, si l'Égypte pouvoit appartenir à un Gouvernement puissant, fort et éclairé ce pays seroit le plus beau, le plus sain et le plus heureux de la terre. Au tems d'Hérodote, les Égyptiens étoient une nation florissante qui comptoit une population prodigieuse ; et nul doute que si on mettoit en œuvre les mêmes moyens qu'on employoit jadis, on ne leur rendît toute leur ancienne splendeur.

SUR LES CAUSES DE LA GRANDE MORTALITÉ DES ENFANS EN ÉGYPTE,

et sur les moyens qu'il conviendroit d'employer pour la diminuer (1).

CET objet intéressant a fixé mon attention, et j'ai dirigé conséquemment pendant long-tems mes recherches, non-seulement sur les causes de cette mortalité, mais encore sur les moyens qu'il conviendroit d'employer pour la diminuer. C'est un fait très-connu, que la flamme naissante de l'enfance s'éteint facilement, et par de nombreuses rai-

(1) Consultez les Tables nécrologiques du Kaire, publiées par M. *des Genettes*, dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, et dans les Mémoires cités ci-dessus.

sons ; mais il est bien certain qu'en Égypte elle s'éteint beaucoup plus facilement encore qu'en Europe. Il est connu, d'après les calculs les plus exacts, que la moitié des enfans nés dans une grande ville meurent avant la troisième année. Il ne m'a guère été possible de faire un calcul aussi exact sur la mortalité des enfans au Kaire ; cependant, je suis porté à croire qu'il en meurt au moins les trois cinquièmes avant la troisième année. Si on a observé qu'en Europe la mortalité des enfans étoit plus forte dans les quatre mois d'hiver, elle est au contraire plus forte dans les huit mois d'été.

Les causes de cette grande mortalité des enfans dans cette contrée, ne sont pas toutes évidentes ; cependant, il m'a paru qu'on devoit considérer comme les plus manifestes, celles que je vais maintenant exposer.

Première cause. Il est presque général dans ce pays de marier les enfans dans un

âge très-précoce. Il résulte de là que l'on voit naître des êtres si foibles, que la moindre cause suffit pour les faire périr.

Deuxième cause. Comme il n'y a guère de pays au monde où les femmes désirent plus ardemment d'avoir beaucoup d'enfans qu'en Égypte, il arrive souvent qu'elles emploient des moyens artificiels pour accélérer la conception. Ces moyens ne sont rien moins que certains et salutaires ; cependant, des faits nombreux semblent confirmer qu'ils réussissent quelquefois, soit qu'ils agissent ou sur le physique ou sur le moral. Mais la plupart de ces êtres, que l'on pourroit appeler artificiels, sont petits, d'une foible constitution, et conséquemment ne vivent que pour mourir peu après leur naissance.

Troisième cause. La plupart des femmes ont la coutume d'allaiter leurs enfans, non-seulement pendant tout le tems d'une seconde grossesse, mais elles sèvrent deux

enfans faits à différentes époques. J'ai souvent employé tous les moyens possibles pour les dissuader d'une semblable coutume, mais elles ont toujours des raisons pour ne pas l'abandonner. Une autre circonstance qui m'a paru beaucoup influer sur la grande mortalité, c'est qu'il est d'usage de ne donner à l'enfant d'autre nourriture que le lait de la mère, qui, s'il n'est pas assez abondant, ou s'il n'a pas les bonnes qualités requises, doit influer sensiblement sur la santé de l'enfant. En outre, ils sont constamment retenus dans les demeures malsaines, et les mères semblent ignorer totalement combien peut influer sur un enfant l'air libre.

Quatrième cause. Il existe chez les femmes égyptiennes une autre mauvaise coutume, qui doit avoir des suites fâcheuses. Souvent l'enfant est sevré par la mère, ou bien par une nourrice qu'on est souvent contraint de changer, de façon qu'il n'est

pas rare de voir se succéder quatre nourrices pour le même enfant.

Cinquième cause. J'ai en général observé que les femmes tombent souvent dans les deux extrémités : ou elles élèvent leurs enfans avec trop de mollesse, ou bien les négligent entièrement, comme cela a lieu chez le peuple ; ce qui influe également beaucoup sur la mortalité.

Sixième cause. Il n'est pas moins évident que les chaleurs doivent énerver les nouveau-nés, et les disposer à plusieurs maladies souvent mortelles. La maladie vénérienne, le marasme, qui est très-fréquent, la diarrhée, la dyssenterie, la dentition, enlèvent un nombre infini d'enfans ; mais aucune maladie n'en moissonne un plus grand nombre que la petite-vérole, qui est généralement plus dangereuse dans les pays chauds que dans ceux de l'Europe. Une seconde cause plus puissante encore, c'est le soin extrême de tenir chaudement le malade

atteint de la petite-vérole. Il est incroyable jusqu'à quel point ils garantissent le malade de l'accès de l'air ; ils ont soin de lui donner des boissons chaudes ; et souvent, entre une cousinière qui les entoure, on place encore un brasier allumé. J'ai essayé inutilement de les dissuader d'une pratique aussi pernicieuse : rien au monde ne pourroit les déterminer à en agir autrement.

Septième cause. Il est encore une circonstance dont il est nécessaire de faire quelque mention ici ; une longue expérience a fait connoître que si en général la mortalité est très-grande parmi les naturels du pays, elle l'étoit bien plus encore parmi les enfans des Mamelucks et des Francs. Ni les uns ni les autres n'ont le bonheur d'être entourés d'une nombreuse famille, car presque tous leurs enfans meurent ou dans la première, ou dans la seconde année. Il n'est pas facile de rendre raison de ce fait, qui cependant est bien avéré.

Après avoir ainsi indiqué les différentes causes qui occasionent la grande mortalité des enfans en Égypte, j'essayerai de proposer les moyens que je crois nécessaire d'employer pour la diminuer autant qu'il est possible.

Le premier objet exigeroit qu'on établît une loi par laquelle il ne seroit permis aux filles qu'à quatorze ans, et aux hommes à seize, de contracter mariage. Il faudroit en outre, que chaque enfant n'eût qu'une seule nourrice, pour laquelle on devroit avoir tous les égards possibles, ne pas la confondre avec les domestiques, et lui donner en outre une bonne table avec une portion modérée de bon vin, objet auquel on ne donne pour l'ordinaire pas la moindre attention. Il faudroit aussi être plus rigoureux dans le choix des nourrices, car j'ai observé que très-souvent elles n'avoient aucune des bonnes qualités requises.

Un autre objet que je crois de la plus

grande importance, c'est qu'il faut accoutumer l'enfant, dès qu'il a atteint l'âge de trois à quatre mois, à prendre quelque nourriture, soit de la bouillie ou de la panade au gras ou au maigre. Les mères allèguent toujours que leurs enfans refusent toute nourriture; mais il me paroît qu'il suffiroit qu'on eût un peu de patience, et qu'on insistât pour les accoutumer successivement à cette nourriture.

Le troisième moyen qui contribueroit certainement beaucoup à la conservation des enfans en Égypte, ce seroit de les plonger plusieurs fois par jour, pendant tout l'été, dans l'eau tiède, et ensuite de leur faire des frictions, ou sèches ou aromatiques. Je souhaiterois aussi que les enfans fussent élevés pour ainsi dire en plein air; c'est-à-dire, les tenir autant qu'il est possible, ou sur la terrasse des maisons, ou dans les jardins.

Dès que l'enfant a atteint l'âge d'envi-

ron neuf mois, je voudrois que l'on commençât à lui donner journellement, et à plusieurs reprises, quelques cuillerées de vin doux, ainsi que quelque peu de café.

Une autre observation de la plus grande importance, c'est de donner aux enfans de petites doses de quinquina, lorsqu'on aperçoit des signes de langueur. On doit préférer le quinquina en poudre mêlé avec de la magnésie calcinée, et un peu de cannelle; mais comme il est souvent impossible de faire prendre ce remède aux enfans, il conviendra, dans ce cas, d'administrer l'extrait sec de quinquina du comte de Garraye à la dose de trois à cinq gr. donnée trois fois par jour. D'autres fois on peut se servir ou de l'infusion froide du quinquina, ou bien d'une préparation que j'appelle *decoctum infusum corticis peruviani*. Cette décoction se prépare de la manière suivante :

Prenez : *décoction de quinquina bouillante, une livre ; versez-la sur du quinqui-*

na en poudre, une once; carbonate de magnésie, deux gros; après quelques heures, filtrez ce mélange, et joignez-y une once ou deux de sirop d'orange.

Mais on ne peut guère espérer d'avantage des remèdes, si l'enfant n'a pas été préalablement accoutumé à prendre quelque nourriture. Si l'enfant ne vouloit prendre sous aucune forme le quinquina, alors on fera bien de l'en saupoudrer plusieurs fois dans la journée entre les cuisses et les aisselles. Ce moyen a été, dans plusieurs cas, de la plus grande utilité, et je peux conséquemment le recommander avec assurance. Un autre moyen très-efficace pour empêcher qu'une langueur commençante ne fasse de grands progrès, c'est de mettre l'enfant matin et soir dans un bain chaud, dont on aura aromatisé l'eau. Il convient même quelquefois d'ajouter un peu d'eau-de-vie ou de vin. Il faudra se régler pour le tems que l'enfant doit rester dans l'eau,

d'après les circonstances individuelles.

La tendresse maternelle d'une Égyptienne est pour l'ordinaire si grande, et si souvent ridicule, que bien loin d'être utile à ses enfans, elle contribue directement à leur perte. C'est ainsi que l'on observe dans nombre de maisons, que dans tous les instans du jour, les mères cherchent à bourrer les enfans des choses les moins convenables à leur foible constitution, comme par exemple de pistaches, de pois chiches rôtis, de figues et d'autres fruits, et de douceurs confectionnées avec le miel, etc.

Une autre circonstance à laquelle il faut donner une attention toute particulière, c'est l'époque de la dentition, à la suite de laquelle on voit survenir une infinité de maux, et très-souvent le marasme et la mort.

L'on ne sauroit être trop attentif dans cette circonstance, et pour peu qu'elle soit négligée ou par le médecin ou par les père

et mère, la perte de l'enfant est, dans la plupart des cas, certaine.

Les vues principales, dans de tels cas, sont de chercher à maintenir les forces de l'enfant, pour que la nature puisse terminer ce travail, si souvent extrêmement pénible et dangereux.

Les moyens qu'on doit employer se réduisent à faire un usage modéré d'un peu de vin, d'eaux distillées aromatiques, et surtout de l'eau de cannelle, ou l'eau de menthe allongée avec une moitié d'eau et bien édulcorée, des bouillons de poulet, etc. Il faut surtout chercher à remédier au cours de ventre, en donnant de très-petites doses de laudanum, en appliquant sur tout le bas-ventre un cataplasme vineux aromatisé avec de la cannelle, du gérofle, de l'anis, etc. Il n'est pas moins utile de leur frotter l'abdomen et l'épine dorsale avec l'huile de noix muscade.

Je ne connois aucun remède que l'on

puisse donner dans cette espèce de diarrhée avec plus de succès, que l'*aethiops vegetabilis*. — *Voyez*, sur la Méthode de préparer et d'administrer ce remède, l'ouvrage de *Murray, Apparatus medicaminum, etc.* vol. 3.

Je pense en outre que, dès que l'enfant est parvenu à l'âge d'un an, ou tout au plus à quinze mois, il doit être absolument sevré, pour ne pas affoiblir la mère inutilement, et en même temps pour contraindre encore plus l'enfant à prendre la nourriture qui lui devient si nécessaire pour entretenir la flamme de la vie; mais il règne à ce sujet en Égypte des préjugés sans fin, et on est assez généralement persuadé que l'enfant doit souffrir de cette privation. Si on propose aux mères de sevrer leurs enfans, en été, elles remettent la chose à l'hiver; si au contraire on la propose dans cette dernière saison, elles la renvoient à l'été. Il est à peine nécessaire d'observer qu'il

est urgent que la femme sèvre ou donne à une nourrice son enfant lorsqu'elle est enceinte ; car quelque robuste qu'elle pût être, il est impossible de fournir assez de nourriture à deux enfans, sans que cela n'influe sur leur santé. Souvent les mères objectent : Comment voulez-vous que nous nous décidions à sevrer un enfant qui n'a pas encore passé l'époque de la dentition ? Mais il m'a toujours paru que c'est précisément le cas qui l'exige de préférence, puisqu'ordinairement, dans ces sortes de circonstances, la dentition n'a pas lieu, parce que les organes manquent de l'activité et de l'énergie nécessaires.

Il n'y a que la vaccine qui puisse arrêter les grands ravages de la petite-vérole parmi les enfans de ces contrées ; mais pourroit-on espérer de l'introduire chez un peuple superstitieux et ignorant, sans des mesures de rigueur, et sans un gouvernement qui ait pour principe de s'intéresser au bien de ses sujets.

J'observerai en dernier lieu, qu'il faut toujours se souvenir, même lorsque les enfans auront dépassé la troisième année, que l'on peut guérir la plupart des maladies qui leur surviennent, par une méthode corroborante sagement dirigée; car on s'aperçoit avec trop d'évidence, que les causes de la grande mortalité des enfans en Égypte se réduisent presque toujours à un défaut de force et d'activité dans les organes.

SUR LE SCORBUT

observé à l'armée d'Orient pendant le siége d'Alexandrie.

Il est assez exact de dire que le hasard a fait connoître plus de remèdes que les plus brillantes théories. Le fait que je vais rapporter vient à l'appui de cette vérité.

Après la bataille qui se livra devant Alexandrie, entre l'armée française et l'armée anglaise, le 30 ventôse an 9, le scorbut se déclara parmi nos troupes : en peu de tems, cette maladie se répandit sur les trois quarts de notre armée. J'avois observé plusieurs fois cette affection en Europe, mais jamais à un degré aussi éminent, et avec autant de violence qu'en Égypte. Nos magasins de subsistances diminuèrent bientôt, au point qu'il fallut faire du pain avec moitié de riz et de blé. La viande

étoit souvent mauvaise, et en petite quantité. Au milieu des privations, le soldat étoit accablé d'un service pénible, par les chaleurs brûlantes du jour, par les nuits fraîches et humides, et par les travaux qu'il étoit essentiel de faire pour se mettre à l'abri d'une surprise de la part de l'ennemi. Nos pharmacies étoient dépourvues des remèdes les plus essentiels pour le traitement du scorbut. Je songeois à faire préparer de la drèche, si recommandée par les médecins anglais, et de laquelle j'avois observé en Italie des effets très-salutaires; mais je rencontrai des difficultés si nombreuses et insurmontables, que je me vis forcé de renoncer à mon projet. Le Général en chef *Menou*, ayant senti la nécessité de donner une portion d'eau-de-vie au soldat pour soutenir ses forces, fit prendre tous les sucres bruts qui se trouvèrent dans la place pour en retirer de l'eau-de-vie le plus tôt possible. La fermentation du sucre

jeté dans des tonneaux d'eau ayant été très-lente, par des raisons qui ne sont pas suffisamment connues, et le Général en chef désirant avoir de l'eau-de-vie, ordonna de soumettre cette matière à la distillation, pour en retirer la quantité que l'on pourroit. Le pharmacien chargé de cette opération n'obtint, comme il est naturel, qu'une petite quantité d'eau-de-vie. Le résidu conservé recommença bientôt à fermenter et à devenir un peu acide. Sur un rapport adressé au Général en chef par MM. *Larrey* et *Savaresi*, qu'il existoit à la fabrique d'eau-de-vie du vinaigre de sucre, qu'il pourroit être employé avec succès comme remède préservatif du scorbut, il fut immédiatement ordonné d'en distribuer. Comme cela se faisoit en face de la maison que j'occupois, j'eus occasion d'entendre les soldats dire, que ce qu'on leur donnoit pour du vinaigre étoit plutôt une médecine. Ces propos m'engagèrent à

examiner à mon tour ce prétendu vinaigre de sucre. Je m'aperçus aussitôt que ce n'étoit qu'une petite partie d'alcohol, d'une plus considérable de sucre, et d'une très-petite de vinaigre. La fermentation existoit dans cette liqueur : quoique très-lente, elle me parut avoir quelque analogie avec la bière, le cidre ou le vin en fermentation. Je me souvins que le docteur *Lind* se loue de l'efficacité particulière d'un mélange de vin, de sucre et de suc d'orange dans le scorbut. J'inclinai à croire que la liqueur que j'avois goûtée pouvoit peut-être remplacer, en partie, le mélange du célèbre *Lind*. Je trouvai dans le gaz acide carbonique contenu dans cette liqueur un second motif de l'employer. *Hulme*, *Macbride*, et divers autres Médecins, l'ont administrée dans cette maladie.

Toutes ces considérations, et la douleur de voir périr journellement tant de braves militaires, m'engagèrent à essayer l'emploi

direct du soi-disant vinaigre de sucre dans le scorbut. J'avois dans mes salles cent soixante hommes atteints de cette terrible maladie dans ses différens degrés. Je leur fis donner d'abord à chacun huit onces de ladite liqueur, pour la prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures. A peine dix jours s'étoient écoulés, que je vis avec bien de la satisfaction que mes malades se trouvoient soulagés. Encouragé par ce premier succès, je doublai la dose journalière. Chez quelques malades, ce remède occasionoit une diarrhée, à laquelle je remédiois assez facilement en suspendant son usage, ou en substituant une décoction de *simarouba*. Après une vingtaine de jours, beaucoup de mes malades, qui n'étoient pas très-considérablement affectés du scorbut, purent quitter l'hôpital; une trentaine, qui étoient presque moribonds, paroissoient comme ressuscités. Guidé ainsi par le raisonnement, par l'expérience et par le désir

ardent de donner des secours à mes compatriotes au milieu des plus grandes privations, j'étois assuré d'avoir trouvé, par un pur hasard, un remède d'une grande efficacité dans le scorbut.

Au moment de l'évacuation d'Alexandrie par notre armée, je fus chargé en chef du service médical des hôpitaux d'évacuation : j'y trouvai deux cent vingt scorbutiques, la plupart ou moribonds, ou incapables de se lever du lit : c'étoit le résidu de tous les autres hôpitaux que l'on venoit d'évacuer. Quoiqu'il me fût très-sensible de voir partir avec l'armée à laquelle j'appartenois, tous mes collègues et mes amis; quoiqu'il m'en coûtât de me voir au milieu des troupes anglaises, l'espoir certain de ramener des hommes précieux à la patrie, me fit tout oublier. En frimaire an 10 tous mes malades étoient si parfaitement rétablis, que je pus les faire embarquer. Je n'ai perdu que dix-huit hommes, ce qui est cer-

tainement peu de chose, si on considère la grande mortalité qui avoit lieu avant que j'eusse trouvé le remède mentionné. Je peux attribuer bien peu de chose aux alimens que les Anglais fournissoient à nos hôpitaux; ils étoient en général de très-mauvaise qualité. Le pain étoit de beaucoup inférieur à celui que mes malades mangeoient pendant le siége. Le succès inattendu que j'ai obtenu sur plus de quatre cents malheureux militaires, est d'autant plus consolant, que sans cet heureux événement, les deux tiers auroient peut-être succombé à cette maladie. Je partage cette douce satisfaction avec M. Larrey, qui m'a fourni, comme il résulte de mon exposé, la matière première pour mes recherches dans le traitement du scorbut.

Deux célèbres médecins anglais, MM. *Bedoes* et *Trotter*, ont avancé que le scorbut est occasioné par le défaut d'oxigène dans le corps humain; et le succès que les Mé-

decins ont obtenu par l'usage des végétaux frais, par les fruits, etc., dans cette maladie, leur paroît prouver la réalité de leur assertion. La liqueur que les malades ont prise avec tant de succès, contenoit beaucoup de gaz acide carbonique, une bonne portion de gaz hydrogène ; et l'oxigène qu'elle pouvoit contenir m'a paru si insignifiant, qu'il n'est pas permis de croire qu'il ait influé sur le rétablissement de mes malades. D'ailleurs, quantité d'entre eux ont été guéris du scorbut avant la capitulation d'Alexandrie, et avant qu'ils eussent mangé des végétaux frais ; même après la remise de cette place aux Anglais, ils n'ont guère joui d'autre avantage que d'échanger la chair de cheval, qu'ils mangeoient dans les deux derniers mois du siége, avec de très-mauvais buffle. Le nitre, l'acide nitrique, et beaucoup d'autres substances, contiennent bien plus d'oxigène que les végétaux ; ils s'en dégagent même

plus facilement. Mais oseroit-on croire que, par cette raison, ils méritent la préférence dans le traitement du scorbut? Le docteur *Milmann*, dans ses recherches sur la nature du scorbut, démontre avec beaucoup d'évidence que cette maladie dépend uniquement de la foiblesse de la fibre animale. L'action du gaz acide carbonique, introduit dans le corps humain dans une quantité déterminée, ranime très-positivement le principe vital; et je pense qu'on peut en dire autant du gaz hydrogène. C'est au moins en partant de ce principe qu'on peut expliquer l'action salutaire du remède avec lequel mes malades out été guéris du scorbut.

SUR L'EFFICACITÉ DE LA SEMENCE DE CHICHM DANS L'OPHTALMIE.

En Égypte, comme dans beaucoup d'autres pays chauds, on observe fréquemment l'ophtalmie, qui assez souvent cause une cécité plus ou moins complète, surtout lorsqu'elle n'est pas traitée avec toutes les précautions requises.

J'ai observé pendant près de cinq années, avec une attention toute particulière, cette espèce d'infirmité, et je pourrai même publier bientôt un Mémoire assez circonstancié sur tout ce qui concerne les causes, la nature et la méthode curative de l'ophtalmie d'Égypte.

Il importe pour le moment d'observer que les habitans de l'Égypte emploient dans cette ophtalmie un remède dont l'ef-

ficacité mérite d'être connue en Europe : c'est une semence qu'ils appellent *Chichm*, et qui dans la Turquie européenne est également connue sous le nom de *cismatan*. Ce sont, pour l'ordinaire, les caravanes venant de Dar-Foor, situé au sud-est de l'Égypte, qui la portent dans le marché du Kaire.

Il me paroît assez probable que ce sont les Nègres qui ont propagé en Égypte les connoissances sur l'emploi avantageux qu'on pouvoit en faire dans les ophtalmies.

Prosper Alpin a donné le dessin d'une plante dans son *Histoire de la Nouvelle-Égypte*, qu'il appelle *absus*; mais quoique cet habile observateur soit en général très-exact sur ce qu'il a vu dans ce pays, il ne fait cependant aucune mention de l'efficacité de cette substance contre les ophtalmies.

Quelques-uns des membres de l'Institut d'Égypte ont semé, dans un endroit om-

bragé, la semence du *Chichm;* et ils ont vu se développer une plante qu'ils ont reconnue être le *cassia absus*. On ne trouve chez *Linnée* même, que très-peu de détails sur cette plante et sa semence.

M. *Sonnini*, dans son *Voyage de l'Égypte*, vol. 2, pag. 353, est le premier entre les modernes qui ait fait quelque mention de ce remède; mais ce qu'il en dit ne s'accorde pas avec ce que j'en sais. Ainsi, il dit que la plante qui produit le *Chichm* est cultivée par curiosité dans les jardins de Rosette, ce qui est aussi peu à ma connoissance, que l'assertion que c'est un arbuste.

M. *Savaresi* a indiqué cette semence dans sa *Topographie médicale de Damiette*. Il y a quelques détails intéressans sur cet objet, dans l'ouvrage de M. *Assalini* sur l'Égypte.

M. *Delille*, membre de l'Institut du Kaire, a semé cette graine en Égypte; elle

a donné le *cassia absus*, Lin. *casse hispide*, et il a communiqué à l'Institut d'Égypte et à celui de France, la description suivante. Le *cassia absus* est une petite plante velue, dont la tige est grêle et herbacée ; les feuilles alternes ailées, à deux paires de folioles, n'en occupent que le tiers supérieur ; les fleurs sont d'un jaune foncé, et disposées en petites grappes lâches ; elles produisent des gousses velues, étroites, comprimées, longues de cinq centimètres, renfermant des graines noires, ovales, arrondies et luisantes.

M. *Desfontaines*, professeur au Jardin-des-Plantes, a assuré à M. *Assalini*, que M. *Olivier*, membre de l'Institut, a apporté cette graine de Perse sous le nom de *cassia absus* ; qu'on a semé les graines au Jardin-des-Plantes, et qu'elles ont produit également la casse hispide.

Désirant connoître si le *Chichm* pouvoit prospérer dans un climat aussi doux que

celui de l'Épire, j'en ai donné, l'an 1810, dans le mois d'avril, à M. *Pouqueville*, consul de France à Janina, qui le sema dans son jardin, avantageusement exposé. Nous eûmes bientôt la satisfaction de voir développer une plante analogue à celle que *Prosper Alpin* appelle *Absus*.

En juillet de la même année, MM. *Pieri* et *Doria Prosalendi*, tous deux membres distingués de l'Académie ionienne, ont semé cette même semence dans l'île de Corfou, où elle ne tarda guère à se développer.

La semence du *Chichm* est à peu près de la grandeur d'une petite lentille, plus ou moins ronde, avec une et quelquefois deux pointes, d'une couleur brun foncé, et extrêmement dure. Lorsqu'on la pulvérise et qu'on la met dans une petite portion d'eau, il se forme bientôt une bonne portion de mucilage; sa saveur est presque aigrelette et un peu aromatique.

Pour employer la semence de *Chichm*

dans l'ophtalmie, elle doit subir préalament la préparation suivante.

Il faut en premier lieu la nettoyer soigneusement de toutes les matières hétérogènes qui pourroient y être unies, ensuite la laver à plusieurs fois dans l'eau froide, puis la dessécher au soleil. Lorsqu'elle aura acquis sa première siccité, on la pilera exactement dans un mortier de bronze; on passera la poudre par un tamis bien fin; on y unira une portion égale de sucre bien fin, et on conservera le mélange dans une fiole bien bouchée.

Avant que de parler de l'emploi de ce remède, il importe d'observer que d'après ma conviction, l'ophtalmie d'Égypte n'appartient pas à la classe des vraies inflammations, qu'on appelle avec raison actives, et que c'est précisément par cette raison qu'on a vu souvent empirer le mal sous le traitement antiphlogistique.

Une longue et attentive observation

m'a convaincu que beaucoup d'ophtalmies, même de nos climats, ne sont, comme celles d'Égypte, que des inflammations purement passives, et très-souvent des maladies simplement locales.

Je désire, pour le bien des malades, et pour l'honneur de l'art, que les médecins et les chirurgiens se persuadent de cette importante vérité, en examinant rigoureusement ce que l'on trouve chez beaucoup d'auteurs, avec ce qu'ils observeront au lit du malade. Si en outre on considère le peu de délicatesse avec laquelle plusieurs personnes de l'art traitent l'organe le plus délicat et le plus sensible du corps humain, en y appliquant une multitude de remèdes sans en déterminer précisément la quantité, il ne sera pas difficile de se convaincre de l'assertion d'*Hoffman*, qui prétend que l'application inconsidérée des remèdes rend plus de malades aveugles que la maladie même.

Au reste, il faut vraiment s'étonner que l'habitant de l'Égypte, quelque simple qu'il soit en général, ait cependant pu établir des règles judicieuses, desquelles il résulte que le *Chichm* doit n'être employé que dans les cas déterminés par l'expérience. Ainsi, ils s'en servent avec succès dans la première invasion de l'ophtalmie ; mais si le mal est déjà développé, que l'œil soit déjà considérablement enflammé, douloureux et larmoyant, alors le remède, loin d'être utile, ne fait qu'empirer le mal.

Mais quand, au contraire, la violence de l'ophtalmie est passée, ce qui arrive pour l'ordinaire du huitième au dixième jour, alors le remède produit derechef des effets salutaires. Pour l'ordinaire on applique ce remède une seule fois par jour, et de préférence vers le soir ; souvent une seule application suffit pour dissiper entièrement l'ophtalmie. Si l'œil est d'une sensibilité extrême, alors on ne doit l'appliquer que tous

les deux jours. L'effet assez constant de ce remède, c'est de produire une cuisson modérée et momentanée, ainsi que quelque larmoiement.

Il me reste encore à parler de deux circonstances essentielles, c'est-à-dire de la méthode particulière d'appliquer cette poudre, et de la dose utile.

Il faut, pour qu'on puisse appliquer convenablement ce remède, que le malade se couche horizontalement. Le chirurgien (ou quelque autre personne intelligente) écarte les paupières délicatement avec deux doigts de la main gauche; avec la main droite, on prend, moyennant une petite monnoie très-mince, de ladite poudre environ un équivalent à un grain d'orge, et de près on la verse sur la cornée transparente. Si l'autre œil est également affecté, on y applique la poudre de suite, et de la même manière.

Je pense qu'il faut attribuer les salutaires effets de ce remède au stimulus

proportionné, et le plus homogène dans les ophtalmies que nous avons désignées; au reste, il me paroît bien décidé que les effets prompts et salutaires que j'ai observés de ce remède, sont évidemment supérieurs aux collyres quelconques.

Il ne me semble pas moins certain que cette grande efficacité dépend non-seulement de la nature du remède en soi-même, mais encore de la méthode avec laquelle on applique sur l'œil malade *une quantité déterminée* de ce remède.

Je ne suis pas moins persuadé que si les chirurgiens eussent songé plus sérieusement à ne pas molester l'œil en cas de maladie, en n'employant qu'une quantité déterminée d'un remède, ils auroient été et seroient souvent plus heureux dans leurs cures, et ils obtiendroient en peu de temps ce qu'ils n'obtiennent qu'avec un temps infini.

On peut aussi se servir avec succès de

cette poudre dans les ophtalmies chroniques, qui ne dépendent pas d'une cause spécifique; mais alors, pour l'ordinaire, il est nécessaire d'augmenter un peu son activité. A cet effet, une des additions les plus convenables, c'est d'y unir le *curcuma* à la proportion d'un quart ou d'un tiers. D'autres mettent le *Chichm* pulvérisé dans l'acide de citron, et le font ensuite sécher au soleil avant que de s'en servir; d'autres encore y mettent quelquefois une petite portion d'alun, ou de la noix de galle.

Quant à moi, je préfère la simple addition du sucre au *Chichm*, ou tout au plus au *curcuma*, puisque j'ai constamment observé des effets très-avantageux de ces additions.

Les habitans de l'Égypte se servent du *Chichm* pour guérir les taies de la cornée transparente. Je cesserai de parler de l'efficacité de ce remède pour recomman-

der la culture de cette plante, puisque j'ai la certitude qu'elle se développe dans les *climats tempérés* comme celui de l'Épire et de Corfou. On peut même espérer de voir naturaliser en France une plante presque inconnue en Europe, et ensuite vérifier son efficacité.

Nota. Des circonstances particulières, en retardant la publication du Mémoire ci-dessus, m'ont donné le tems nécessaire pour achever un travail étendu sur l'ophtalmie; en conséquence, je le donnerai dans la présente collection.

SUR L'EFFICACITÉ

DU FRUIT DU BAOBAB, *ADANSONIA*, LIN.

DANS LA DYSSENTERIE D'ÉGYPTE.

Le savant naturaliste et voyageur Adanson est le premier qui ait donné une description exacte d'un arbre aussi remarquable par sa prodigieuse grandeur que par sa longévité. C'est donc sur sa relation, que les botanistes l'ont rangé dans la classe de la *monadelphia polyandria*, avec le nom générique *d'Adansonia*. L'histoire naturelle de cet arbre gigantesque est parfaitement connue ; mais comme aucun auteur n'a fait mention de l'efficacité de son fruit contre la dyssenterie d'Égypte, j'ai exposé ici les notions et l'expérience que j'ai acquises dans ce pays sur ce remède.

Parmi les objets que les caravannes de

la Nubie et du Dar-Foor portent au Kaire, se trouve aussi le *baobab*, que les habitans de l'Égypte appellent généralement *habhab*. *Prosper Alpin* a donné une description peu exacte de ce fruit; celle de *Vesling* est infiniment meilleure. Dans la Nubie, on appelle ce fruit *gilingis;* dans le royaume de Dar-Foor, *tabaldi*.

Le baobab ressemble beaucoup à une citrouille oblongue : ils sont plus ou moins grands. J'en ai vu de quatre à dix pouces de longueur, sur trois à six de diamètre. Des habitans desdites contrées m'ont assuré qu'ils en avoient vu dans leur pays qui surpassoient de beaucoup cette grandeur. L'écorce ou la capsule de ce fruit est ligneuse, et de l'épaisseur d'environ trois lignes. Sa couleur est d'un brun foncé ; vers son extrémité supérieure, il y a de légères rugosités avec une portion de sa queue; à son autre extrémité, une pointe plus ou moins consi-

dérable, tantôt ouverte, tantôt fermée. En ouvrant ladite capsule, on observe de nombreuses divisions longitudinales, dans lesquelles il y a des grains de différentes forme et grandeur. Ils ressemblent à peu près à un haricot de couleur noire d'un beau poli, et renfermant une substance assez analogue à la noisette. Tous les interstices desdites divisions, ainsi que les grains, sont remplis d'une substance rougeâtre, friable, et d'un goût acide très-agréable. Cette substance étoit autrefois transportée en Europe, où on lui avoit donné le nom de *terre sigillée de Lemnos*. *Prosper Alpin* est le premier qui ait reconnu que cette poudre, regardée jusqu'alors comme une terre de l'Archipel, étoit une substance purement végétale et originaire de l'Éthiopie. J'ai montré le baobab à plusieurs Nègres, tous de contrées fort éloignées les unes des autres; tous l'ont reconnu sur-le-champ; ils se sont réjouis de voir une pro-

duction aussi chérie dans leur pays. Les renseignemens obtenus d'eux sur l'arbre qui produit ce fruit, furentabsolument conformes à ce qu'en disent *Adanson* et d'autres voyageurs.

Les habitans de la Nubie et du royaume de Dar-Foor, ainsi que ceux d'Égypte, considèrent le baobab comme un remède très-efficace dans les différentes maladies, mais surtout dans la dyssenterie, maladie redoutable par la rapidité de sa marche, non moins que par les grandes difficultés qu'elle présente dans le traitement. J'ai toujours pensé que lorsqu'il s'agit de bien connoître une maladie épidémique et endémique ou inhérente à un climat aussi singulier que celui de l'Égypte, il étoit prudent de recueillir le résultat des observations des habitans, d'autant plus que pour l'ordinaire ils se traitent eux-mêmes lorsqu'ils sont atteints de cette maladie. Voilà ce que j'ai appris par eux : dès

que la maladie se manifeste, ils observent une diète rigoureuse, et boivent une légère décoction de tamarin. Si le mal ne cède pas bientôt, ils emploient le baobab. D'autres prennent, pendant quelques jours, des petites doses de rhubarbe avant que d'en venir au baobab. Ils regardent la substance rougeâtre de ce fruit comme la partie la plus efficace dans la dyssenterie. Dans les premiers jours ils ne font prendre au malade que la substance qui se trouve dans trois grains, et par la suite on augmente le nombre de douze à quinze dans les vingt-quatre heures. Si le mal ne cède pas après quelques jours, ils pilent encore l'écorce du baobab, en font une pâte moyennant un peu d'eau, et puis ils en donnent plusieurs fois par jour la grosseur d'une châtaigne; quelquefois ils font même torréfier les grains, les pilent, et en font prendre au malade plusieurs doses dans la journée. Mais la partie la plus active de ce fruit ré-

side évidemment dans la substance farineuse précitée. Ils emploient avec une égale confiance les différentes parties de ce fruit, lorsque la dyssenterie est devenue chronique.

De nombreuses observations m'ayant prouvé que le traitement de cette maladie le plus méthodique m'avoit déçu dans mon attente, et surtout lorsqu'elle devenoit chronique, j'ai cru devoir essayer le baobab pour vérifier l'efficacité si accréditée dans une maladie qui est fréquemment très-opiniâtre. Le premier malade chez lequel j'ai employé ce fruit, étoit réduit presque aux abois par la dyssenterie qui l'affligeoit depuis vingt-cinq jours. Le baobab le sauva en peu de jours, comme par enchantement, et, je l'avouerai franchement, contre mon attente. Encouragé par un succès aussi saillant, j'ai employé ce remède chez plusieurs autres malades avec un égal succès. Je me

souviendrai toujours, avec une satisfaction particulière, d'avoir guéri avec ce remède, de la dyssenterie chronique, mon ami et collègue *Ceresole*. M. *Assalini*, témoin de cette guérison, a également employé ce remède avec succès. J'ai vu, en outre, plusieurs Français qui, instruits par les gens du pays de l'efficacité de ce remède, en firent usage avec un succès complet, après avoir pris inutilement les remèdes les plus accrédités en Europe. Il en est, au reste, de ce remède comme de bien d'autres; il n'est pas infaillible. Je l'ai administré plusieurs fois sans aucun succès, et il en est arrivé autant à d'autres. Cela ne dépendroit-il pas plutôt de nos connoissances bornées sur cette maladie, que du remède?

Il faut nécessairement que je fasse quelque mention des maximes diététiques, que les gens du pays considèrent comme très-essentielles dans le traitement de la

dyssenterie. Ils soutiennent avec beaucoup de ténacité, que lorsqu'on est atteint de cette maladie, surtout lorsqu'elle est devenue chronique, on ne doit donner au malade d'autre nourriture que du riz cuit à l'eau, ou de la crème de riz sans autre addition qu'un peu de sel, des fèves cuites, qu'ils appellent (*ful-medamis*); les fèves germées (*ful-massara* ou *nebi*) réduites en purée; du pain et quelques tasses de café dans le courant de la journée. Mais, quelle que soit l'espèce des alimens indiqués que le malade préfère, il faut toujours qu'il le prenne avec beaucoup de ménagement, et à plusieurs reprises. J'ai d'abord cru que cette stricte observance de la diète étoit exagérée, et peut-être même chimérique; mais une expérience de plusieurs années m'a convaincu de la réalité de leur assertion. N'a-t-on pas observé, même en Europe, que la viande, les alimens gras, sont souvent contraires aux personnes at-

teintes de diarrhée ou de dyssenterie? *Carnium esu auget diarrhoes*, dit le grand *Baglivi*, *Cave igitur ab iis quantùm poteris.* Il est certain que j'ai guéri par le seul régime indiqué, plusieurs malades chez lesquels les remèdes les plus doux augmentoient le mal.

Si l'usage des fèves importune quelquefois le malade, alors il faut qu'il se tienne au riz et au pain. La condition de se nourrir de si peu de chose, avec l'exclusion de tout autre aliment, a paru bien dure à quelques-uns de mes malades; mais la plupart ont senti par eux-mêmes la nécessité de se soumettre à ce régime, que l'on doit observer au moins une trentaine de jours, et ne retourner, après la totale guérison, qu'avec beaucoup de circonspection à la diète animale. C'est un fait assez connu, que les fèves resserrent singulièrement le ventre. *Alexandre Trallien*, et beaucoup d'autres Médecins, recommandent les légumes secs

comme très-efficaces pour cet objet. Il seroit à souhaiter que l'on connût la raison positive pourquoi les fèves particulièrement resserrent si facilement le corps chez les dyssenteriques. Quant à moi, il me semble qu'en ne fournissant qu'une petite portion de matière susceptible d'être assimilée, elles irritent peu les parois du canal intestinal, si extrêmement sensible dans la dyssenterie. Or, en irritant moins, elles doivent y séjourner plus long-tems, acquérir par-là de la consistance, qui par son volume et sa pression doivent ralentir graduellement le mouvement péristaltique. Je m'abstiendrai de maintes autres remarques sur la dyssenterie d'Égypte, de laquelle je ferai mention ailleurs, mon but principal n'ayant été ici que de faire connoître un moyen de plus pour combattre une maladie souvent très-rebelle.

SUR L'EMPLOI

DES FRICTIONS HUILEUSES,

comme moyen préservatif et comme remède curatif de la Peste.

Le tableau de la peste est si frappant; ses traits, quoique très-multipliés, sont si prononcés; cette terrible maladie est si commune en Égypte, que je n'ai pu me refuser à prendre, pendant mon séjour dans ce pays, des renseignemens sur ce fléau dévastateur. J'ai successivement comparé les rapports qui m'ont été faits par les habitans, avec ceux des différens Médecins européens qui habitoient l'Égypte depuis long-tems, et j'ai été étonné de trouver les observations des premiers non-seulement uniformes, mais souvent plus exactes que celles des Médecins. Cependant on peut dire que l'on trouve tout ce qu'il est essentiel de

connoître dans les différens Auteurs qui nous ont laissé des ouvrages sur cette maladie. Quant au traitement, on n'en connoît aucun ; on se plaint de l'insuffisance de la médecine et des remèdes vantés jusqu'ici.

M. *Baldwin*, consul d'Angleterre, que j'ai eu l'avantage de connoître, et qui avoit habité l'Égypte pendant dix-huit ans, m'assura avoir découvert une méthode certaine de garantir de la peste et de la guérir. Il me communiqua un petit Mémoire sur cette maladie, ainsi que beaucoup de lettres originales qui venoient à l'appui de son assertion. Si j'eusse été moins instruit du sort fatal de tant de remèdes célèbres, j'aurois peut être été aussi convaincu que M. *Baldwin*, que la médecine venoit de faire la plus précieuse de toutes les découvertes. Mais, sans croire et sans mépriser ce que M. *Baldwin* venoit de me communiquer, je tâchai de multiplier les témoignages à Alexan-

drie, où il disoit avoir employé, avec succès, sa méthode. Je n'eus point lieu d'être satisfait de mes recherches ; personne ne me confirma la réalité des faits : dès-lors je me suis proposé de vérifier moi-même, à la première occasion, un objet aussi important pour le bonheur de l'espèce humaine.

Ce fut au mois de messidor an 6 que l'armée française vint en Égypte. Dès la fin de frimaire de l'an 7 la peste avoit commencé à se montrer à Alexandrie, et quelque tems après à Rosette et Damiette. De toutes les différentes méthodes curatives, aucune n'a suffisamment répondu aux désirs de ceux qui s'étoient occupés du traitement de cette maladie. M. *des Genettes*, médecin en chef de l'armée, avoit publié, dans la *Décade égyptienne*, vol. 1, la méthode de M. *Baldwin* pour préserver et guérir de la peste, au moyen de frictions huileuses faites sur tout le corps. L'emploi de ces frictions a été négligé, soit qu'on ait trop douté de leur

efficacité, ou qu'on se soit promis plus de succès d'une méthode basée sur des opinions particulières. En effet, non-seulement on est embarrassé pour justifier l'emploi des frictions huileuses dans la peste, mais encore on a, depuis très-long-tems, observé que les sueurs sont très-salutaires dans cette maladie ; que c'est par la transpiration que doit s'éliminer le miasme pestilentiel ; il semble que les frictions huileuses faites sur tout le corps devroient s'opposer à cette crise salutaire, en oblitérant les pores de la peau (1). Sans entrer dans des discussions théoriques sur la manière d'agir des frictions huileuses, j'observerai qu'en jetant un coup d'œil sur l'histoire de la médecine, on trouve que l'huile

---

(1) M. *des Genettes* a suffisamment déterminé la différence majeure qui existe entre les onctions et les frictions. L'effet des frictions d'huile chaude, dont il est ici question, est d'exciter la sueur.

a été considérée, dans la plus haute antiquité, comme un remède d'une grande efficacité dans des maladies très-graves. Celse recommande un bain d'huile dans le tétanos. Les frictions huileuses qui ont été recommandées par beaucoup de médecins de nos jours, comme moyen efficace de guérir l'hydropisie, n'appartiennent pas aux nouvelles découvertes : *Ætius*, *Gallien*, *Dioscoride* et *Celse* les avoient déjà recommandées ; il est même très-remarquable que ce dernier défend de les faire sur le bas-ventre, comme cela se pratique maintenant. Les frictions huileuses ont été vantées contre les morsures de la vipère.

A Mokka, on disoit à M. *Forskal*, qu'à Sana, plusieurs Juifs et Mahométans se frottoient tout le corps d'huile dès qu'ils tomboient malades (1). C'est une pratique également commune en Grèce, de faire des

---

(1) Niébuhr, *Voyage en Arabie*, vol. 1, pag. 186.

frictions huileuses sur le dos, en cas de malaise, de constipation, et lorsqu'on a contracté des douleurs rhumatismales. En considérant donc, d'un côté, la réputation des frictions huileuses dans différentes maladies, les nombreux témoignages de leur efficacité pour le traitement de la peste; en considérant, de l'autre, le peu de succès avec lequel cette maladie a été traitée jusqu'ici, soit en Égypte, soit ailleurs, il m'a paru intéressant et utile d'essayer la méthode proposée par M. *Baldwin*.

En l'an 8, étant à Rosette, je fis les premiers essais des frictions huileuses : j'ai choisi de préférence des individus qui étoient gravement atteints de la peste. Les premiers essais ont réussi d'une manière surprenante; j'ai vu disparoître, dans l'espace de deux jours, le délire, et surtout cette grande prostration de forces qui est le symptôme le plus fréquent et le plus dangereux. La crise la plus remarquable et la

plus constante, étoient des sueurs abondantes. Un de mes malades, après la quatrième friction, me demanda en grâce de suspendre le remède, en m'assurant que sans cette suspension il périroit par l'abondance des sueurs. J'ai observé, en général, que plus les sueurs tardent, moins il y a espoir de guérison, *et vice versâ*. Rien n'est plus essentiel que de bien couvrir les malades, et d'empêcher que dans le délire ils ne se lèvent et ne s'exposent à l'air froid. De fortes raisons me portent à croire que quelques-uns de mes malades n'ont succombé que pour s'être exposés au froid lorsque les sueurs étoient déjà établies. Il suffit de faire une seule friction par jour, et cinq à six pour le traitement. Six onces d'huile suffisent pour chaque friction.

Je me crois dispensé de parler ici en détail de la méthode de faire des frictions huileuses; ceux qui désirent en prendre une connoissance exacte, peuvent consulter

la *Nosographie philosophique* de M. Pinel, seconde édit. vol. 1, page 354.

Dans l'an 9, j'eus d'autres occasions d'employer les frictions huileuses; mais elles ne furent pas assez nombreuses pour me fournir un résultat de quelque importance. Mon ami et collègue *Renati* employa les frictions huileuses, à cette même époque, sur un grand nombre de pestiférés; et quoique l'effet ne se soit pas trouvé conforme à l'assertion de M. *Baldwin*, il a cependant été convaincu que ce remède méritoit la préférence sur bien d'autres. Je tiens aussi de M. *Rozel*, chirurgien de première classe de l'armée d'Égypte, qu'ayant été atteint de la peste en Syrie, et sachant qu'un médecin à Constantinople guérissoit cette maladie en faisant mettre aux malades une chemise trempée dans de l'huile, et connoissant en outre la méthode de M. *Baldwin*, il n'hésita pas à l'employer. Des sueurs abondantes et fétides, ainsi

qu'un bubon à l'aine, jugèrent heureusement et en peu de jours la maladie. De nombreux essais avec les frictions d'huile ont été faits à Smyrne par le célèbre Père *Louis*, de Pavie. Si la mort n'eût pas enlevé ce digne philantrope, j'aurois peut-être entrepris expressément un voyage à Smyrne pour rassembler tous les faits appartenant à la peste et aux frictions huileuses ; car ce n'est guère que par des recherches directes, faites sur les lieux, qu'on peut parvenir à rassembler des données positives. Mais comme la peste, dans ces derniers neuf ans, ne s'est manifestée que chez très-peu d'individus, l'occasion n'a pas été favorable pour multiplier les expériences. De tous les faits rapportés, il résulte donc que les frictions huileuses laissent au médecin l'espoir de guérir la peste plus souvent que par tous les moyens connus ; qu'il est en outre essentiel de réitérer et de multiplier les essais avec les frictions huileuses aussi sou-

vent que l'occasion s'en présentera, et que ce même moyen peut aider singulièrement l'action des remèdes internes, lorsque le médecin jugera à propos de les lui associer.

Quant à la vertu préservatrice des frictions huileuses, je ne puis ici que rappeler le contenu d'une lettre que j'ai écrite de Tunis à M. *Larrey*, en 1803.

« Vous savez que M. *Baldwin* avoit le
» premier fait la remarque que les porteurs
» d'huile, en Égypte, n'étoient jamais atta-
» qués de la peste : cette même observation
» a été faite ici, et on peut dire qu'elle a
» été faite en grand; car ce pays produit
» une quantité d'huile considérable, et un
» nombre d'hommes infiniment plus grand
» qu'en Égypte est occupé à manier et à
» porter cette substance. Je suis même re-
» devable à cette classe d'hommes, d'une
» seconde observation intéressante, qui ne
» laisse plus aucun doute sur la vertu pré-
» servatrice de l'huile. La plupart des por-

» teurs d'huile ne veulent pas quitter leurs » habillemens imbibés d'huile en tems de » peste ; quelques individus cependant ont » voulu se purifier au bain, et mettre des » habits propres : la plupart ont été bientôt » atteints de la maladie, et beaucoup ont » succombé. Des exemples réitérés de cette » nature leur ont fait sentir la nécessité in- » dispensable de ne quitter les habits or- » dinaires qu'après l'entière cessation du » danger.

» Quoique l'on puisse maintenant avan- » cer, avec certitude, que les frictions hui- » leuses sont un préservatif sûr de la peste, » je pense cependant que cette méthode » n'est pas exempte d'inconvéniens.

» Je ne peux guère me persuader que » des hommes accoutumés à la propreté, » à se laver souvent tout le corps, à chan- » ger de linge, pussent être long-tems » couverts d'huile sans éprouver quelques » incommodités. Il n'est parvenu à ma

» connoissance que le seul exemple d'un » homme qui, pour se préserver de la » peste, se frottoit journellement avec de » l'huile; mais après quarante jours il fut » tellement dégoûté du moyen, qu'il pré- » féra être exposé au danger de la conta- » gion en habits propres, à en être préservé » par des habits imbibés d'huile ».

Aucun Médecin du dix-huitième siècle n'avoit parlé des frictions huileuses comme moyen préservatif et curatif de la peste; mais dès que l'on eut publié les observations de M. *Baldwin* et du Père *Louis*, quelques Médecins se sont empressés de citer plusieurs Auteurs anciens qui ont parlé, dans leurs ouvrages, en faveur de ce remède. Mais si on considère qu'avant M. *Baldwin* les frictions huileuses étoient dans le plus profond oubli, on ne sauroit lui contester le mérite d'avoir excité l'attention des Médecins sur un remède qui mérite la plus grande attention, non-seulement dans la

peste, mais encore dans la fièvre jaune, et en général dans toutes les espèces de fièvres de mauvais caractères, et qui causent souvent une mortalité très-considérable.

SUR L'EFFICACITÉ
DU MERCURE OXIDULÉ NOIR
DANS LES AFFECTIONS SYPHILITIQUES.

Parmi le grand nombre de maladies qui affligent l'espèce humaine, il n'y en a peut-être aucune qui ait tant fixé l'attention des praticiens, et sur laquelle nous ayons un plus grand nombre d'écrits que sur la maladie syphilitique. M. Girtanner en a rapporté jusques à 1742, dans l'ouvrage qu'il a publié sur cette même maladie.

Tant de livres, et surtout tant de préparations mercurielles admises dans le traitement, devroient décourager quiconque auroit à proposer de nouvelles méthodes ou de nouvelles préparations mercurielles. Mais malheureusement la maladie vénérienne se présente souvent modifiée de

manière qu'elle résiste à tous les moyens proposés par les plus illustres praticiens. Il faut donc convenir que malgré nos richesses dans cette partie de l'art de guérir, il s'en faut encore beaucoup qu'elle soit parvenue à ce point de perfection auquel elle a peut-être droit de prétendre.

Animé du désir de contribuer au perfectionnement de cette branche de la thérapeutique médicale, j'ai voulu essayer deux nouvelles préparations de mercure. La première est le mercure soluble de *Hahnemann ;* la seconde est celle de *Moscati*. Le succès que j'en ai obtenu m'a paru mériter l'attention des Médecins ; et dans cette persuasion, je me suis décidé à publier le résultat de mes observations faites en Italie, il y a environ quinze ans.

Il résulte, d'après les recherches très-exactes d'illustres praticiens, que de toutes les préparations mercurielles dont on fait usage intérieurement, celles qui offrent le

mercure à un moindre degré d'oxidation, sont les plus douces, et par conséquent les plus sûres; elles sont aussi plus rarement suivies de salivation et d'autres symptômes alarmans. Or, d'habiles Chimistes nous assurent que parmi les oxides mercuriels, le plus simple, c'est-à-dire celui qui contient le moins d'oxigène, est l'oxide préparé selon la manière de M. *Hahnemann* (Voyez, *Fritze compendio su le malattie veneree*, Milano, 1792). Je dois seulement avertir ici que le procédé qu'il faut employer pour le préparer est fort long et compliqué (Voy. *Schvediawer Pharmacopeia, etc.*).

J'ai donné cet oxide à plus de cent malades attaqués de maladies syphilitiques consécutives, dont beaucoup étoient invétérées et avoient résisté aux moyens les plus efficaces. La dose de ce remède étoit d'un demi-grain jusqu'à deux grains deux fois par jour. Je puis assurer que je suis parvenu à guérir la plus grande partie de

ces malades ; mais j'avouerai aussi que j'ai reconnu dans ce remède une manière d'agir un peu trop âcre et stimulante, et que je l'ai vu produire la salivation, particulièrement dans les sujets qui avoient déjà fait usage d'autres préparations de mercure. Je conclurai donc qu'il manque à cet oxide, ainsi qu'aux autres préparations mercurielles, la qualité si importante de détruire la maladie sans attaquer les glandes salivaires, et sans produire des ulcères dans l'intérieur de la bouche. Quoique M. *Hahnemann*, dans son *Traité sur les maladies vénériennes*, présente sa préparation comme la plus douce de toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour, et comme si elle n'étoit jamais suivie de salivation, mes observations sont bien loin de confirmer son assertion. Outre la salivation qui suit fréquemment l'usage de son remède, j'ai remarqué, dans plusieurs occasions, des tranchées avec déjections alvines plus ou

moins abondantes, qu'on ne pouvoit arrêter qu'en ajoutant de fortes doses d'opium à l'oxide de mercure. Il n'y a nul doute que tous ces effets provenoient du remède, et non de la manière de le préparer, puisqu'ayant fait exécuter par plusieurs Pharmaciens très-habiles, le procédé indiqué par M. *Hahnemann*, il en est toujours résulté les mêmes inconvéniens.

Le professeur *Moscati*, qui dans le même tems administroit ce remède avec succès à un grand nombre d'enfans et de nourrices, ne tarda pas à reconnoître que si on pouvoit trouver une préparation analogue à celle de M. *Hahnemann*, mais qui n'exigeât pas un procédé aussi long et compliqué, cela ajouteroit un degré de perfection au traitement des maladies syphilitiques. En effet, cet objet ayant fixé son attention, il trouva bientôt une méthode très-facile et très-simple, qu'il publia dans le quatrième volume, page 243, du *Nuovo*

Giornale della più recente Letteratura Medico-Chirurgica d'Europa, Milano, etc. Après avoir exposé le procédé qu'il avoit employé dans cette nouvelle préparation, il ne manqua pas de faire part au public des bons effets qu'il en avoit déjà obtenus, dans ces termes : « Les essais que nous » avons faits sur des sujets très-délicats, » c'est-à-dire sur des enfans, en substi- » tuant cet oxide noir à celui de M. *Hahne-* » *mann*, nous ont prouvé qu'il guérit la » maladie vénérienne aussi-bien que l'autre, » avec cet avantage qu'il ne produit aucun » symptôme qui puisse indiquer de l'âcreté » dans sa nature. J'ajouterai que mon mer- » cure ne cause pas aussi facilement la sa- » livation, si la prévention que chacun a » pour ses propres découvertes ne m'induit » en erreur ».

Aussitôt que j'eus connoissance de cette nouvelle préparation, je commençai à la mettre en usage dans ma pratique ; et dans

l'espace de deux ans, je l'ai employée sur plus de soixante malades attaqués de syphilis invétérée, dont les principaux symptômes étoient des taches, des dartres, des douleurs dans les articulations, etc.

Il seroit superflu de rapporter en détail les cas que je suis parvenu à guérir par l'usage de ce remède, puisqu'il n'y en a aucun qui se distingue par quelque particularité. Je ne présenterai donc que le résultat général de mes observations.

Le mercure soluble de M. *Moscati* mérite absolument d'être préféré à celui de M. *Hahnemann*, parce qu'il agit plus doucement, ne cause presque jamais de douleurs abdominales, ou d'évacuations alvines extraordinaires; il n'est suivi que très-rarement de salivation, et quand cela arrive, elle est toujours légère et sans exulcération dans la bouche. La guérison qu'il opère est aussi sûre et durable qu'avec celui de M. *Hahnemann*, pourvu qu'on

l'administre à une dose convenable, et pour un tems correspondant à l'intensité de la maladie.

Les observations de M. *Pedetti*, médecin, et de M. *Farina*, chirurgien du grand hôpital civil de Milan, où je faisois mes essais, sont parfaitement d'accord avec les miennes. Ils ont toujours obtenu des guérisons sûres et complètes, par l'usage de cette nouvelle préparation mercurielle.

Les praticiens modernes sont encore loin d'être d'accord sur la question, s'il convient ou ne convient pas d'administrer le mercure intérieurement dans les affections vénériennes primitives et purement locales. Je ne prétends pas décider cette question, mais je puis assurer, d'après mon expérience, que je n'ai jamais eu besoin d'administrer le mercure intérieurement, que dans les seuls cas d'infection générale, et dans les affections locales consécutives à celle-ci.

Lors du traitement mercuriel, je n'astreins pas les malades à une diète trop sévère. D'après l'exemple de plusieurs grands praticiens, et surtout d'après ma propre expérience, je suis pleinement convaincu qu'une nourriture médiocre, et une dose discrète de bon vin, favorisent merveilleusement l'action des remèdes, et soutiennent les forces des malades, de manière qu'au lieu de sortir du traitement pâles, exténués et foibles, comme cela arrive par la méthode contraire, ils n'en sont que plus forts et d'un meilleur coloris. Je bannis seulement de la diète les viandes dures et indigestes, les légumes et les fruits, qui pourroient causer le dévoiement. Je ne prétends pas avancer de nouvelles vérités, mais je ne crois pas devoir passer sous silence des remarques dont l'utilité n'est pas si généralement sentie qu'elle mériteroit de l'être.

La dose de l'oxide noir de M. *Moscati*,

est de deux à quatre grains matin et soir (selon la force et la susceptibilité du malade), donnés avec la poudre de réglisse, ou réduits en pilules avec un extrait. Mais comme la plupart des malades que j'avois occasion de soigner étoient dans le même tems attaqués de fortes douleurs dans les articulations qui les empêchoient de dormir, et qu'ils étoient en outre affoiblis, et par la longueur de la maladie, et par l'abus d'autres remèdes mercuriaux, il m'a paru convenable d'associer audit oxide l'opium et l'extrait de quinquina dans les proportions suivantes :

R. *Mercurii solubilis* Moscati *scrupulos duos.*
Opii puri grana duodecim.
Extracti corticis Peruviani drachmas duas.
M. et S. A. F. pilulæ XX. de quibus capiat æger unam manè et vesperè.

Si le malade est d'une bonne constitution, et n'a pas éprouvé la salivation par l'usage d'autres mercuriaux, je double la dose de

l'oxide, de l'opium et de l'extrait de quinquina, et je fais vingt bols, dont le malade doit prendre un bol matin et soir. Si, au contraire, le malade étoit affoibli, exténué, et qu'il eût déjà éprouvé la salivation, je réduisois la formule à un seul denier d'oxide, douze grains d'opium, et une demi-once d'extrait de quinquina, et je faisois faire le même nombre de pilules pour être prises de la même manière.

Un autre remède que j'associois quelquefois audit traitement, et que j'ai vu contribuer beaucoup à la guérison, est la décoction de l'écorce de mezereum (*daphne mezereon*, Lin.), donnée comme il suit :

R. *Corticis radicis mezerei drachmas duas.*
Coque in aquæ fontis libras duabus.
Colaturæ adde :
Syrupi de althea uncias tres.
Signetur : à prendre dans les 24 heures.

Dans les cas où cette décoction produisoit de l'ardeur à l'estomac ou à la gorge,

ce qui m'est arrivé quelquefois, je réduisois la dose du mezereum à un gros dans la même quantité de fluide, ou bien j'y associois du lait ou de la gomme arabique; elle peut être aussi édulcorée par l'addition du réglisse, de l'althea, selon les circonstances.

Toutes les fois qu'une forte salivation suivoit l'usage desdites pilules, ce qui est rare, je cessois de les administrer, et j'y revenois aussitôt que l'irritation de la bouche étoit disparue. Mais si la maladie étoit de vieille date, et que le mercure n'affectât que très-foiblement les organes salivaires, je ne me désistois pas de son emploi, malgré une médiocre salivation, parce que l'expérience m'a prouvé, ainsi qu'à d'autres praticiens, que, quoique la salivation ne soit pas nécessaire pour la guérison de la syphilis, toutes les fois qu'elle est modérée, elle contribue à détruire plus promptement la maladie.

Il m'est arrivé un petit nombre de fois de voir naître tout à coup, et après l'usage de quelques grains seulement de mercure, une très-copieuse salivation, avec exulcération très-douloureuse de la bouche et de la langue. Dans ce cas, la pratique ordinaire nous conseille d'avoir recours aux purgatifs antiphlogistiques. Mais, outre qu'ils ne réussissent pas toujours à arrêter la salivation, ils affoiblissent presque toujours inutilement le malade. Il me semble que la salivation est une affection purement locale de la bouche, et qu'elle n'exige d'autres remèdes que ceux qui peuvent, lorsqu'ils sont directement appliqués, calmer l'irritation excessive de cette partie. Je vois avec plaisir que l'illustre *Bell*, dans son ouvrage sur les maladies vénériennes, a fait la même remarque sur ce point intéressant de pratique.

Pour arrêter la salivation, j'emploie la décoction de quinquina, ou celle d'écorce

de chêne avec une forte dose de laudanum, selon le conseil du célèbre *Hunter :* les malades tiennent dans la bouche ces liquides, et ordinairement ils sont délivrés du symptôme incommode de la salivation. Quelquefois le laudanum liquide, au lieu d'apaiser les douleurs et l'irritation, les augmente. Dans ce cas, j'y ajoutois avec avantage quelques onces d'émulsion d'amandes douces, avec une demi-once de gomme arabique. Si l'inflammation de la bouche étoit considérable, et les ulcères très-étendus, j'employois avec succès une solution saturnine, en avertissant les malades de ne rien avaler, quoique je pense, avec d'autres praticiens, qu'on peut au besoin donner à l'intérieur les préparations de plomb avec sûreté. Le borax, prôné par *Bell*, m'a réussi quelquefois, et d'autres fois il a causé dans la bouche une ardeur égale à celle qui étoit produite par le laudanum liquide.

Le lait, dans ces mêmes cas, ne m'a jamais offert de grands avantages, et je ne le prescris que pour satisfaire au désir des malades.

Quoique les remèdes que je viens de rapporter soient presque toujours suivis de quelques bons effets, il faut pourtant convenir, avec tous les praticiens, que nous n'avons encore aucun moyen sûr d'arrêter la salivation. M. *Hahnemann* avoit proposé le foie de soufre, qu'il dit lui avoir toujours réussi à la dose de huit à dix grains, réduits en pilules, qu'il fait prendre, dans l'intervalle de douze heures d'une dose à l'autre, en donnant à boire après de l'eau tiède, et de l'infusion de thé avec du jus de citron. Il pense que le gaz hépatite qui se développe dans l'estomac, pénètre à l'instant tous les vaisseaux, va tout d'un coup rétablir le mercure dans son état de métal, et détruit ainsi la cause même de l'irritation des organes salivaires (Voyez *Fritze*,

l. c. page 250). Cette opinion, fondée sur l'analogie de ce qui arrive dans les opérations de chimie, est destituée de preuves, lorsqu'il s'agit des effets que les remèdes produisent dans l'économie animale. Le docteur *Volpi* croit avoir, avec ce remède, arrêté la salivation dans six malades, et par conséquent il en fait de grands éloges (Voy. la *Bibliotheca Medico-Chirurgica*). Je l'ai donné au moins dans quarante cas de salivation, produite par le mercure soluble de M. *Hahnemann*, ayant la précaution de varier la dose selon les circonstances, et je ne suis jamais parvenu à arrêter ou à diminuer ce fâcheux symptôme. Le résultat des expériences faites par les célèbres *Moscati* et *Palletta* vient à l'appui de mes observations. J'ai cru devoir m'arrêter un peu sur ce point important, afin que les Médecins ne perdent plus leur tems à essayer un remède aussi désagréable.

Pendant le traitement que je viens d'é-

tablir, le malade ne doit négliger aucune des règles qui sont suivies dans l'emploi de toute autre préparation mercurielle ; il est surtout nécessaire d'en continuer l'usage jusqu'à la totale disparition des symptômes, et même quelque tems après. De cette manière, on ne verroit plus reparoître les symptômes syphilitiques après le traitement, comme il n'arrive que trop souvent, particulièrement dans les hôpitaux, où il est toujours difficile de retenir les malades après la cessation des premiers symptômes.

D'après tout ce que je viens d'exposer sur cette nouvelle préparation mercurielle, on n'ira pas jusqu'à conclure qu'elle doit infailliblement réussir dans tous les cas de maladie vénérienne. Ce n'est pas là ma manière de penser sur ce remède. Je suis persuadé qu'il y a des circonstances dans lesquelles une préparation mercurielle doit être employée préférablement à une autre, comme il en est d'autres où le mercure,

sous quelque forme qu'on l'administre, ne peut réussir, surtout lorsqu'il a été prodigué extérieurement et intérieurement. Dans ces cas, on obtient les meilleurs effets de l'usage du quinquina et d'autres toniques administrés à grande dose; ce qui n'a pas été suffisamment remarqué par les auteurs qui ont écrit sur la maladie vénérienne. On retire de grands avantages de la décoction dite *de Lisbonne*, et de celle de M. *Pollini*, dont on prétend qu'il existe une formule authentique dans le fameux *Traité sur la Phthisie*, de M. *Salvadori*; et une autre beaucoup plus simplifiée dans le *Nuovo giornale della più recente Letteratura Medico-Chirurgica*, vol. 8, pag. 125.

Je sais que quelques-uns de mes collègues ne portent pas sur ce remède un jugement très-favorable, et qu'ils le croient seulement capable de guérir les affections vénériennes récentes et légères, et tout-à-fait inutile dans celles qui sont anciennes et

graves ; d'ailleurs on prétend qu'il est presque toujours suivi de salivation.

D'où peut provenir une si notable disparité entre mes observations et celles de mes collègues ? Il me seroit difficile d'en assigner la véritable cause ; mais ne me seroit-il pas permis de présumer que cette disparité provient de ce que j'employois dans le même tems de fortes doses d'opium et de quinquina, et la décoction de mezereum ? de ce que je permettois aux malades une diète corroborante ? Ne pourroit-on pas dire que le mercure soluble a été suivi de salivation, parce qu'on l'a administré dans les mêmes salles où l'on pratiquoit les frictions mercurielles, puisque les gardes-malades, les Chirurgiens et les Médecins mêmes en sont attaqués quelquefois par suite de leur court séjour dans les mêmes salles ?

Quant à la fièvre que M. *Hahnemann* appelle *mercurielle*, et qu'il croit fort né-

cessaire pour la destruction totale du virus vénérien, je ne l'ai jamais remarquée dans aucun des malades que j'ai eu le bonheur de guérir. On observe quelquefois une légère altération dans le pouls, après l'usage du mercure, sous quelque forme qu'on l'administre. Mais ce phénomène est bien différent de la description que M. *Hahnemann* nous a donnée de cette fièvre, que je considère comme le simple produit d'une théorie subtile et hypothétique.

Enfin, s'il est vrai que dans l'onguent mercuriel dont on se sert pour les frictions, il n'y a que la partie du mercure combinée avec l'oxigène qui est capable de détruire le virus syphilitique, M. le professeur *Moscati* a fait préparer un onguent avec son oxide noir, trituré avec la graisse, comme on le pratique pour l'onguent ordinaire. Après l'avoir administré dans un grand nombre de cas avec le plus heureux succès, il l'a adopté dans sa pratique très-étendue

pour l'usage des frictions, au lieu de l'onguent ordinaire. M. le professeur *Palletta*, après de nombreux essais, l'a substitué aussi à l'onguent ordinaire dont on se servoit pour les frictions.

J'ai engagé, en Italie, beaucoup d'habiles praticiens à suivre le même procédé, et, par la suite, ils m'ont assuré qu'ils ne se servoient guère que dans quelques cas particuliers de l'onguent mercuriel ordinaire.

Méthode nouvelle et facile pour obtenir l'oxide noir de mercure (mercure oxidulé); *par M.* Moscati.

Aussitôt que je connus l'oxide de mercure de M. *Hahnemann*, et que je fus convaincu de son efficacité et de sa manière d'agir douce et exempte de tout inconvénient, je vis qu'il auroit été très-utile de trouver une méthode plus simple et plus facile de l'obtenir; il faut lire le détail du

procédé qu'on doit employer pour sa préparation, dans la traduction de l'ouvrage de M. *Fritze*, publiée par M. *Monteggia*, ou avoir essayé de l'obtenir soi-même, pour être convaincu qu'il exige de grandes précautions, une habileté peu commune, et surtout beaucoup d'attention. L'illustre auteur s'étoit proposé d'obtenir dans cette préparation un oxide mercuriel le plus pur et le moins altéré possible par des substances salines. Puisque le mercure, dit *précipité noir-gris*, ou *aethiops per se*, qui est un oxide pur, est encore plus difficile à préparer et d'une plus grande dépense, j'ai pensé qu'en privant le muriate de mercure doux de son acide, au moyen de l'alcali caustique, j'aurois dû obtenir le même effet; s'il est vrai, selon la théorie des Chimistes, que la causticité de l'alcali consiste dans sa forte tendance à la combinaison. Dans cette hypothèse, l'alcali caustique dans lequel on dissoudroit, ou on

feroit bouillir le muriate de mercure doux, devroit très-efficacement se combiner avec l'acide muriatique, et l'enlever à l'oxide de mercure, qui d'ailleurs est insoluble dans le même acide. Après avoir réitéré les expériences, je me suis assuré que par un simple procédé on obtenoit un oxide très-pur, et en tout semblable à celui de M. *Hahnemann*, et si près d'être ramené à l'état de métal, que très-souvent, en le préparant, on en trouve quelque portion adhérente aux parois du vase, douée de tout son brillant métallique.

Pour obtenir cet oxide, on n'a qu'à mettre une demi-once de muriate de mercure doux dans une fiole de verre, avec trois ou quatre onces d'alcali caustique des savonniers; placer la fiole sur des cendres chaudes, ou sur un bain de sable bien chaud, et l'agiter de tems en tems. Une demi-heure après, on trouve le sel mercuriel, auparavant blanc et cristallin, devenu par-

faitement noir oxidé, et comme une poussière. La fiole retirée du feu, et laissée refroidie, on filtre sur un papier, on laisse sécher l'oxide mercuriel, on le lave plusieurs fois, et on le conserve pour le même usage comme celui de M. *Hahnemann.*

Pour être sûr d'avoir enlevé à l'oxide mercuriel tout l'acide qu'il contenoit dans l'état de sel, je l'ai exposé d'abord à un grand feu, ce qui est toujours bien, et j'ai fait bouillir une seconde fois le même oxide dans une nouvelle quantité d'alcali caustique; mais l'expérience m'a prouvé qu'on pouvoit se passer de cette nouvelle opération.

Afin de m'assurer encore mieux de la faculté de l'alcali caustique de priver l'oxide mercuriel de tout son acide, j'ai voulu tenter une nouvelle expérience; c'est de me servir, au lieu de muriate de mercure doux, pour obtenir cet oxide noir, du muriate de mercure suroxigéné, ou sublimé corrosif.

Le résultat a été le même : j'ai obtenu un oxide noir insipide et tout-à-fait semblable au premier.

Tous ces essais aboutiroient à de simples résultats de chimie, si l'expérience n'avoit pas démontré l'identité d'effets dans l'économie animale de cette nouvelle préparation avec le mercure soluble de M. *Hahnemann*. On l'a administré aux sujets les plus délicats, c'est-à-dire, aux enfans, dans les mêmes circonstances où l'on employoit celle de M. *Hahnemann*, et on a vu qu'elle guérit la maladie vénérienne sans causer le moindre symptôme qui puisse indiquer de l'âcreté dans sa nature : j'ajouterai seulement que ma préparation ne produit pas la salivation aussi facilement que l'autre, si la prévention que chacun a pour ses propres découvertes ne m'induit point en erreur. Je me suis déterminé à publier cette méthode nouvelle et facile, afin que les Médecins et les Chirurgiens puissent

mettre à l'épreuve ledit oxide, en attendant que par la continuation de mes expériences je puisse être à même de publier des résultats plus précis pour ce qui regarde même la science chimique ; d'autant plus que la théorie de la causticité des alcalis n'est pas encore bien démontrée, malgré l'ingénieux système de *Meyer*, et les expériences contraires des célèbres *Black*, *Jacquin* et autres.

Quelque nombreuses que soient les préparations mercurielles qu'on peut employer dans le traitement de la maladie vénérienne, je pense que les gens de l'art ne dédaigneront pas mes observations, ainsi que celles de MM. *Moscati* et *Palletta*, puisqu'elles présentent des avantages bien marquans et très-réels, aussi utiles aux malades que nécessaires à ceux qui détestent une routine aveugle et matérielle.

DE

L'OPHTALMIE D'ÉGYPTE.

Plures visu privari ex imperitiâ applicandi collyria, quàm ex ipsâ morbi vi et magnitudine.

HOFFMANN, Dissert. de erroribus vulgaribus circà topicorum usum in praxi.

L'ESPÈCE d'ophtalmie qui règne en Égypte est une maladie endémique assez fréquente. Je me suis assuré, par des recherches très-exactes, que cette maladie règne également toute l'année parmi les gens du pays; mais il n'en a pas été de même de la troupe française, chez laquelle je l'ai observée plus fréquemment, lorsque les vents du sud dominoient, lorsque le soldat faisoit des marches fatigantes, surtout dans le tems des grandes chaleurs, ou bien lorsque les nuits étoient humides, et qu'ils étoient obligés à bivaquer.

La première question sur laquelle il importe de s'expliquer avec une scrupuleuse précision, c'est de déterminer exactement quelle est la vraie nature de cette ophtalmie. Pour que le lecteur puisse juger quelle est l'opinion qui mérite d'être adoptée de préférence, il m'a paru convenable d'exposer d'abord les opinions de ceux qui ont écrit avant moi sur cette maladie.

Le docteur *Bruant* publia le premier une *Notice sur l'Ophtalmie*, peu de mois après l'arrivée de l'armée française en Égypte : il croit avoir distingué trois espèces de cette maladie. 1°. L'ophtalmie inflammatoire ; 2°. l'ophtalmie gastrique, et 3°. l'ophtalmie nerveuse. Il ne dit pas s'il croit cette maladie locale ou universelle ; mais, si on considère le moyen qu'il a employé pour combattre ces trois espèces d'ophtalmie, il ne reste plus de doute qu'il l'ait considérée comme une maladie générale. Je ne m'arrêterai pas à faire des observations sur

cette manière d'envisager l'ophtalmie d'Égypte ; mais je remarquerai seulement qu'il me semble de toute impossibilité de pouvoir saisir, dans un trimestre et dans un climat où tout est particulier, ce qui est relatif à une maladie endémique.

M. *Savaresi* est le second qui ait donné un *Mémoire sur l'Ophtalmie d'Egypte*. Son opinion sur la nature de cette maladie est diamétralement opposée à celle du docteur *Bruant*; il déclare qu'elle est constamment locale ; qu'elle est tantôt de nature sthénique, tantôt asthénique. Après cela, il en établit trois espèces ; savoir : l'inflammation du bulbe de l'œil, l'inflammation des tarses, et l'inflammation de la conjonctive. D'après cette subdivision, il paroît que M. *Savaresi* admet plus souvent l'état sthénique que l'état asthénique de l'œil. Quant à l'inflammation des tarses, elle n'est pas admissible, parce que les tarses même étant des parties cartilagineu-

ses, ne sont pas susceptibles de s'enflammer; toutefois l'erreur n'est que dans l'expression, car *Cullen* même a déterminé une ophtalmie des tarses, voulant désigner par-là que la maladie se limite quelquefois, comme il est de fait, sur le bord des paupières, par une rougeur et une tuméfaction plus ou moins saillante des glandes de Meybomius, qui sont particulièrement affectées dans ce cas (1).

M. *Larrey*, aussi connu par ses talens que par son zèle et son activité dans le service militaire chirurgical, a publié également un *Mémoire intéressant sur l'Ophtalmie d'Égypte*. Il en distingue deux espèces principales : l'ophtalmie inflamma-

---

(1) M. *des Genettes* fit publier le travail de M. *Bruant*, et il accepta la dédicace de celui de M. *Savaresi*, qui parut d'abord en italien. L'un et l'autre de ces opuscules ont été fréquemment réimprimés.

toire, et l'ophtalmie séreuse ou symptômatique. Il allègue soigneusement toutes les causes capables d'occasioner cette maladie, et il indique en praticien très-expérimenté la méthode curative. — Voyez *Relat. Chirurgicale*, etc.

Quant à mon opinion sur la nature de l'ophtalmie d'Egypte, je regrette de ne pas être d'accord avec aucun de ceux qui jusqu'ici ont écrit sur cette maladie.

Je soutiens d'abord que l'ophtalmie d'Égypte ne se présente jamais sous la forme d'une affection sthénique du système entier, c'est-à-dire, accompagnée des symptômes qui caractérisent la fièvre inflammatoire, et ce genre d'iuflammation partielle que les praticiens ont rangé avec raison dans la classe des inflammations actives, ou, si l'on veut, sthéniques. Il n'est pas difficile de se convaincre de cette assertion, si on considère que la fièvre dite inflammatoire, ainsi que les inflammations des dif-

férens viscères du thorax et du bas-ventre, sont une classe de maladies excessivement rares dans ce pays. Plusieurs causes capables de produire lesdites affections n'y existent pas, ou bien y sont à peine sensibles. L'égalité du climat une bonne partie de l'année, l'altération peu sensible dans l'autre, tiennent le système vivant dans un équilibre ou dans un état de langueur absolument contraire au développement de ce genre de maladie. Une seconde preuve qui vient à l'appui de mon assertion, c'est que toutes les causes affoiblissantes favorisent le développement de l'ophtalmie d'Égypte. Enfin, si cette maladie étoit aussi souvent inflammatoire que plusieurs personnes l'ont cru, les individus les plus foibles, comme, par exemple, les enfans, les femmes valétudinaires, les militaires épuisés par des fatigues et par des privations, devroient en être moins souvent atteints que les personnes saines et robustes. On observe, au

contraire, que ce sont les plus sujets à cette espèce d'infirmité.

Si j'ai prouvé une première vérité aussi intéressante pour le diagnostique que pour ce qui concerne la méthode curative, j'examinerai jusqu'à quel point est fondée l'opinion de ceux qui soutiennent que l'ophtalmie d'Égypte est souvent une inflammation active, mais simplement locale.

Des faits nombreux ont prouvé que beaucoup de Médecins et de Chirurgiens n'ont pas jusqu'ici suffisamment déterminé quels sont les organes ou les parties du corps humain qu'une inflammation active ou passive attaque de préférence, et ils ont trop souvent confondu l'un avec l'autre. C'est une erreur pernicieuse de croire que lorsque les yeux deviennent rouges, douloureux, larmoyans, etc., il y existe toujours un état d'inflammation active.

Toutes mes observations et toutes mes recherches m'ont fourni la plus intime con-

viction que l'ophtalmie d'Égypte est constamment une inflammation *passive locale*, et le lecteur impartial jugera des argumens que je vais alléguer pour prouver cette assertion.

Il est en outre bien démontré que tous les remèdes, universels ou locaux, qui affoiblissent considérablement, sont nuisibles dans l'ophtalmie d'Égypte, et leur emploi inconsidéré est une des causes principales des nombreuses cécités survenues à la suite de cette maladie. On observe, au contraire, que la plupart des remèdes corroborans, sagement administrés, sont de la plus grande utilité pour combattre victorieusement cette assertion.

Après avoir émis mon opinion sur le caractère général de cette ophtalmie, je passerai à l'énumération des espèces. J'ai d'abord observé qu'elle est souvent précédée par une asthénie universelle; que d'autres fois l'état de langueur du système entier

est une suite de l'ophtalmie même, et que souvent ni l'un ni l'autre de ces cas n'a lieu; de façon que nous pensons qu'on peut, avec raison, établir trois espèces d'ophtalmie, c'est-à-dire, 1°. *Ophtalmie locale simple;* 2°. *Ophtalmie locale avec asthénie universelle;* 3°. *Ophtalmie locale avec asthénie consécutive.* Ces trois espèces d'ophtalmie ne méritent pas, à ce qu'il me semble, d'être décrites séparément; il est, au contraire, plus utile de considérer cette maladie sous ses différens rapports d'intensité. D'après mes observations, il résulte qu'on peut déterminer cinq degrés différens de l'ophtalmie, qu'il importe de décrire ici exactement.

Premier degré de l'Ophtalmie.

Un ou tous les deux yeux deviennent tout à coup très-légèremeut rouges, et la conjonctive paroît, de loin, couleur de rose. Ordinairement il n'y a alors ni douleurs,

ni lacrymation, et le malade supporte très-bien la lumière. Souvent cette rougeur disparoît après peu de jours et sans l'emploi d'aucun remède. C'est le degré le plus léger et le plus insignifiant de l'ophtalmie d'Égypte (1).

Second degré de l'Ophtalmie.

Le mal se déclare rapidement avec une sensation douloureuse, comme s'il y avoit un grain de sable sous la paupière, et avec une ardeur sur tout le globe de l'œil, qui oblige les malades de se frotter plus ou moins fréquemment les yeux. La rougeur de l'œil est considérable, il y a de la lacrymation, et bientôt le malade ne sauroit plus supporter la lumière. La durée du mal,

(1) Lorsque le mal commence sur un œil seulement, il faut toujours redouter qu'il ne se porte incessamment sur l'autre; car si cela n'arrive pas constamment, il est certain qne le cas est assez fréquent.

dans cet état de choses, est en raison du ménagement et des remèdes que le malade emploie. J'ai observé fréquemment que si l'on ne fait usage d'aucun remède, et que l'on garantisse simplement l'œil de l'impression de la lumière, il arrive assez souvent que les malades guérissent spontanément dans l'espace de huit à dix jours. La maladie parcourt ordinairement une période assez régulière. J'ai cru d'abord que cette assertion des gens du pays étoit une chimère; mais l'expérience m'a convaincu de la réalité du fait. Le mal commence à décliner ordinairement vers le huitième jour. Les malades souffrent particulièrement du quatrième au huitième jour. Au reste, on remarque en général beaucoup d'analogie entre la marche de l'ophtalmie d'Égypte et le rhume du cerveau, comme on le verra par la description complète de cette maladie.

Troisieme degré de l'Ophtalmie.

Un œil ou les deux yeux deviennent rapidement d'un rouge foncé ; quelquefois avec larmoiement, d'autres fois sans larmoiement, et ce qu'il y a de surprenant dans ce cas, c'est que les malades n'éprouvent aucune douleur et vaquent librement à leurs affaires.

Tous les différens degrés de l'ophtalmie dont j'ai parlé jusqu'ici, peuvent être empirés sensiblement par un traitement non approprié ; de façon que le mal passe rapidement au quatrième degré de la maladie que nous allons maintenant décrire.

Quatrieme degré de l'Ophtalmie.

Quelquefois le mal parcourt les différens degrés énoncés, quelquefois c'est le second degré de la maladie qui passe rapidement au quatrième. C'est alors que la maladie est vraiment redoutable, soit par la

violence, soit par les souffrances qu'elle cause à l'individu qui en est affecté. Souvent l'ophtalmie se déclare comme un coup de foudre; le malade sent une douleur vive dans tout le globe de l'œil. Si ce larmoiement dure plusieurs jours, il n'est pas rare d'observer que les larmes agissent sur les parties voisines, comme une substance corrosive; il y a un abondant larmoiement, le second, le troisième, ou le quatrième jour du mal; les paupières s'enflent de manière que le malade ne peut pas les ouvrir. Cette tuméfaction des paupières est tantôt œdémateuse, tantôt érysipélateuse, et il s'en écoule une quantité de matière purulente assez semblable à celle qu'on voit dans les gonorrhées et dans les rhumes de cerveau. Le malade est tourmenté de douleurs plus ou moins fortes; quelquefois le malade n'éprouve aucune douleur pendant le jour, mais très-souvent l'exaspération se déclare avec plus ou moins de véhémence

vers le soir, et dure ordinairement jusque vers le matin. J'ai même observé dans beaucoup de cas le retour de la douleur à une heure fixe : elle est souvent si violente, que les malades se voyent réduits au désespoir. J'ai traité un malade qui, pour exprimer sa souffrance, me disoit : « Si je » savois être soulagé de la douleur qui me » tourmente pendant la nuit, en me faisant » arracher un œil, je le ferois sans hésiter » un moment ». J'ai vu d'autres hommes qui s'étoient distingués plusieurs fois par leur courage et leur intrépidité, qui pleuroient pendant toute la nuit comme des enfans. Souvent la douleur n'existe pas seulement dans le globe de l'œil, mais les malades se plaignent fréquemment d'une douleur de tête qui répond quelquefois à l'intérieur du cerveau, et d'autres fois s'étend à l'extérieur sur tout le crâne. Tout le globe de l'œil ressemble à un morceau de chair crue. Ordinairement les malades éprouvent en-

core une sensation très-importune : c'est une oblitération presque totale dans la cavité nasale, semblable à celle qu'on éprouve dans les forts rhumes de cerveau. Dans le commencement du mal, il y a un écoulement aqueux, qui, par la suite, devient muqueux, tenace, et enfin puriforme. J'ai vu quelquefois, dans ce cas, survenir de légères hémorragies du nez qui soulagent beaucoup les malades.

Au reste, dans cet état de choses, l'ophtalmie est suivie souvent de taies, d'exulcérations et de staphylômes de la cornée.

Cinquième degré de l'Ophtalmie.

Le malade a été affligé plus ou moins de tems du quatrième degré de l'ophtalmie, et sa première violence a cessé ; il ne reste alors qu'un fort engorgement des paupières et de l'albugine, avec un larmoiement abondant, qui est en partie cause que les malades ne distinguent qu'avec difficulté

les objets. Les malades restent quelquefois plusieurs mois dans cet état, s'ils n'emploient pas dès le commencement de la maladie les remèdes convenables; c'est ce qu'on doit appeler *ophtalmie chronique.*

Après avoir ainsi décrit l'ophtalmie d'Égypte, je ferai encore quelques remarques particulières dont il est important de faire mention avant que d'en venir à l'examen des causes de cette maladie.

J'ai observé que la rougeur de l'œil n'est souvent qu'en raison de celle de l'intérieur des paupières, ou bien celle-ci l'est en raison de celle de l'œil. Il n'est pas moins certain que lorsque la rougeur de l'œil se dissipe, celle des paupières disparoît à proportion. Je ne me souviens que d'un petit nombre de cas où l'œil seul ait été affecté; mais j'ai vu, en revanche, beaucoup de cas où l'intérieur des paupières étoit encore rouge et engorgé, tandis que l'œil avoit recouvré son état naturel.

L'ophtalmie, lorsqu'elle est un peu considérable, affecte souvent par sympathie les voies de la digestion, ce qui est facile à concevoir, si on considère la grande liaison qui existe entre les nerfs des yeux et de l'estomac. Ce dérangement de la digestion s'annonce souvent par une langue sale, par des nausées, et quelquefois par des vomissemens bilieux, inappétences, etc. C'est une erreur de croire que ces symptômes soient la cause principale de l'ophtalmie, et pour peu que l'on soit attentif au développement successif des symptômes, on s'apercevra facilement que ce que d'autres ont considéré comme cause, n'est qu'un simple effet de la maladie principale.

Quoique l'ophtalmie occasione souvent des dérangemens dans les organes de la digestion, il n'est pas moins certain que plus fréquemment les personnes atteintes d'ophtalmie, non-seulement ne souffrent d'aucun dérangement de l'estomac, mais jouissent,

tout le tems que la maladie dure, du meilleur appétit.

Au reste, j'ai observé qu'une cause morale influoit puissamment sur plusieurs de mes malades, et les privoit d'appétit : c'est la crainte de perdre la vue. Il faut compter aussi pour quelque chose le défaut de mouvement qui occasione si souvent la constipation.

Quels que soient le degré ou la violence de l'ophtalmie, il est certain qu'on n'observe que très-rarement qu'elle soit accompagnée de fièvre. Lorsque cette circonstance arrive, elle est produite par des causes accessoires et affoiblissantes; jamais je n'ai observé que l'ophtalmie d'Égypte fût accompagnée d'une fièvre inflammatoire. Pour l'ordinaire, le pouls n'éprouve aucune altération chez les ophtalmiques; seulement, dans quelques cas particuliers, je l'ai trouvé plus lent qu'à l'ordinaire.

Des causes de l'Ophtalmie d'Égypte.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'ophtalmie d'Égypte, ont cru qu'il falloit chercher la cause de cette maladie; savoir :

1°. Dans cette poussière fine et constamment répandue dans l'atmosphère pendant toute l'année en Égypte.

2°. Dans cette grande clarté qui résulte de la sérénité continuelle du ciel dans cette contrée.

3°. Dans les nuits froides et humides qui suppriment si facilement la transpiration cutanée.

J'examinerai ici, avant toutes choses, combien sont fondées les opinions avancées, et j'alléguerai tout ce que l'on peut dire pour et contre leur influence.

1°. *De la poussière considérée comme cause de l'Ophtalmie d'Égypte.*

Lorsque l'on considère la grande sensibilité de l'œil, l'irritation et la douleur

qu'occasione le moindre corps étranger qui s'y trouve porté, et qu'il est inévitable et impossible de le garantir de l'impression de la poussière, on ne peut guère se refuser à croire, au premier aspect, qu'elle doit être considérée comme une cause très-puissante de l'ophtalmie. Mais en examinant de plus près cette cause, il me semble qu'elle est extrêmement douteuse. Il est très-vrai qu'une certaine quantité de cette poussière se dépose pendant la journée sur les yeux ; mais il n'est pas moins vrai qu'à mesure que cela se fait, l'affluence des larmes, quoique imperceptible, élimine cette même poussière successivement, de manière qu'il n'y en a pas plus dans les yeux le soir en se couchant, que le matin en se levant. Quelques personnes étoient tentées de croire que la poussière qui nage dans l'atmosphère d'Égypte, étoit de nature nitreuse ; d'autres l'ont crue de nature alcaline, et d'autres ont avancé qu'elle

étoit de nature calcaire, et que ce n'est point par sa quantité, mais par sa qualité qu'elle irritoit et affectoit l'organe de la vue. M. *Savaresi*, pour s'assurer de cette vérité, appliqua sur les yeux de deux chiens de la terre pulvérisée; ces animaux, dès le lendemain, étoient entièrement aveugles. J'ignore la quantité de terre qu'il a employée dans ses expériences, mais je sais qu'il a tâché de la fixer dans les yeux par un bandage. Il est à peine nécessaire de remarquer ici que cette sorte d'expérience n'ayant aucune analogie avec ce qui arrive naturellement, ne prouve absolument rien. D'ailleurs, il y a une grande différence entre de la terre pulvérisée et cette poussière subtile qui se dépose partout, et qu'on recueille particulièrement sur les fenêtres. Quoique les raisons alléguées jusqu'ici contre les expériences de M. *Savaresi* prouvent suffisamment leur nullité, j'ai voulu cependant faire quelques autres

expériences plus exactes, pour voir quel en seroit le ésultat. J'ai pris à cet effet deux jeunes chiens : un aide leur écartoit les paupières ; j'insinuai dans leurs yeux quatre grains de cette poussière qui se dépose sur la partie extérieure des fenêtres. Les chiens, mis en liberté, se frottèrent les yeux sur-le-champ ; il survint un abondant larmoiement, et le jour suivant je vis que leurs yeux étoient aussi clairs qu'auparavant. Par la suite j'ai fait plusieurs autres essais pour exciter une ophtalmie dans ces mêmes chiens, en leur bourrant, pour ainsi dire, les yeux d'une quantité de cette même poussière ; mais aucun mal n'en est résulté.

Quant aux observations faites sur les hommes, c'est un fait connu que les Arabes Bédouins sont plus exposés, par leur vie nomade, à la poussière, que tous autres individus. Cependant, cette singulière race est très-positivement moins fréquemment affectée de l'ophtalmie que les autres habi-

tans de l'Égypte. Dans plusieurs voyages que j'ai faits sur le Nil, dans la Haute et dans la Basse-Égypte, j'ai été exposé à une poussière affreuse pendant plusieurs jours; cependant ni moi, ni les personnes qui se trouvèrent avec moi, ne fûmes atteints d'ophtalmie. Lorsqu'on perça au Kaire la grande rue qui conduit du Moski à la place de l'Esbekir, il y eut, pendant plusieurs mois, une poussière infiniment plus abondante qu'elle ne l'est ordinairement en Égypte. Plusieurs centaines de personnes travailloient à la démolition des maisons; plusieurs milliers de personnes étoient singulièrement importunées dans leurs demeures par cette poussière; cependant on n'y voyoit pas plus d'ophtalmies que dans les autres quartiers de la ville.

Après la bataille du 30 ventôse an 9, on fit construire des retranchemens dans un terrain sablonneux; la plus grande partie de l'armée travailloit dans une poussière

continuelle ; il n'y eut pas d'ophtalmies.

Personne n'est moins exposé à l'impression de la poussière, que les enfans et les femmes qui restent continuellement dans leurs demeures ; l'expérience cependant nous a prouvé que ce sont précisément eux qui sont plus sujets à cette maladie.

D'après les argumens que j'ai allégués jusqu'ici, il paroît, avec la plus grande évidence, que la poussière n'influe en rien sur l'existence de l'ophtalmie en Égypte, quoi qu'on ait dit et pensé sur cet argument.

Il me reste une seule remarque à faire : la poussière peut facilement devenir nuisible aux personnes qui viennent d'essuyer l'ophtalmie, ou à celles qui en ont encore quelque reste ; ce qui ne doit guère étonner, si on considère combien la sensibilité de l'organe de la vue est exaltée dans des cas semblables.

2°. De la grande clarté considérée comme cause de l'Ophtalmie d'Egypte.

L'action continuelle d'une grande clarté, si constante pendant toute l'année en Égypte, doit affoiblir les yeux, et les rendre conséquemment plus susceptibles que dans d'autres contrées d'être atteints de cette maladie. Telle étoit l'opinion assez généralement reçue parmi les Médecins et les Chirurgiens de l'armée d'Orient.

Je conviens qu'il est hors de doute que plus la lumière est vive, plus elle doit affecter les yeux, et même les affoiblir; mais si on considère que l'action de la lumière agit plus particulièrement sur la rétine, et qu'on ne peut guère déterminer si elle est capable d'affoiblir la superficie de l'œil au point de favoriser le développement du mal des yeux, on conviendra avec moi, que, vouloir soutenir que la grande clarté occasione fréquemment l'ophtalmie, est

une supposition absolument arbitraire. Les yeux ne seroient-ils pas susceptibles, comme beaucoup d'autres organes, de s'accoutumer à un stimulus plus fort qu'à l'ordinaire? Ce n'est que dans cette supposition qu'on pourroit expliquer pourquoi les gouttes sereines sont si rares en Égypte, quoiqu'il en existe une cause constante. Les individus les plus constamment exposés à la grande clarté ne sont pas atteints, de préférence, de l'ophtalmie; j'ai observé, au contraire, que bien des personnes qui habitoient des demeures sombres, et qui ne s'exposoient que très-rarement à l'action de la grande lumière, ne sont pas moins sujettes que les premiers à l'ophtalmie. Il me paroît, en outre, que si la grande clarté devoit produire cette maladie, ou y disposer, les étrangers, moins accoutumés que les naturels du pays à cette grande clarté, devroient plus que ceux-ci être tourmentés de ladite maladie. Je ne me suis cependant guère

aperçu d'aucune différence saillante, quoiqu'on ait assuré, en général, que les Mameloucks souffroient moins de l'ophtalmie que les gens du pays. Quant aux observations faites dans l'armée, on ne pouvoit raisonnablement les confondre avec celles faites sur les Mameloucks : le soldat français vivoit dans une activité continuelle, tantôt dans l'abondance, tantôt dans la plus grande privation ; tandis que les Mameloucks étoient oisifs, bien nourris et bien habillés.

J'observerai, en dernier lieu, que les Arabes Bédouins vivent au milieu des sables, et qu'ils ont ordinairement les yeux sains et la vue perçante.

3°. *Du froid et de l'humidité, considérée comme causes de l'Ophtalmie d'Egypte.*

Nous savons, disent la plupart des Médecins et des Chirurgiens, par des observations nombreuses, que le froid et l'humidité causent les affections catarrhales,

qui tantôt se portent sur la poitrine, d'autres fois sur la cavité nasale, et occasionent le rhume de cerveau. En Égypte, dit-on, l'organe de la vue étant particulièrement affoibli par l'action d'une lumière vive, cette même affection catarrhale se porte de préférence sur les yeux. Cette opinion, qui a quelque apparence de probabilité, me paroît également douteuse, par les raisons que je vais alléguer.

1°. La plupart des individus atteints d'ophtalmie n'éprouvent aucune espèce de malaise, ni frissons alternatifs avec le chaud, ni lassitude, etc., comme on l'observe presque toujours dans les affections catarrhales. Les yeux souffrent indépendamment du reste du système, et les malades n'éprouvent d'autre sensation que celle qu'on ressent lorsqu'on applique sur les yeux une substance plus ou moins irritante.

2°. On n'observe aucune proportion entre les personnes qui s'exposent au froid et à

l'humidité, et entre celles atteintes de l'ophtalmie sous le rapport de cette cause. Les femmes et les enfans, comme nous l'avons remarqué, sont plus sujets que les autres individus à l'ophtalmie, quoiqu'ils soient évidemment moins exposés au froid et à l'humidité.

3°. Jamais l'atmosphère n'est plus humide au Kaire que dans les mois d'hiver; cependant il est constaté, par une longue expérience, que cette maladie n'a pas de saison où elle règne de préférence, et qu'elle est commune à tous les mois de l'année. J'ai observé à l'hôpital militaire du Kaire, en germinal et floréal de l'an 7, que les ophtalmies se manifestoient très-fréquemment non-seulement chez les fiévreux, dyssentériques, mais encore chez les blessés et les vénériens : les chaleurs qui régnoient alors étoient étouffantes.

A l'arrivée de l'armée française en Égypte, une prodigieuse quantité de soldats fut at-

teinte de l'ophtalmie, surtout après l'entrée au Kaire. C'étoit peu de jours après le solstice d'été, où l'on ne pouvoit avoir ni froid ni grande humidité. Comme le nombre des ophtalmies s'est accru à l'époque du débordement ou de la plus grande crue du Nil ; comme, dans ce tems, les nuits deviennent fraîches et humides, on s'est cru autorisé à inférer que la fréquence de cette maladie dépendoit du bivac continuel des troupes. Mais les Arabes bivaquent toute l'année, un grand nombre d'individus dorment tous les mois d'été au serein ; et avec tout cela, la maladie des yeux n'a pas été si fréquente chez ceux-ci que dans l'armée française : il seroit donc permis d'inférer que les Européens nouvellement arrivés sont plus sujets que les gens du pays à cette maladie ; mais les observations faites antérieurement prouvent bien évidemment le contraire.

Le soldat français étoit moins fréquem-

ment atteint de l'ophtalmie la seconde année. On a cru en trouver la raison dans l'amélioration de son habillement ; d'autres ont soupçonné que c'étoit l'effet naturel de l'acclimatement. Le général en chef *Menou* fit donner à la troupe des capotes de laine avec un capuchon, de façon qu'il étoit impossible de procurer au soldat de meilleur moyen pour se garantir de l'impression du froid et de l'humidité. Dans le mois de ventôse de l'an 9, l'armée se porta du Kaire à Alexandrie. Après les événemens connus du 30 du même mois, l'armée se retrancha devant cette place. Le soldat, harassé de fatigue par des travaux et par un service pénible, accablé le jour par de fortes chaleurs, constamment importuné de nuit par les mouches et par les cousins, fut très-fréquemment atteint de l'ophtalmie ; de sorte qu'en messidor, on ne comptoit pas moins de 800 hommes attaqués d'ophtalmie dans les hôpitaux. A cette même époque,

l'ennemi coupa une digue, et le lac Mereotis, qui environne la partie orientale d'Alexandrie, la couvrit d'eau. On crut voir, avec la plus grande évidence, que l'évaporation des eaux de ce nouveau lac étoit la vraie cause de cette épidémie ophtalmique.

En réfléchissant sur l'influence directe du froid et de l'humidité, comme cause de l'ophtalmie, voici les objections qui me restent à faire.

1°. C'est un fait bien constaté par l'observation des gens du pays, que toutes les années, vers le 16 juin, jusqu'au 6 ou au 10 juillet, il tombe en Égypte, au coucher du soleil, et pendant la nuit, une rosée abondante; mais ni ceux-ci, ni les Européens qui ont séjourné plusieurs années à Alexandrie, n'ont observé que l'ophtalmie fût plus fréquente dans cette saison que dans une autre.

2°. Quant à ce qu'on pourroit alléguer de l'influence du nouveau lac sur la pro-

duction des ophtalmies, cela peut en imposer pour un instant; mais toute sa probabilité disparoît lorsque l'on considère :

a) Que malgré l'évaporation des eaux de la mer Alexandrie n'est pas plus sujette à l'ophtalmie que le Kaire, où, comme on sait, le climat est infiniment plus sec. La superficie et l'évaporation du nouveau lac qui s'est formé par la suite ne peuvent guère être comparées à celle de la mer. Peut-on raisonnablement inférer, d'après ce que nous venons de dire, que l'évaporation du nouveau lac est la cause principale des nombreuses ophtalmies?

b) Damiette est infiniment plus humide qu'Alexandrie, puisqu'elle se trouve sur une langue de terre très-étroite, bordée d'un côté par le Nil, et de l'autre par le lac Menzaleh, sans compter la mer qui n'est qu'à une distance d'une lieue et demie; les ophtalmies cependant n'y sont pas pour cela plus fréquentes qu'ailleurs.

c) Je soutiens, contre tout ce qu'on a dit, que l'ophtalmie est également fréquente dans la Haute comme dans la Basse-Égypte, quoiqu'il soit bien certain que le climat de cette première région est infiniment plus sec que les côtes de la Méditerranée.

D'après tous les argumens que j'ai allégués jusqu'ici, je crois avoir prouvé, avec toute l'évidence possible, que ni le froid, ni l'humidité, ne peuvent être considérés comme cause immédiate de l'ophtalmie.

Beaucoup de personnes, en cherchant à connoître les causes capables d'occasioner l'ophtalmie, se sont persuadées que la répercussion de la transpiration, ou la transpiration arrêtée, étoit une des causes les plus puissantes de cette maladie. Mais j'ai déjà observé que toutes les fois que la transpiration insensible est arrêtée ou dérangée en Égypte, il en résulte toujours un malaise général. Or, chez les personnes atteintes d'ophtalmie, rien n'annonce le

moindre dérangement dans la transpiration.

Comme cette maladie se développe souvent chez les soldats qui bivaquent, chez beaucoup de personnes qui s'avisent de dormir en plein air, ou en tenant ouverte quelque croisée près de leur lit (ce que je suis bien éloigné de contester), il sembleroit qu'on devroit admettre cette cause comme la plus positive et la mieux démontrée. Cependant ne me seroit-il pas permis de porter mes regards plus loin? n'oserois-je pas soupçonner encore une cause plus puissante que celle que je viens d'alléguer? Je développerai plus bas mes idées sur ce sujet.

Après une si longue discussion pour prouver combien est douteux tout ce qu'on a avancé sur les causes de l'ophtalmie d'Égypte, le lecteur désirera sans doute connoître mon opinion sur un sujet aussi intéressant. Pour m'énoncer avec toute la précision possible, il est bon de rappeler

ici ce que j'ai dit plus haut, que l'ophtalmie d'Égypte est une seule et même maladie, qui souvent est simplement locale, d'autres fois elle est précédée d'une asthénie universelle, et d'autres fois suivie d'une asthénie consécutive.

Les causes de l'asthénie universelle sont aussi fréquentes que nombreuses en Égypte; elles disposent singulièrement à contracter facilement les maladies endémiques, comme, par exemple, la dyssenterie, l'ophtalmie et la peste.

Les causes affoiblissantes qu'on observe plus fréquemment, sont les chaleurs brûlantes du jour, l'humidité et la fraîcheur des nuits pour les militaires qui bivaquent, l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses et des femmes, des marches forcées, la privation de nourriture, etc., suppression subite de la diarrhée ou de la dyssenterie. Je ne pense pas qu'aucune de ces causes soit capable de produire directement l'oph-

talmie ; mais je présume qu'elles en facilitent le développement, comme elles favorisent en tems de peste l'action des miasmes pestilentiels.

Quant aux causes de l'asthénie consécutives, voici les principales qu'on observe :

L'individu est atteint de l'ophtalmie sans causes précédentes ; la digestion, tantôt plus tôt, tantôt plus tard, est entièrement troublée ; la langue devient sale, la bouche pâteuse, le malade éprouve un dégoût pour toute espèce d'alimens. Il a de fréquens renvois, des vomissemens bilieux, et ne va à la selle qu'avec difficulté.

Or, si on considère en outre l'inactivité dans laquelle le malade est plongé tout à coup, la souffrance qui se prolonge quelquefois plusieurs semaines, le peu de nourriture qu'il prend, le peu de repos qu'il goûte jour et nuit, et surtout une crainte plus ou moins forte de perdre la vue ; on

verra sans peine autant de causes très-puissantes qui déterminent successivement la foiblesse consécutive du système entier. Il est presque inutile d'observer ici que, d'après ce que j'ai dit, ni les causes universelles qui affoiblissent le système avant l'invasion de l'ophtalmie, ni celles qui viennent à la suite de cette maladie, ne peuvent être considérées comme causes principales de l'ophtalmie. Il me reste donc maintenant à examiner quelles sont les causes locales capables de déterminer l'ophtalmie d'Egypte. On ne sauroit disconvenir que cet argument est infiniment plus épineux que ceux que j'ai discutés jusqu'ici ; et si je ne porte pas toute l'évidence possible dans mes recherches, j'aurai au moins considéré, sous des rapports plus étendus que ceux qui m'ont précédé, un objet de la plus grande importance.

D'après toutes les observations que j'ai été à même de faire, il me paroît incon-

testable que la vraie cause de l'ophtalmie existe dans l'atmosphère de l'Égypte. J'essayerai d'exposer ici le motif qui m'a déterminé à cette assertion. Je me vois contraint de rappeler au lecteur que, depuis un tems infini, on a avancé, avec la plus intime persuasion, que les rhumes de cerveau et de poitrine étoient causés par le passage rapide du chaud au froid, ou par d'autres causes capables de supprimer la transpiration. Le célèbre *Veikard* est le premier qui ait révoqué en doute cette théorie, et qui ait prouvé, avec beaucoup d'évidence, que la cause des rhumes consiste dans une matière hétérogène répandue dans l'atmosphère, qui est tantôt absorbée par les vaisseaux lymphatiques, tantôt affecte directement ou la membrane de Scheider, ou celle des bronches. Comme il seroit trop long de rapporter ici les argumens que ce Médecin allègue, je renvoie le lecteur au Mémoire qu'il a publié à ce sujet il y a

plus de vingt ans. L'expérience prouve, en outre, que l'on prend plus souvent des rhumes dans les grandes sociétés, dans les salles très-fréquentées et illuminées, dans celles de spectacle et dans les églises. Un savant physicien ayant examiné à l'Hôtel-Dieu de Paris, avec un eudiomètre, dans l'infirmerie de Saint-Charles où il se trouvoit, des malades atteints de cette espèce de fièvre que les Médecins appellent ordinairement *putride*, a trouvé que l'air n'y étoit que de deux degrés inférieur à celui du Jardin des Plantes. D'après une seconde expérience faite sur l'air d'un théâtre dans une soirée de grand concours, il a été trouvé six degrés inférieur et plus insalubre que celui de l'infirmerie; et il ne manquoit conséquemment, pour le rendre tout-à-fait irrespirable, que deux autres degrés. Il y a plus de vingt-cinq ans que deux célèbres Physiciens firent des recherches analogues (Voyez *Opusculi di Milano*). C'est donc

un fait incontestable, que l'atmosphère peut être altérée de différentes manières, et qu'elle peut contenir un principe capable d'affecter un organe plutôt que l'autre. Beaucoup de raisons, que j'alléguerai maintenant, me portent à croire qu'on doit chercher la vraie cause de l'ophtalmie d'Égypte dans un principe hétérogène de l'atmosphère de ce pays.

1°. On observe d'abord que beaucoup de personnes, dès qu'elles arrivent en Égypte, éprouvent une légère démangeaison, ou une irritation tantôt aux yeux, tantôt aux tarses.

2°. La plupart des personnes, en quittant l'Égypte, guérissent spontanément de l'ophtalmie : on a même observé cette guérison spontanée dans beaucoup de militaires qui passèrent de Kenné au port de Cossire.

Il m'est impossible de déterminer, avec précision, quelle est la nature de ce prin-

cipe particulier de l'atmosphère de l'Égypte qui affecte si facilement l'organe de la vue ; mais je suis porté à croire que c'est l'acide muriatique répandu dans l'atmosphère. La première demande qu'on aura droit de me faire, c'est de savoir si cette propriété chimique de l'atmosphère d'Égypte est constatée par des expériences directes.

Des personnes plus versées que moi en chimie, ont négligé ce genre de recherches, et je n'ai, à l'appui de mon assertion, que des faits indirects. Les raisons qui m'ont fait naître ce soupçon, sont les suivantes :

1°. Dans toutes les régions maritimes, on peut soupçonner, avec raison, qu'il se dégage de l'acide muriatique en plus ou moins grande quantité.

2°. Cet acide paroît être plus abondant dans l'atmosphère d'Égypte que partout ailleurs, parce que tout ce qui est de fer ou d'acier se rouille avec une célérité étonnante dans ce pays. On a voulu attribuer à

l'humidité de l'air cette facilité du fer à se rouiller; mais comme il y a bien des pays plus humides que l'Égypte, où cependant le fer ne s'oxide pas si rapidement, il me paroît qu'il existe un autre principe plus actif qui en est la cause.

Pour connoître positivement si l'atmosphère d'Égypte contient de l'acide muriatique, il auroit été essentiel qu'un Chimiste expérimenté s'occupât d'un examen aussi intéressant. J'avois même invité à faire ce genre de recherches; mais on a préféré s'occuper d'autres objets moins utiles. Quoi qu'il en soit, il est certain que des Chimistes habiles ont reconnu depuis long-tems que l'action du calorique, sans autre intermédiaire qu'un peu d'humidité, pouvoit dégager l'acide muriatique des eaux de la mer. Voici comme s'exprime, à ce sujet, le célèbre *Priestley*; « La chaleur du soleil » fait élever de la mer une vapeur acide; » c'est ce qui paroît évidemment par la dif-

» férence remarquable qui se trouve à cet » égard entre l'atmosphère des pays chauds » et celle des pays froids. On dit que les » métaux ne se rouillent presque jamais » dans la baie d'Hudson et en Russie, au » lieu qu'ils sont particulièrement sujets à » la rouille dans la Barbade et dans les » autres îles situées entre les tropiques. Cela » arrive aussi dans les lieux abondans en » fontaines salées, comme Hautwich en » Cheshire ». (*Voy*. Priestley, *Expériences et observations sur les différentes espèces d'air*, tome 1, page 342.) Il n'est pas moins essentiel de remarquer que mon opinion gagne toujours plus en plus de probabilité, si l'on considère que d'après les observations faites par M. le sénateur comte *Bertholet*, tout le sol de l'Egypte est imprégné de muriate ammoniacal tout formé. Au reste, je ne saurai mettre fin à cette discussion, sans observer que plus les demeures sont étroites, malsaines, malpropres en

Égypte, plus il s'y trouve de personnes entassées, plus l'ophtalmie y est fréquente. Le bas peuple, au Kaire, y est plus sujet que les gens aisés ; les Arabes Bédouins, moins que les habitans des villages ; enfin les Juifs, plus que tous les autres individus. Il faut avoir vu de ses propres yeux le quartier des Israélites au Kaire, pour se former une idée exacte de leur misère, de leurs demeures étroites, malpropres, affreuses et puantes.

Voilà quelles sont les raisons principales qui m'ont déterminé à croire que la vraie et principale cause de l'ophtalmie d'Égypte réside daus l'atmosphère, et consiste dans l'acide muriatique vaporisé, ou bien dans une propriété particulière de l'air, dont le stimulus agit de préférence sur l'organe de la vue, en y produisant des effets à peu près analogues à ceux que la matière gonorrhoïque produit sur l'urètre.

Ne me sera-t-il pas permis de conjecturer

que cette facilité de contracter l'ophtalmie en Égypte, lorsqu'on s'expose de nuit au froid et à l'humidité, provient moins de ces causes palpables, que de la condensation de l'acide muriatique ? Si ma conjecture est fondée, le froid et l'humidité ne seroient donc que des causes éloignées de l'ophtalmie, qu'il importe de ne pas perdre de vue, comme je le ferai voir en parlant des moyens prophylactiques de cette maladie.

Au reste, je suis bien éloigné de croire, quelle que soit l'évidence des preuves alléguées, que les personnes de l'art soient unanimement de mon avis ; mais aucune considération ni crainte ne devoit m'arrêter, lorsqu'il s'agit d'éclaircir un argument aussi intéressant.

Tout cet article étoit prêt à être imprimé, lorsque j'eus occasion de voir le *Voyage dans l'empire Ottoman, l'Égypte et la Perse*, publié par M. *Olivier.*

J'ai vu, avec un extrême plaisir, que la plupart des choses que ce savant Médecin et Voyageur rapporte sur les causes de l'ophtalmie d'Égypte ont assez conformes à ce que j'ai avancé. Pour que le lecteur puisse se convaincre de ce que j'avance, je transcrirai ici tout ce que M. *Olivier* dit sur l'ophtalmie.

« Les habitans de l'Égypte sont sujets à des ophtalmies qui produisent très-souvent la cécité. Ici je » soupçonne qu'il faut en accuser le sel qui se trouve » contenu dans l'air en si grande abondance, qu'on le » voit se fixer partout, et se cristalliser en différens » endroits. La superficie du sol en est tellement imprégnée, que les pluies, quoique très-rares, l'entraînent » dans les lacs et les marécages, d'où les habitans le » retirent chaque année après l'évaporation totale ou » partielle des eaux. Ce sel est connu, dans le commerce, sous le nom de *natron*. Répandu dans l'air, » il agit sur l'organe délicat de la vue, produit d'abord » de la démangeaison, puis un sentiment de douleur, » et ensuite une inflammation opiniâtre qui se termine » par la perte de la vue.

» En vain quelques auteurs ont regardé le sable fin » que les vents du sud répandent quelquefois dans » l'air, comme la cause des maladies des yeux : ces » vents, rares et momentanés, ne sauroient produire

» ces inflammations lentes et opiniâtres qui se mon-» trent pendant toute l'année. Les Arabes des déserts » y seroient d'ailleurs bien plus sujets que l'habitant » de l'Égypte, et l'on sait que cette maladie est extrê-» mement rare chez eux.

» Ce qui prouve qu'on ne doit point en accuser les » vents du sud, c'est qu'on observe la même maladie » en Perse, où le khamsin est inconnu ; mais en Perse, » comme en Égypte, l'air contient un sel dont l'action » constante et continue se fait sentir sur l'organe de la » vue.

» Quelques voyageurs ont cru trouver la cause de la » cécité dans la coutume des habitans de coucher sur » la terrassé des maisons ; mais ceux des îles de l'Ar-» chipel, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Arabie, » de tout le nord de l'Afrique, y couchent aussi, » sans être cependant exposés aux inflammations des » yeux.

» On ne seroit pas plus fondé à regarder la fraîcheur » des nuits, qui succède à la chaleur immodérée du » jour, comme la seule cause des ophtalmies ; car dans » les déserts qui entourent l'Égypte, dans ceux de » l'Arabie, à Damas, à Bagdad, à Mossul, la chaleur » du jour et la fraîcheur de la nuit sont bien plus gran-» des qu'en Égypte ; et cependant ni les Arabes, ni les

» habitans de ces trois villes, ne sont autant sujets aux
» inflammations des yeux que les Égyptiens.

» Il n'est pas douteux que dans quelques circonstances
» la fraîcheur de la nuit succédant à une forte chaleur
» du jour, ne puisse accélérer le développement de
» cette maladie, l'occasione même; mais je ne crois pas
» qu'elle puisse en être seule la cause. A notre retour
» de la Perse par le désert du nord de l'Arabie, en
» prairial et messidor, nous éprouvâmes, pendant
» soixante-cinq jours, les plus fortes chaleurs, et les
» nuits une fraîcheur assez vive pour nous obliger à
» nous couvrir de plusieurs couvertures : on nous fai-
» soit plier la tente au soleil couchant; cependant per-
» sonne, dans une caravane nombreuse, n'eut la moin-
» dre incommodité, et n'éprouva la plus légère inflam-
» mation des yeux.

» Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces sels ré-
» pandus dans l'air n'affectent en aucune manière les
» poumons. La phthisie, commune dans les îles de
» l'Archipel et de la Grèce, est presque inconnue en
» Égypte, soit que ces sels ne puissent corroder cet or-
» gane, soit que la nature fasse marcher avec eux une
» autre substance qui en est le correctif.

» Les Chimistes français qui ont parcouru en dernier
» lieu cette contrée intéressante, nous diront peut-être

» si la formation de ce sel tient à la qualité de l'air, à la » nature du sol, ou si l'action du soleil y contribue. » On ne peut certainement pas en attribuer uniquement » la cause à la nature des terres qui sont déposées par » le Nil; car il s'ensuivroit que toutes celles d'alluvion » devroient produire le même effet; c'est ce qu'on ne » voit cependant pas à l'embouchure des grands fleuves, » dans les autres parties du globe. D'ailleurs, on ne » pourroit l'attribuer à la même cause en Perse, où le » sol est très-élevé au-dessus du niveau de la mer, fort » distant d'elle, et de formation très-ancienne.

» Il est bon de remarquer que les terrains où ce sel » se forme, sont tous privés d'arbres, et n'ont presque » pas de végétaux : ils sont naturellement incultes ou » abandonnés depuis quelque tems. Lorsque nous dé- » crirons la Perse, cet empire malheureux, désolé par » la guerre civile depuis l'expulsion des sophis, nous » ferons remarquer que des plaines fort étendues, au- » trefois fertiles et productives, ne présentent aujour- » d'hui qu'un sol aride, parsemé de plantes salines, » sur lequel se forme un natron assez semblable à celui » de l'Égypte.

» Nous sommes donc fondés à croire que ce sel » se formeroit en moindre quantité en Égypte et en » Perse, si les terres y étoient aussi cultivées qu'autre-

» fois ; qu'il seroit moins répandu dans l'air, et que son
» action étant alors presque insensible, les ophtalmies
» y seroient beaucoup plus rares. Voyons-nous, en
» effet, dans l'histoire, que, sous le règne de Xercès,
» de Darius, sous celui des Ptolomées, les habitans
» de la Perse et de l'Égypte fussent affligés de maux
» d'yeux comme ils le sont aujourd'hui ? » (*Voyez* l'ouvrage cité, tome 3, pag. 249 et suiv.)

Du Pronostic de l'Ophtalmie d'Egypte.

Je n'ai que peu de choses à dire relativement au pronostic de l'ophtalmie : moins l'individu qui est atteint d'ophtalmie est valétudinaire, ou d'une complexion délicate, plus la maladie se guérit facilement, *et vice versâ.* Plus le mal résiste à un traitement raisonnable, plus on doit appréhender une cécité plus ou moins complète. En général, le danger de perdre la vue est en raison de la violence de la maladie, ou du mauvais traitement employé. Si au con-

traire le mal n'est pas extrêmement vif, si sa marche n'est pas absolument troublée par des remèdes contraires, elle se termine assez souvent dans le courant de huit à quinze jours. Si la maladie excède cette époque, sa terminaison est plus incertaine. J'ai assez constamment observé que la douleur n'est pas toujours proportionnée à l'intensité du mal ; d'où il résulte que la violence de la douleur ne détermine pas toujours plus ou moins le danger.

Lorsque cette sensation d'obstruction dans la cavité nasale commence à céder, et qu'il en découle de la matière puriforme, comme cela arrive dans les rhumes de cerveau, on peut s'attendre à une déclinaison éminente de la maladie. Quelquefois il survient, dans un tems incertain, une légère hémorragie du nez qui est constamment salutaire.

J'ai vu souvent paroître l'ophtalmie après la guérison de la dyssenterie ; j'ai égale-

ment vu reparoître la dyssenterie et cesser à l'instant l'ophtalmie (1). D'autres fois j'ai vu disparoître l'ophtalmie à la suite d'une légère diarrhée, ce qui a probablement déterminé plusieurs personnes de l'art à croire que les purgatifs doux et réitérés étoient la vraie panacée pour guérir l'ophtalmie. J'ai vu quelquefois l'ophtalmie, la diarrhée ou la dyssenterie en même tems dans le même individu, sans qu'une forme de maladie changeât l'autre. Il est extrêmement difficile de dire à quoi tiennent ces phénomènes différens; mais comme j'ai vu survenir l'ophtalmie dans plusieurs convalescences, comme, par exemple, après des fièvres miliaires, ou après des fièvres nerveuses, à la suite de la peste, du scorbut, etc.,

(1) C'est une vue qui a été saisie et indiquée par M. *des Genettes* dans la circulaire qu'il publia en arrivant en Égypte, et qui a été réimprimée nombre de fois dans divers recueils.

je crois pouvoir inférer de là, comme effectivement l'expérience le prouve, que tout état de convalescence, ou, ce qui vient au même, tout état de foiblesse favorise le développement de l'ophtalmie, comme je l'ai déjà dit plus haut. Au reste, les suites funestes de l'ophtalmie d'Égypte consistent dans des taies plus ou moins grandes et opaques sur la cornée transparente, dans des exulcérations ou staphylômes; ou dans un renversement des paupières, connu sous le nom d'*ectropion* : affections secondaires qui sont aussi dangereuses pour la vue que difficiles à guérir.

Des moyens prophylactiques de l'Ophtalmie d'Égypte.

S'il est intéressant de connoître les moyens curatifs d'une maladie qui menace à chaque instant de faire perdre la vue, il n'est pas moins essentiel de connoître ceux par lesquels on peut s'en garantir. Cet objet est

aussi important pour les nouveaux arrivés que pour les gens du pays.

Quelques personnes ont avancé qu'il étoit nécessaire, pour se garantir de l'ophtalmie, d'éviter la grande clarté et la poussière. D'après ce que j'ai dit plus haut, le lecteur pourra conclure d'avance que je n'espère pas de grands avantages de cette première précaution. Je la recommande cependant, avec raison, aux personnes qui viennent d'essuyer l'ophtalmie; car assez souvent la vue est affoiblie et les yeux très-sensibles, et elles doivent retirer nécessairement beaucoup d'avantage en se garantissant de la poussière et du grand froid. Il est, d'après mes observations, infiniment plus essentiel, pour se garantir de l'ophtalmie, d'éviter le froid et l'humidité. Ces deux causes peuvent, comme je l'ai dit plus haut, affoiblir le système entier, et favoriser par-là le développement d'une ophtalmie. Il faut donc se garder de dormir les fenêtres ou-

vertes, excepté dans les fortes chaleurs; ne quitter que très-tard les habits d'hiver pour prendre ceux d'été, et reprendre les premiers plus tôt que plus tard à l'approche de la saison fraîche, qui est toujours celle de la plus grande humidité au Kaire. Il faut également ne pas se déshabiller et s'exposer à un courant d'air quand on a trop chaud. Une maxime essentielle des gens du pays, pour se garantir de l'ophtalmie, consiste à se couvrir soigneusement la tête, rasée ou non; car on a vu très-fréquemment que, pour peu qu'on l'expose à l'action du plein air, il s'ensuivoit facilement le mal des yeux. D'autres personnes sont dans la croyance qu'un des meilleurs moyens de se préserver de cette maladie, est de se laver la tête avec du vinaigre ou du suc de citron chaque fois, après l'avoir fait raser. Un troisième moyen, très-usité, pour se garantir de l'ophtalmie, consiste à appliquer souvent sur les tarses cette composition noire

qu'on appelle en arabe *cochel* (1). Ce mélange étant légèrement irritant, augmente l'activité des glandes meybomiennes, fortifie les paupières, et éloigne ainsi le danger de la maladie, surtout pour ceux qui y sont fréquemment sujets.

Quant aux différentes espèces de lotions qu'on a recommandées, il n'existe aucune expérience positive en leur faveur. J'ai connu plusieurs Européens qui, pendant quelques années de suite, se sont lavé les yeux une ou deux fois le jour avec de l'eau froide simple, ou mêlée avec un peu de jus de citron, de vinaigre ou d'esprit-de-vin.

---

(1) Le meilleur *cochel* se prépare en brûlant une portion d'encens sous une casserole, avec une portion d'eau placée sur trois ou quatre petites pierres, et couverte d'un gros linge. Il s'attache successivement, au fond de la casserole, une matière noire que l'on rassemble, et de laquelle on introduit chaque jour une petite portion entre les paupières.

Ces mêmes individus sont restés sans rien faire pendant le même espace de tems, et ils ont trouvé qu'il est tout-à-fait inutile de se laver les yeux avec quoi que ce soit pour se préserver de l'ophtalmie d'Egypte. Je recommande en revanche, comme le plus puissant remède prophylactique, de ne commettre aucun excès, soit au physique, soit au moral, puisqu'ils affoiblissent les systêmes dans ce climat plus que partout ailleurs.

Je conseille en outre, à tous ceux qui ne jouissent pas d'une bonne santé, qui souffrent fréquemment de langueurs, ou qui, par une cause quelconque, sont souvent sujets à l'ophtalmie, de faire usage d'une teinture de quinquina, à laquelle on peut ajouter une bonne dose de limaille de fer.

Il n'est pas rare d'observer, dans les individus foibles, que les excrétions alvines se font avec beaucoup de lenteur et très-

irrégulièrement. J'ai employé dans ce cas, avec beaucoup de succès, des petites doses d'aloès, que je règle de manière à ce qu'elles ne procurent qu'une ou deux selles par jour.

Quoique les habitans du Kaire soient généralement assez sains, il y en a cependant beaucoup, surtout dans la classe des indigens, chez lesquels le régime paroît influer beaucoup sur la fréquence de l'ophtalmie. Je pense donc qu'il faut non-seulement mener une vie sobre en Égypte pour éviter l'ophtalmie, mais encore se garder de l'usage si fréquent des ognons crus, de l'ail, des légumes flatulans, des fruits verts et âpres, et surtout de la mauvaise qualité d'huile rance, dont on ne peut se dispenser de sentir la puanteur en passant devant les nombreuses boutiques de rôtisseurs de poisson. Le bas peuple mange également très-souvent du poisson salé à demi-pouri; le seul souvenir de son odeur infecte occa-

sione des nausées, et est certainement plus ou moins nuisible.

De la méthode curative de l'Ophtalmie.

RÈGLES GÉNÉRALES.

Dans le traitement de cette maladie, il y a des règles générales et des règles particulières à observer; je compte au nombre des premières :

1°. Que tout malade atteint de l'ophtalmie d'Égypte doit chercher à se garantir de l'impression de la lumière en se couvrant les yeux de taffetas vert ou noir, et, pour peu que la maladie soit grave, se tenir dans un appartement obscur. Il n'est pas moins essentiel qu'il se couvre les deux yeux, quoiqu'il ne soit affecté que d'un seul.

2°. Dans tous les cas possibles d'ophtalmie, j'ai trouvé qu'il étoit utile de faire prendre aux malades chaque jour un bain

de pied d'eau simple, ou bien de lessive.

3°. Les vésicatoires appliqués aux tempes, à la nuque, ou même aux bras, sont également très-utiles, dans quelque période ou degré du mal qu'on soit appelé ; je ne les recommande que comme rubéfacians ; la suppuration n'est pas seulement inutile, mais nuisible.

4°. Lorsque l'ophtalmie est considérable, lorsqu'elle dure déjà depuis plus ou moins de tems, il est prudent de n'appliquer sur les yeux d'autres remèdes que les vapeurs aromatiques (1).

5°. Dans tous les cas où le mal est nais-

---

(1) Les vapeurs aromatiques se font de la manière suivante : *Prenez*, fleurs de camomille, de sureau, de lavande, de chaque une demi-once ; jetez-les dans une livre et demie d'eau bouillante ; couvrez le vase avec une feuille de papier en forme d'entonnoir, et dirigez par celui-ci la vapeur tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre œil.

sant et n'a point de marche rapide, on emploiera avec un succès étonnant l'onguent rouge de Saint-Yves. Je parlerai plus bas de sa composition et de son application.

6°. Les mouchetures faites au grand angle des yeux ou au front, ou enfin à l'occiput, sont également de la plus grande utilité dans tous les degrés de l'ophtalmie. Mais c'est une erreur de croire que l'avantage qu'on en obtient dépend de la quantité de sang qui s'en écoule. J'ai examiné, avec une attention toute particulière, cet objet, et je me suis convaincu que le soulagement que produisent les mouchetures dépend uniquement de l'irritation qui en résulte.

7°. Le régime qu'on doit observer dans cette maladie, mérite d'être placé dans les règles générales.

La plupart des praticiens ont cru qu'il étoit de la plus grande importance de faire

observer aux malades atteints de l'ophtalmie d'Égypte, un régime sévère, ou, pour mieux dire, un régime affoiblissant, et semblable à celui qu'on fait observer à des malades atteints d'une maladie sthénique ou inflammatoire.

Si mon opinion est différente sur plusieurs points du traitement de l'ophtalmie, elle ne l'est pas moins relativement à la diète. L'expérience m'a prouvé d'abord que lorsque l'ophtalmie est simplement locale, le malade peut impunément continuer de vivre à son ordinaire ; qu'il seroit même dangereux de vouloir l'assujettir à un régime affoiblissant, puisqu'il contribueroit à déterminer l'ophtalmie avec foiblesse consécutive, ainsi que j'ai dit au commencement de ce Mémoire. Si l'ophtalmie locale se trouve accompagnée d'asthénie universelle, on observe deux circonstances différentes chez les malades : les uns n'ont aucun signe d'une digestion lésée, et les autres pré-

sentent des signes que les Médecins appellent *gastriques*, *saburraux*, *bilieux*, *etc.*

Dans le premier cas, il ne suffit pas de laisser le malade à son régime ordinaire; il faut lui prescrire des bouillons gélatineux aromatisés, des viandes tendres rôties, des œufs frais, du vin, du café, etc. Il faut employer, dans le second cas, les mêmes moyens, en les adaptant seulement plus ou moins à la force digestive de l'estomac, et en choisissant des remèdes capables de faire disparoître les signes gastriques, tels que les eaux aromatiques, la liqueur anodine, les décoctions de plantes amères, ou bien quelque teinture stomachique, comme, par exemple, celle de *Vhytt*, de *Stuchton*, d'*Hoffmann*, etc.

Il est presque inutile d'observer que lorsque l'ophtalmie se trouve avec foiblesse consécutive, le régime doit être également corroborant. J'ai suivi ces maximes dans ma pratique; j'en ai retiré tout l'avantage

que je devois en attendre, et je n'ai jamais eu de motifs de regretter le principe que j'avois adopté. Les ophtalmiques que j'ai soignés n'ont pas été moins étonnés que flattés de voir que je les traitois absolument comme des convalescens prêts à quitter l'hôpital, en leur donnant en outre, à défaut de vin, quatre onces d'eau-de-vie par jour. Cette boisson, si chérie des soldats, ne subissoit pas le sort de plusieurs remèdes, et lorsque je feignois d'accuser l'eau-de-vie d'avoir augmenté, ou au moins d'entretenir leurs maux d'yeux, ils n'ont cessé de m'assurer qu'elle leur faisoit le plus grand bien. Un jeune homme atteint d'une forte ophtalmie avoit bu, sur le soir, près d'une livre d'eau-de-vie; le lendemain, je vis, avec le plus grand étonnement, que l'ophtalmie étoit presque entièrement dissipée. Surpris de cet événement, un militaire voisin s'écria : *Ah ! Monsieur le Docteur, l'eau-de-vie fait des miracles !*

Les remèdes corroborans sont principalement indiqués dans l'ophtalmie avec asthénie universelle, et dans l'ophtalmie avec asthénie consécutive. Le quinquina et d'autres amers sont les plus convenables ; mais on a été la plupart du tems privé de cette précieuse écorce, et je n'ai par conséquent pas pu multiplier mes observations autant que je l'aurois désiré. Je souhaite que d'autres Médecins que le sort conduira en Égypte, fassent fréquemment usage du quinquina et des autres confortans, parce que je suis intimement persuadé que le défaut de réussite si souvent observé, dépendoit absolument du manque total de ces remèdes. Les Médecins et Chirurgiens anglais emploient depuis long-tems le quinquina avec un succès marquant contre les ophtalmies chroniques et rebelles ; et le succès en est plus assuré encore, lorsqu'on donne en même tems des doses convenables de calomélas.

Il me reste maintenant à parler des règles particulières du traitement de l'ophtalmie, selon ses différens degrés d'intensité.

RÈGLES PARTICULIÈRES.

Dans le premier degré de l'ophtalmie, on peut espérer de voir disparoître sous peu de jours, et spontanément, le mal sans l'emploi d'aucun remède. Cependant comme la méthode expectative ne convient pas également à tous les individus, soit par la nature de leur emploi, soit par leur caractère plus ou moins impatient ou craintif, il est convenable d'employer promptement, dans des cas semblables, l'onguent ophtalmique rouge dont nous parlerons plus bas.

Dans le second degré de l'ophtalmie, on emploiera, outre les remèdes indiqués dans les maximes générales, le même onguent.

Dans le troisième degré de l'ophtalmie, le traitement doit être absolument analogue

au second degré, en se rappelant toujours d'examiner scrupuleusement si la maladie est simplement locale ou unie à une foiblesse universelle, ou foiblesse consécutive, pour la traiter en conformité des règles et des maximes établies.

Dans le quatrième degré de l'ophtalmie, il faut réitérer plusieurs fois les vésicatoires aux tempes, à la nuque, et même sur les deux bras, comme rubéfians. Les mouchetures au grand angle des yeux, au front, et même à l'occiput, sont de la plus grande utilité dans de semblables circonstances. J'ai déjà observé en Italie que l'on pouvoit appliquer sur les mouchetures des vésicatoires qui occasionent, il est vrai, une douleur souvent très-considérable, mais qui soulagent promptement le malade. J'ai souvent réitéré cette même observation, et je ne saurois assez recommander cette pratique, dont la grande utilité a été reconnue par plusieurs célèbres Chirurgiens anglais.

Je prescris de se laver souvent les yeux avec de l'eau tiède, car rien n'est plus essentiel que d'entretenir la plus grande propreté.

Au reste, je déclare que dans ce degré de la maladie, tous les remèdes topiques sont non-seulement inutiles, mais très-positivement nuisibles. Le seul qu'on puisse employer pour soulager en quelque manière le malade, consiste dans des vapeurs aromatiques; mais elles deviennent inutiles si les yeux sont fermés.

Les douleurs atroces que les malades souffrent, ont déterminé plusieurs Médecins et Chirurgiens à employer des collyres opiatiques, calmans ou anodins. Mais il arrive ordinairement de deux choses l'une : ou on ne met dans le collyre qu'une petite quantité de laudanum, et alors il n'en résulte aucun avantage; ou bien la dose est considérable, et alors il augmente sensiblement la douleur et empire le mal.

D'autres personnes de l'art ont employé

intérieurement le laudanum pour calmer les douleurs ; mais comme ils ne donnoient qu'une seule fois le remède dans les vingt-quatre heures, à la dose de vingt à trente gouttes, il est rarement arrivé qu'il produisît un effet salutaire. C'étoit à tort qu'on attribuoit à la violence du mal ce qu'on auroit dû attribuer à la timidité du Médecin. Quant à moi, plus familiarisé avec ce précieux remède, et convaincu par des faits nombreux combien les individus atteints de l'ophtalmie peuvent supporter de laudanum, surtout lorsqu'on l'administre à petite dose et d'heure en heure, j'ai observé maintes fois que mes malades avoient pris, dans les vingt-quatre heures, une et jusqu'à deux drachmes de laudanum avec un succès surprenant ; j'ai même senti qu'il étoit plus avantageux encore d'employer l'opium en substance ; j'en donnois un grain toutes les deux heures, si le malade souffroit beaucoup pendant le jour :

s'il arrivoit, au contraire, qu'il ne fût importuné que le soir, je donnois au malade six à dix pilules d'opium, chacune d'un grain, en lui ordonnant d'en prendre une toutes les heures, jusqu'à ce que le sommeil le prît.

Beaucoup de mes malades prirent par la suite deux, et même quatre grains d'opium par heure, de façon que j'ai trouvé que plusieurs d'entre eux avoient pris, dans une soirée, de douze à vingt-quatre grains d'opium.

Ordinairement, on revoit le lendemain les malades pénétrés de la plus vive gratitude pour le repos qu'on leur a procuré, et j'en ai vus qui ne pouvoient trouver d'expressions assez énergiques pour exprimer au Médecin le bien-être qu'ils avoient éprouvé.

Si l'insomnie et la violence de la douleur augmentent et prolongent l'ophtalmie, il n'est pas moins certain que la ces-

sation de la douleur et le repos contribuent puissamment à la guérison de la maladie.

Si la douleur vient à une heure fixe, et cela arrive fréquemment vers le soir, j'ai observé que l'opium donné dans le courant de la nuit ne procuroit que très-peu de soulagement au malade. Dans des cas de cette nature, qui ne sont pas rares, il faut commencer l'usage de l'opium quelques heures avant le retour de la douleur, si on veut obtenir l'effet qu'on en désire.

Comme la violence de la douleur, l'engorgement considérable de la conjonctive, et un mouvement fébrile qu'on observe quelquefois, peuvent inspirer la crainte de voir le malade perdre la vue, quelques personnes de l'art ont cru avoir des motifs suffisans pour se déterminer à une ou plusieurs saignées. Non-seulement je n'en ai jamais retiré aucun avantage, mais j'ai toujours observé qu'elles empiroient notablement le mal, et surtout la douleur. J'ai si

peu songé à la saignée chez les malades que j'ai traités, que si elle eût été aussi nécessaire que le prétendoient quelques personnes, j'aurois dû voir de nombreux aveugles par faute de saignée; cependant aucun individu n'a été victime de mon opinion. Au reste, les gens du pays qui aiment, comme partout ailleurs, à voir couler le sang dans presque toutes leurs maladies, ont reconnu depuis long-tems que la saignée étoit nuisible dans l'ophtalmie.

Les purgatifs, plus encore que les saignées, jouissoient d'une grande réputation pour la guérison de l'ophtalmie. *Hippocrate* et *Gallien* les avoient déjà recommandés comme très-utiles dans cette maladie. A cette première assertion, je réponds, que ni l'un ni l'autre n'avoient connoissance de l'ophtalmie d'Égypte, qui, comme on l'a vu, n'est certainement pas de nature inflammatoire. Au reste, je n'ai jamais suivi aveuglément ni l'autorité des anciens, ni

celle des modernes ; mais j'écoute la raison et l'expérience. D'après cette dernière, je suis fondé à déclarer que les purgatifs sont, dans la plupart des cas, ou nuisibles, ou tout-à-fait inutiles. Je n'ignore pas que la digestion est souvent troublée chez les personnes atteintes de l'ophtalmie ; que la langue est chargée de mucosité ; qu'elle est ou blanche, ou jaunâtre, et que les excrétions alvines se font avec beaucoup de lenteur ; mais si on considère la grande sympathie qui existe entre les yeux et les organes de la digestion ; si on considère le changement total dans la manière de vivre, la souffrance, l'insomnie, etc., on expliquera tous ces phénomènes d'une manière bien plus conforme à l'observation, qu'en supposant arbitrairement qu'il y a dans l'estomac et les intestins de la bile corrompue et des matières irritantes. Je le répète, les signes de gastricité qu'on observe chez les individus attaqués d'ophtalmie ne

sont que l'effet et la suite de la sympathie ; cela est si vrai, que pour l'ordinaire on voit disparoître l'impureté de la langue, l'amertume de la bouche, l'inappétence, etc., à mesure que la violence du mal cède. D'ailleurs, si l'on eût consulté l'expérience des naturels du pays, auxquels on ne peut contester un jugement sain, on auroit moins insisté sur un remède qui est nuisible, ou inefficace, et qui, en affoiblissant, prolonge le mal. Il est possible que quelquefois il se trouve dans le canal intestinal un amas de matières qui, avec le tems, influe sur l'individu atteint d'ophtalmie. Ce n'est que dans ce cas que je fais usage de tems à autre d'un lavement simple, ou bien d'une petite dose de rhubarbe ou de jalap.

Un troisième remède, qu'on a préconisé comme une panacée universelle contre l'ophtalmie, est le vomitif. Les uns l'ont vanté, parce que, par son moyen, les malades

rendoient une grande quantité de bile ; les autres, parce qu'il rétablissoit la transpiration. Je me suis convaincu par des faits nombreux, que l'usage des vomitifs a été dicté plus par le caprice que par des raisons solides. Je n'ai pas cru devoir faire usage des vomitifs qui, dans le climat d'Égypte, affoiblissent plus qu'ailleurs, et je n'ai pas vu que ceux qui faisoient vomir leurs malades fussent plus heureux que moi dans le traitement de l'ophtalmie.

Dans le cinquième degré de l'ophtalmie, c'est-à-dire, lorsque l'enflure des paupières s'est dissipée, lorsque l'écoulement de la matière purulente est sensiblement diminué, ainsi que la rougeur des yeux ; enfin, lorsqu'il paroît que le mal est, pour ainsi dire, fixé, comme je l'ai déjà décrit, alors le remède souverain pour dissiper entièrement l'ophtalmie, consiste dans l'administration sage de l'onguent ophtalmique rouge. Je ne connois aucun remède qui ait

plus souvent répondu à mes souhaits que celui-ci; il offre des avantages inappréciables au praticien qui ne s'abandonne pas aveuglément à la routine. La préférence que je donne à l'application de l'onguent anti-ophtalmique rouge, pour la guérison de l'ophtalmie d'Égypte, doit paroître étrange à plusieurs personnes. L'étonnement cependant doit cesser en grande partie, lorsqu'on considère que plusieurs autres inflammations passives ou asthéniques, sont victorieusement dissipées par le mercure. De ce genre sont l'angine maligne, l'hépatite des Indes-Orientales, et même la dyssenterie des climats chauds.

Cet onguent, qui n'est qu'une modification de celui de Saint-Yves, se prépare de la manière suivante :

Prenez : trois onces de beurre frais; faites-le fondre avec une demi-once de cire blanche; joignez-y ensuite un gros d'oxide rouge de mercure bien fin, en remuant

avec une spatule le mélange, jusqu'à ce que l'union soit parfaite.

J'applique cet onguent ainsi qu'il suit : j'en prends au bout d'une petite sonde ronde, environ la grosseur de la moitié d'une lentille, et même moins ; je baisse avec l'index de la main gauche la paupière inférieure, et je porte l'onguent vers le milieu entre le globe de l'œil et ladite paupière ; j'ordonne au malade dans le même instant de fermer l'œil. La sonde se trouvant ainsi prise, je la retire lentement, en la roulant un peu entre les doigts, pour que toute la portion d'onguent reste sur l'œil. Je frotte ensuite légèrement la paupière sur l'œil, pour que l'onguent se répande également sur toute sa superficie.

En général, il faut observer les règles suivantes, lorsqu'on est dans le cas d'employer le susdit onguent ophtalmique.

1°. Il faut l'appliquer soi-même, autant qu'il est possible, ou une personne sur

l'exactitude de laquelle on puisse compter; car si on s'en rapporte aux malades, il n'est pas rare qu'ils en emploient une trop grande quantité.

2°. Il est essentiel de s'informer chaque fois du degré d'irritation que cet onguent occasione, ainsi que de sa durée; car il faut absolument régler la quantité plus ou moins forte d'onguent sur les sensations du malade.

En général, j'ai observé que si le malade n'éprouve qu'une très-foible douleur, on peut par la suite en augmenter un peu la dose. Si la douleur est médiocre, ou si elle est passagère, il faut toujours s'en tenir à la même dose d'onguent. Si la douleur qu'il occasione étoit au contraire forte et de longue durée, l'usage de cet onguent ne convient pas; il faut s'en abstenir, jusqu'à ce que l'on puisse croire que l'irritabilité des yeux soit modifiée au point de pouvoir supporter le remède.

3°. Je n'applique ordinairement qu'une seule fois par jour l'onguent ophtalmique. Si l'irritabilité des yeux est moins grande vers le soir, je choisis volontiers ce moment pour appliquer ce remède; si on ne s'aperçoit d'aucune différence sensible, on peut aussi bien l'employer le matin.

4°. Si le malade éprouve, aussitôt après la première application de cet onguent, un grand soulagement, on peut prédire, avec quelque certitude, qu'il sera bientôt délivré de l'ophtalmie; si au contraire, après la première ou la seconde application, on ne s'aperçoit d'aucun changement, il faut suspendre pour quelques jours l'onguent, et puis il produit l'effet désiré.

5°. La méthode que je propose, et dont j'ai fait un usage si heureux, mérite la préférence sur les autres manières d'employer les onguens ophtalmiques, par deux raisons principales, c'est-à-dire, parce que, en premier lieu, on ne porte sur l'œil qu'une

dose déterminée d'un remède actif, et en second lieu, c'est que cette dose du remède est étendue et répartie également sur toute la surface interne des paupières, ainsi que sur celle de l'œil. Quelques Chirurgiens ont employé l'onguent ophtalmique d'après la méthode du célèbre *Dessault*, qui, comme on sait, consiste à l'étendre particulièrement sur les deux paupières; d'autres se sont bornés à en employer simplement sur la superficie des deux tarses. Ces deux méthodes ont le même inconvénient, en ce qu'on ne parvient pas à introduire dans l'œil une quantité déterminée du remède, et à l'étendre également sur toute la superficie de l'œil.

Je n'ai rien à dire en faveur des collyres qui ont été recommandés dans l'ophtalmie; car, quoique quelquefois il paroisse qu'on en retire de l'avantage, il n'en est pas moins vrai que j'ai observé qu'ils em-

pirent souvent le mal, par deux raisons dont l'importance n'a pas été suffisamment sentie par les personnes de l'art. La première consiste, en ce qu'en se servant d'un collyre, quoique bien composé dans la proportion de ses ingrédiens, il est certain qu'on applique sur un organe extrêmement sensible, une quantité indéterminée de substances, qui, quoique dissoutes, sont pour l'ordinaire toujours de la classe des remèdes irritans.

La seconde raison consiste en ce qu'il y a souvent des malades extrêmement impatiens, qui font un abus des collyres en les appliquant trop souvent et en trop grande quantité, ce qui conséquemment leur devient nuisible, sans que le Médecin soit toujours dans le cas de s'en apercevoir. Lors donc que, par quelque circonstance particulière, j'ai été obligé d'ordonner des collyres à quelqu'un de mes malades, c'étoit toujours à condition de se coucher ho-

rizontalement, et de s'en faire mettre un nombre déterminé de gouttes dans les yeux. Par cette précaution, on évite absolument les inconvéniens que j'ai indiqués plus haut, et on est à même de juger avec certitude si le mal augmente ou diminue.

On observe fréquemment que, pendant tout le cours de la maladie, les paupières se collent ensemble; une partie des larmes qui, dans ce cas, sont toujours âcres, ou la matière purulente qui se sépare continuellement et se trouve incarcérée, irrite les yeux de plus en plus, et augmente les tourmens et le mal. Il est donc de la plus grande utilité de faire des lotions d'eau tiède jour et nuit, pour empêcher que les paupières ne se collent ensemble. Si la tuméfaction des paupières est très-considérable, et que la matière purulente soit par elle retenue, alors on fera bien de faire fréquemment des injections d'eau tiède entre les paupières.

Il me reste encore à faire mention des moyens curatifs que les habitans de l'Égypte emploient généralement contre l'ophtalmie, et je le fais avec d'autant plus d'intérêt, que leurs procédés, puisés dans une longue expérience, m'ont guidé souvent dans ma pratique, et toujours avec succès.

Ils ont pour principe, qu'on peut dissiper quelquefois l'ophtalmie naissante en appliquant quelque remède stimulant; que toute espèce de remède est superflue ou nuisible, lorsqu'une fois l'ophtalmie est bien développée; et enfin qu'il n'est vraiment utile d'employer des remèdes, que lorsque la première violence du mal et la rougeur des yeux se sont dissipées d'elles-mêmes en grande partie. Ordinairement il subsiste alors un écoulement de matière purulente ou de larmes, une douleur, une démangeaison, une sensibilité extrême à la lumière, et enfin (ce qui inquiète le plus

les malades) une foiblesse considérable de la vue. Le remède le plus usité et accrédité dans ce cas, chez les habitans de l'Égypte, c'est la semence de chichm. J'ai exposé ci-dessus, dans un article particulier, tout ce qui est relatif aux propriétés et à l'emploi de cette semence.

Des différentes suites de l'Ophtalmie d'Égypte.

Les suites de l'ophtalmie d'Égypte sont assez nombreuses, et elles ne sont pas toujours faciles à guérir.

La première et la plus fréquente incommodité consiste dans une sensibilité extrême à la lumière et un affoiblissement de la vue, qui est ordinairement en raison de la force de la maladie précédente. Pour remédier à l'extrême sensibilité des yeux, il faut que le malade ne reste pas trop long-tems dans un appartement obscur, et qu'il en augmente successivement la clarté. Ceux qui

par des circonstances impérieuses sont obligés de sortir, feront bien de se couvrir les yeux en partie avec un morceau de satin vert, ou bien de porter des lunettes de cette même couleur. Pour accélérer le retour de la vue dans le cas où il n'existeroit aucune espèce de taies, je me suis servi avec succès du sucre blanc, ou bien du chichm. Dans les cas les plus obstinés, j'ai même employé l'onguent ophtalmique rouge continué long-tems.

La seconde suite fâcheuse de l'ophtalmie, c'est le staphylôme, qui tantôt n'est que partiel, mais qui d'autres fois affecte toute la cornée transparente. Les taies plus ou moins grandes et opaques s'observent plus fréquemment que les staphylômes; mais comme je n'ai pas eu occasion de traiter de semblables infirmités, je ne peux rien dire sur les moyens curatifs qu'on doit employer de préférence. J'observerai ici seulement, que j'ai vu disparoître sponta-

nément des taies ; d'autres incommodités ont cédé à des remèdes légèrement corrosifs.

J'ai, en revanche, observé assez souvent que la cornée étoit semi-staphylômateuse et trouble, surtout chez les individus qui avoient été plusieurs fois atteints de l'ophtalmie. La vue est, dans ce cas, ordinairement à demi-perdue. J'avois d'abord très-peu d'espoir de remédier à ce mal ; mais ayant été souvent sollicité, et même importuné, par plusieurs individus, je me suis décidé à un traitement qui, contre mon attente, m'a réussi merveilleusement. Il consiste à employer le remède suivant : On prend sur cinq onces d'eau bien pure, deux grains de muriate de mercure sur-oxigéné qu'on y dissout. Le malade couché horizontalement, on lui applique journellement, sur chaque œil, une seule goutte de cette solution. Si son application est suivie d'une douleur foible, on doit, par

la suite, augmenter un peu son activité ; si au contraire la solution cause une douleur trop vive, il faut y joindre encore quelque peu d'eau, et en continuer l'usage plusieurs mois pour obtenir une guérison complète. Comme les personnes que j'ai eues à traiter de cette infirmité étoient pour la plupart des individus d'une constitution foible, sans appétit, et le ventre serré, je leur ai donné, avec un succès marquant, des pilules aloétiques, en réglant leur dose de façon qu'elles ne produisoient que deux selles dans les vingt-quatre heures.

Une autre suite de l'ophtalmie consiste, en ce que les glandes de Meybomius restent engorgées ou dans un état de relâchement facile à reconnoître par l'épaisseur des paupières. Il s'ensuit tôt ou tard, que la cornée devient trouble ; d'autres fois la paupière inférieure est d'un rouge foncé ; quelquefois c'est une suite de l'engorgement,

ainsi que l'érosion des tarses, qui s'observent. Dans tous ces différens cas, j'ai employé, avec beaucoup de succès, la pommade anti-ophtalmique, ou bien la solution de muriate de mercure sur-oxigéné.

Une autre suite enfin des ophtalmies fréquentes, consiste en ce que les cils se tournent sur le globe de l'œil de manière que leur pointe irrite continuellement, et reproduit conséquemment, à chaque instant, une rougeur et un larmoiement importun. On trouve cette maladie très-bien décrite sous le nom de *trichiasis*. (Voyez *Harder, Diss. de Ectropio et Trichiasi*. Jena, 1785.)

L'expérience m'a appris qu'il est de la plus grande importance d'examiner attentivement les cils, dès que l'on rencontre des personnes qui à chaque instant sont attaquées de l'ophtalmie. Pour l'ordinaire, la cause de ces ophtalmies provient de quelques poils des cils supérieurs qui irritent

l'œil. Assez souvent j'ai vu des individus chez lesquels tous les poils des cils indistinctement sont couchés sur l'œil. Le moyen le plus simple pour remédier à cet inconvénient, c'est d'arracher tous les poils qui ont une direction vicieuse, au moyen d'une petite pince. Il est essentiel de les saisir aussi près que possible des tarses, et de les arracher avec promptitude. Si la personne souffre considérablement de cette opération, il faut la faire à plusieurs reprises ; mais quelque peine qu'on se donne pour arracher les poils avec leurs bulbes, la réussite est si difficile, que j'ai dû y renoncer. C'est pourquoi, après quelque tems, la même incommodité et le même besoin se renouvellent. M. *Belle*, célèbre professeur d'Edimbourg, conseille, pour remédier à cet inconvénient, de replier les cils en dehors, et de les fixer avec un emplâtre agglutinatif sur la paupière, pour leur donner, de cette manière, une autre

direction. Je n'ai pas eu occasion de m'assurer si cette méthode peut soulager le malade.

M. *Richter* conseille, pour remédier à cette mauvaise direction des cils, d'appliquer, avec beaucoup de précaution, l'esprit de sel commun sur la moitié du bord de tout le tarse, au moyen d'un petit pinceau, ou bien une solution de pierre infernale pour cicatriser ainsi toute la partie interne des tarses dont on a précédemment arraché les cils. De plus habiles que moi décideront laquelle des méthodes mérite la préférence.

J'ai vu aussi survenir aux ophtalmies un renversement tantôt de la paupière inférieure, tantôt de la supérieure, et quelquefois de toutes les deux en même tems. Comme je n'ai pas eu occasion de faire des observations particulières sur cette maladie, comme sa nature et son traitement sont connus, je n'en dirai rien autre chose

ici. Je préfère cependant aux autres méthodes curatives, celle de *Jannin*, qui réussit même dans les cas d'ancienne date.

MÉMOIRE

SUR LE COMMERCE DES NÈGRES

AU KAIRE,

et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant.

Tout ce qui appartient au commerce des Nègres, que différentes nations européennes ont entrepris, au commencement du seizième siècle, sur la côte de Guinée, est généralement connu ; mais il est étonnant que parmi tant de célèbres voyageurs qui ont visité l'Égypte, aucun n'ait parlé, dans ses relations, du commerce des Nègres qui se fait au Kaire, et qui, selon toute apparence, est très-ancien. Comme cet objet m'a paru curieux, et avoir quelque mérite pour ceux qui s'intéressent à l'his-

toire des peuples, je me suis donné des peines particulières pour rassembler tout ce qui appartient à la traite des Nègres, dans la plus grande ville connue de l'Afrique, où j'ai séjourné près de cinq années.

Les voyageurs ont avancé une quantité de choses, souvent révoltantes, sur les causes qui forcent les Nègres, dans leur pays natal, à tomber dans l'esclavage; j'ai, à mon tour, tâché de faire des recherches exactes sur cet objet. Quatre différentes causes paroissent être les plus fréquentes.

1°. La guerre, qui, d'après tous les renseignemens que j'ai obtenus par des Nègres mêmes, provient des fréquentes dissensions entre leurs rois ou leurs sultans, lesquelles ne se terminent que par le sort des armes. Tout alors appartient au vainqueur; les sujets du vaincu deviennent ses captifs, et on les tient à son service, ou ils sont vendus ou échangés contre des articles de commerce, tels que des toiles, des serviettes,

des habillemens, des vaches, des chameaux, des chevaux, etc.

Lorsque les Nègres se mettent en campagne, tout ce qui forme leur famille suit son chef respectif; les femmes mêmes, soit par dévouement, soit par devoir, sont de ce nombre; ce qui fait que, ordinairement, la suite de l'armée excède de beaucoup le nombre des combattans.

M. *Browne*, dans sa relation sur le royaume de Dar-Foor, rapporte que lorsque le sultan Teraub partit pour faire la guerre dans le Cordofan, il avoit cinq cents femmes à sa suite, et qu'il en laissa autant dans sa demeure; les unes sont chargées de moudre le blé (1), de puiser l'eau, de préparer à manger; et, à l'exception des concubines du roi, toutes voyagent à

---

(1) Je donnerai plus bas connoissance de leur moulin, qui est simple, mais lourd.

pied, et portent sur leur tête une partie du bagage.

Aussi, après la célèbre bataille des Pyramides, les Nègres et les Négresses que les Mameluks avoient abandonnés dans leur défaite, avec leurs familles, ont admiré et loué les Français qui n'usoient pas envers eux du droit du vainqueur, et admettoient quelquefois les Négresses à leur table, partageoient même avec elles leur lit: leur admiration étoit d'autant plus grande, qu'on leur avoit présenté les Français comme le peuple le plus inhumain et le plus féroce.

2°. L'enlèvement de quelques individus, qui se fait même d'une cabane à l'autre, entraîne un moins grand nombre de ces malheureux à l'état de servitude.

La friponnerie, la hardiesse, et la coutume de voler ses semblables, va chez eux quelquefois si loin, qu'on a vu enlever jusqu'à l'enfant couché à côté de sa

mère. Un Nègre ayant été dans une de ces cabanes, qui ordinairement sont construites en joncs, remarqua l'endroit où la mère avoit coutume de coucher avec sa fille, de l'âge d'environ trois ans; peu de jours après ce même Nègre vint, dans la nuit, écarter adroitement les joncs, et enleva, dans le sommeil, la petite Négresse, sans que la malheureuse mère s'en aperçût.

3°. Une autre partie des Nègres esclaves est prise sur des hordes errantes qui n'ont aucune religion, ni aucune forme de gouvernement. D'autres, sous la domination de quelque sultan, plus instruits à détruire artificiellement leurs semblables, munis de fusils et d'autres armes, épient à la piste ces hordes qui sont assez communes, cherchent à les bloquer, et à leur couper principalement l'eau. Ce blocus, ou, pour mieux dire, cette chasse humaine, est plus ou moins longue : les assiégés, dès

qu'ils aperçoivent qu'ils sont cernés, se défendent à coups de pierres; les assiégeans, au contraire, ne font que tirer de tems à autre quelques coups de fusils pour les intimider. Ces infortunés, pressés par la faim et par la soif, sont enfin obligés de se rendre à leurs avides oppresseurs, après de grandes assurances qu'il ne leur arrivera rien. Chacun des assiégeans s'empare d'un certain nombre de ces malheureux, les lie avec des cordes, les charge de chaînes, et les emmène dans ses foyers, où ils sont échangés contre d'autres articles de commerce.

4°. M. *Browne* (*L. C.*) fait mention d'une quatrième cause d'esclavage. Dès qu'un homme se permet la plus légère apparence d'envahissement sur la propriété d'un autre, sa punition est de voir réduire en esclavage ses enfans, ou les personnes les plus jeunes de sa famille. Bien plus, si un homme aperçoit dans son champ l'em-

preinte du pied d'un autre, il appelle des témoins, porte sa plainte devant un magistrat, et, le fait une fois prouvé, il en coûte nécessairement au délinquant, son fils, son neveu, ou sa nièce, qu'il est obligé de livrer à la personne offensée. Ces accidens, qui se renouvellent sans cesse, ne peuvent manquer de produire un grand nombre d'esclaves. La même punition s'applique à celui qui, chargé de faire quelques achats dans un marché éloigné, n'auroit pas exactement rempli la commission qu'on lui auroit donnée.

L'opinion assez généralement répandue en Europe, que les pères et mères, ou les parens, vendent au marché leurs enfans au plus offrant, est absolument fausse : ils y attachent autant de prix que les nations les plus civilisées. « Si vous autres Blancs,
» êtes capables de croire à de semblables
» absurdités, me disoit un jour un Nègre,
» cessez donc de vous étonner s'il règne,

» entre nous autres ignorans, tant d'opi-
» nions absurdes, relativement au caractère,
» aux mœurs et coutumes de votre nation.
» Tous les animaux s'attristent lorsqu'on
» leur prend leurs petits ; pourquoi voulez-
» vous donc nous mettre au-dessous de
» toutes les brutes » ?

Lorsqu'un père vient à mourir, et qu'il laisse une nombreuse famille sans moyens, sans des parens capables de la nourrir, alors le sultan prend souvent les enfans, sous le prétexte d'en faire des domestiques, en donnant quelque récompense à la mère, ou aux autres personnes qui les auroient nourris ; il s'approprie ainsi des individus, qu'il finit par vendre à des hommes qui font le commerce en Égypte. Je pense que cette circonstance peut avoir donné lieu à l'assertion que les Nègres vendent leurs enfans sur le marché, comme les animaux domestiques.

Les Ghellabis, ou marchands d'esclaves,

ne peuvent se rendre en Égypte qu'en caravane plus ou moins considérable. Le sultan nomme un ou plusieurs chefs de la caravane, qu'ils appellent *el Habirri;* ils sont chargés, non-seulement de maintenir l'ordre, mais encore de vendre des esclaves, ainsi que d'autres productions du pays, pour le compte du sultan, et d'acheter au Kaire, du produit de leur vente, les articles d'habillemens, des armes, etc. Les provisions de bouche pour les Nègres consistent en une espèce de blé de Turquie, ou de maïs, qu'ils appellent *dourra.* Comme les chameaux de la caravane sont considérablement chargés, ou d'eau, ou de gomme arabique, de dents d'éléphant, de tamarin, d'outres, etc., tous les Nègres, à l'exception des enfans jusqu'à l'âge de dix à douze ans, sont obligés de suivre à pied. Si, au moment du départ de la caravane, les Ghellabis ne prennent pas de grandes précautions, beaucoup de leurs Nègres s'é-

vadent : la certitude de ne jamais plus revoir leur pays natal, et la crainte d'être maltraités chez les Blancs, les déterminent à la désertion, quoique les marchands emploient toute leur éloquence pour leur persuader qu'ils seront beaucoup mieux chez les étrangers que chez eux. Au reste, les Ghellabis sont, pour l'ordinaire, des gens d'un caractère absolument inhumain, qui ont plus d'égard pour leurs chameaux que pour leurs Nègres ; car, si en chemin ceux-ci ne les suivent pas de près, on leur fait accélérer le pas, au moyen d'un fouet, ou *corbatche*. Ceux qui veulent faire plus commodément la traversée du désert qui sépare l'Égypte du Soudan, se procurent des ânes, qui est la meilleure monture, et un parasol de toile cirée. La caravane se met constamment en marche à la pointe du jour, et ne s'arrête que vers le soir. Alors les uns allument le feu, les autres broient sur une pierre concave, qui fait

partie des ustensiles de cuisine, une portion de *dourra*, que l'on fait ensuite cuire en forme de bouillie, avec une très-petite quantité de viande de vache salée, sèche. Le déjeuné consiste également dans une bouillie de *dourra*, mais sans viande. On économise singulièrement l'eau; souvent les malheureux Nègres ne reçoivent qu'une seule fois à boire dans la journée; d'où il résulte qu'il en périt plus de soif que de fatigue. Cette mesure d'économiser l'eau, qui en soi-même est si cruelle, est dictée par deux puissantes circonstances: la première, c'est que l'on ne rencontre, dans une traversée de trente-six à quarante jours, que trois à quatre fois de l'eau, c'est-à-dire tous les dix ou douze jours; la seconde, c'est qu'il périt souvent un grand nombre de chameaux destinés à porter l'eau. Malgré tous ces inconvéniens, il est cependant bien prouvé que le nombre des Nègres qui périssent dans cette fatigante tra-

versée, est infiniment plus petit que celui qui a lieu dans la traite des Nègres, qui se fait sur les côtes de la Guinée.

Les caravanes de Sennar et de Dar-Foor, avant l'arrivée des Français, s'arrêtoient à Abutigé, petite ville de la Haute Égypte, où les Ghellabis avoient la coutume de faire faire des eunuques, en raison de leur insatiable avidité. Curieux de connoître tout ce qui appartient à cette cruelle opération, je me suis adressé au gouverneur de cette ville. Il m'assura que l'on faisoit annuellement cent à deux cents eunuques; que la mortalité n'en étoit pas absolument considérable, et que la guérison s'opéroit assez promptement. L'eunuque se vend ordinairement le double d'un autre Nègre, et c'est cette augmentation de prix qui détermine les propriétaires, ou, pour mieux dire, les usurpateurs, à faire mutiler une partie de ces infortunés. Sur le procédé de l'opération même, je n'ai pu obtenir des

renseignemens bien exacts et bien positifs : cependant, l'essentiel est que l'opérateur prenne d'une main le scrotum et la verge, qu'il tend légèrement ; puis, avec un rasoir de l'autre main, il enlève tout d'un seul coup. Cette opération, quoique très-simple en elle-même, exige une certaine dextérité et de l'expérience ; car si l'opérateur tend trop les parties, qu'il les coupe de trop près, le patient périt facilement : si au contraire il ne tend pas assez ces parties, il résulte, par la suite, une espèce de moignon qui rend l'eunuque difforme, et qui ne laisse pas d'inquiéter celui qui l'acheteroit. J'ignore quels sont les moyens que l'on emploie pour arrêter le sang immédiatement après la section des parties : les uns m'ont assuré qu'on y appliquoit de la fiente de mulet ; d'autres, que l'on enfonçoit le patient, jusqu'à la ceinture, dans un fossé qu'on remplissoit ensuite de sable. Si, au milieu d'un

traitement aussi bizarre, l'urètre reste libre, le malade a espoir de guérir : si au contraire il s'oblitère, il s'ensuit une suppression d'urine qui entraîne bientôt la mort.

De quelque manière, au reste, que cette cruelle opération se fasse, il est étonnant que la mortalité soit aussi peu considérable. Cela dépend évidemment de la bonne constitution des Nègres, et de l'âge auquel on leur fait subir cette opération ; car ils sont ordinairement choisis entre les enfans de huit à dix ans, et jamais au-delà. *Pietro della Valle* rapporte cependant qu'en Perse, ceux à qui on la fait subir pour viol ou autre crime de ce genre, en guérissent fort heureusement, quoique avancés en âge, et que l'on n'applique que de la cendre sur la plaie.

En Barbarie, on applique tout simplement du goudron liquéfié sur la plaie. Je me suis souvent entretenu avec des eunu-

ques au Kaire ; mais aucun n'a voulu me donner des renseignemens véridiques sur l'opération qu'ils ont subie ; ils éludoient constamment la question, voulant me persuader qu'ils en avoient perdu tout souvenir.

L'arrivée de l'armée française en Égypte a arrêté spontanément l'usage barbare de mutiler aussi inhumainement les Nègres. En vertu d'un arrêté du général Bonaparte, les commandans des corps de troupes stationnées dans la Haute-Égypte, achetoient, lorsqu'une caravane y débouchoit, les Nègres qui pouvoient convenir pour le service militaire, et l'expérience a prouvé qu'ils sont aussi susceptibles de devenir bons soldats que les Européens.

A Synt, les Ghellabis étoient obligés de payer une rétribution aux Mameluks d'environ 24 à 30 fr. par chaque Nègre et chaque chameau ; il leur étoit délivré un certificat sans lequel ils ne pouvoient entrer au Kaire avec leurs marchandises.

Il n'y a que trois caravanes qui amènent des Nègres au Kaire : la première est celle de Sennar ; la seconde, celle de Dar-Foor; et la troisième, celle qu'on appelle *Mograbi*, ou *la caravane occidentale* qui vient de Mourzzuk, capitale du Fezzan, tantôt de Bournou, d'autres fois de *Havnia*. Les deux premières caravanes arrivent ordinairement une fois par an ; celle de Fezzan n'arrive quelquefois que toutes les deux années.

Lorsqu'une caravane arrive au Kaire, elle conduit ses Nègres, ainsi que toutes les autres marchandises, dans un okèle ou caravanserail particulier, assez généralement connu sous le nom de marché des Nègres, qui n'a rien de remarquable que sa caducité et une grande malpropreté. Les deux sexes sont séparés dans de mauvaises petites chambres qui ont une grande analogie avec nos prisons. Une autre partie est placée par groupes dans la cour de l'o-

kèle, souvent sur les marchandises de leur maître. Lorsqu'un Européen voit pour la première fois ce marché avec les Nègres, dont la plupart sont nus, composé de garçons et filles de tout âge, même des mères avec des enfans collés sur leur sein, il ne peut guère résister au sentiment pénible qu'un semblable spectacle lui occasione; mais si l'on y va fréquemment, que l'on considère la gaieté qui règne entre ces captifs, leur insouciance; et si l'on songe qu'ils sont destinés à rentrer dans un état plus doux, qu'ils sont à la fin de leurs souffrances, on s'accoutume successivement à les voir avec beaucoup moins de peine.

Tout ce que l'on dit ordinairement au Kaire sur le nombre des Nègres qui s'y vendent annuellement, est absolument exagéré. J'ai pris le parti de m'informer à ce sujet chez le propriétaire de l'okèle, ainsi que chez l'écrivain cophte qui depuis trente ans enregistre tous les Nègres qu'on y

vend ; mais ni l'un ni l'autre n'ont su me donner des renseignemens positifs, soit que cela ne les intéresse pas, soit qu'au lieu de conserver les registres, ils les brûlent tous les ans. En comparant néanmoins tout ce que des personnes dignes de foi m'ont dit sur cela, il résulte que par le passé il s'en vendoit de trois à quatre mille tout au plus, par an, des deux sexes. Mais comme depuis quelque tems les Mameluks augmentoient continuellement les impositions, les commerçans se dégoûtèrent tellement de l'Égypte, qu'à mon arrivée au Kaire (en l'an 6), ils n'y amenoient en tout guère plus de douze cents Nègres par an. Une seule caravane portoit autrefois mille, jusqu'à quinze cents Nègres ; mais, en dernier lieu, le nombre n'en étoit que d'environ six cents. Dans le courant de trois années et demie que les Français ont été maîtres de l'Égypte, il n'est arrivé que quatre caravanes très-peu considérables ;

mais il y a tout lieu de croire que si l'on eût conservé ce pays, les Ghellabis seroient venus plus fréquemment avec de nombreuses caravanes.

Les habitans du Kaire ont l'habitude de juger de la bonté du caractère d'un Nègre ou d'une Négresse, lorsque ceux-ci ont un bel œil, avec l'albugine bien blanche, les gencives et la langue vermeilles, sans tache brune ou noirâtre, l'intérieur des mains et la plante des pieds de couleur de chair, et qu'ils ont de beaux ongles. Ils prétendent que les Nègres qui ont le blanc des yeux brun ou rougeâtre, la langue et les gencives avec des taches noires, sont d'un mauvais caractère et absolument incorrigibles. Je n'ai pas assez d'expérience pour réfuter ou appuyer cette assertion; mais je puis bien assurer que j'ai rencontré des Nègres et des Négresses avec tous les mauvais signes indiqués, qui n'avoient aucune mauvaise qualité; j'en ai vu d'autres

qui, avec toutes les qualités recherchées, avoient absolument un caractère pervers.

Beaucoup d'habitans du Kaire, et même des Nègres, m'avoient assuré qu'on rencontroit quelquefois parmi les Nègres à vendre, de ceux qui sont vraiment anthropophages, et que l'on reconnoît par une petite queue, ou une prolongation de l'os du coccix. Ils m'assuroient que les Ghellabis en faisoient faire l'extirpation lorsqu'ils s'en apercevoient, et qu'il est essentiel, pour cette raison, d'examiner si l'on ne trouve aucune cicatrice à l'endroit indiqué. Je me suis donné beaucoup de peines pour acquérir la certitude de ce fait, mais je n'ai obtenu que des réponses insuffisantes. Parmi un grand nombre de personnes considérables que j'ai questionnées, si elles avoient *vu de leurs propres yeux* de cette espèce de Nègres, il ne s'en est trouvé aucune qui ait pu répondre affirmativement à ma demande.

Les Nègres qui viennent avec la caravane de Sennar, sont originaires de la Nubie, ne sont pas absolument bien noirs, et ont fréquemment les traits de la physionomie assez réguliers. Les filles de ces contrées passent, pour ces raisons, quelquefois pour Abyssiniennes, parce qu'elles sont plus recherchées; mais le fait est, que la caravane de Sennar ne porte qu'un très-petit nombre d'esclaves pris tout au plus sur les frontières de l'Abyssinie. Ceux qui sont vraiment de cette région éloignée, et que l'on rencontre au Kaire, viennent plus fréquemment de l'Arabie-Heureuse, où il existe de fréquentes relations commerciales avec cette nation, qui a assez de connoissances maritimes pour traverser le golfe de la mer Rouge. J'ai rencontré au Kaire quelques Abyssiniennes absolument blanches : elles descendoient vraisemblablement de quelques familles portugaises qui se sont établies dans ces pays il y a deux siècles.

Les Nègres que l'on amène du royaume de Dar-Foor, sont bien positivement noirs et Nègres dans la force du terme. Ils ont généralement le nez large, écrasé, de grosses lèvres renversées, et dans la totalité, une physionomie qui déplaît sensiblement aux Européens. Leurs qualités morales m'ont paru être dans un parfait rapport avec leur physionomie.

Les Nègres, enfin, que l'on amène du Fezzan, sont moins noirs, et se distinguent par leur docilité et leur intelligence ; ils sont fréquemment marqués par de nombreuses cicatrices assez régulières à la figure, qu'ils ont coutume de considérer comme un ornement.

Les Négresses, en général, quoique plongées dans une condition abjecte, ne sont pas sans ambition et sans le désir de plaire : dès leur arrivée au Kaire, elles se frottent le corps de graisse ou d'huile, pour mieux faire ressortir le coloris de leur peau. Quoi-

que ces femmes n'aient, au lieu de cheveux, qu'une espèce de laine, la coutume de leur pays les porte cependant à faire une centaine de petites tresses, trempées pour ainsi dire dans le beurre ou la graisse de mouton. Elles ont, toutes, les oreilles, et souvent une ou les deux ailes du nez percées pour y porter des ornemens. J'ai même vu différentes femmes qui avoient le ventre si régulièrement couvert de cicatrices, qu'on ne peut qu'en être étonné. S'il est vrai que l'on fait ces incisions pour raison de maladie, j'ai bien des motifs qui me font croire que d'autres fois on ne les fait que pour le plaisir de ne pas avoir un ventre uni, qui paroît ne pas être de mode chez ces Nègres.

MM. de *Buffon* et *Valmont de Bomare* rapportent que les Éthiopiens et plusieurs autres peuples de l'Afrique rapprochent, par une sorte de couture, aussitôt que leurs filles sont nées, les parties que la nature a

séparées en elles, et ne laissent libre que l'espace nécessaire pour les écoulemens naturels; que les chairs contractent des adhérences peu à peu, à mesure que l'enfant prend son accroissement; de sorte qu'on est obligé de les séparer par une incision, lorsque le tems du mariage est arrivé. On dit même qu'ils emploient, pour cette infibulation des filles, un fil d'amiante, parce que cette matière n'est pas sujette à la corruption. Cette opinion est assez généralement accréditée, sans doute parce qu'elle a été avancée par des hommes qui jouissent, à si juste titre, d'une grande célébrité.

Les Français trouvèrent dans les maisons des Mameluks fugitifs, des Négresses qui devinrent leurs concubines : ils en trouvèrent qui avoient les parties naturelles presque oblitérées; on ne douta pas un instant que cela ne fût la suite d'une couture faite dans leur jeunesse. J'eus recours à différentes Négresses pour découvrir plus exactement com-

ment se faisoit cette prétendue couture, et quels étoient les motifs qui les déterminoient à la faire ; je ne tardai pas à m'assurer que cette oblitération n'est que la suite naturelle de la circoncision, qui chez eux paroît être aussi usitée pour les femmes que pour les hommes. Comme la religion mahométane ne proscrit pas, sur le sexe, cette opération qui se pratiquoit déjà chez les anciens Égyptiens, et qu'elle se fait encore fréquemment aujourd'hui chez les Cophtes, il est naturel de croire que de fortes raisons l'ont perpétuée.

C'est un fait connu, que les grandes lèvres s'allongent très-souvent outre mesure, surtout dans les climats chauds ; que quelquefois le clitoris est d'une grandeur difforme ; or, quoique ni l'un ni l'autre n'apportent aucun obstacle à la génération, il paroît cependant que la difformité du clitoris est regardée, par les Nègres mêmes, comme un vice révoltant, en ce qu'il donne

à la femme l'apparence de l'homme. Ce vice de conformation, quoiqu'infiniment rare chez les autres nations, étoit bien connu des anciens : les femmes grecques et romaines, dans les tems de dissolution des mœurs, ne rougissoient pas d'avouer cet état, et de simuler entre elles les plaisirs qui exigent la réunion des deux sexes. S'il faut en croire l'histoire, quelques-unes, par jalousie, se portèrent aux plus grandes violences contre ces amans extraordinaires, et les punirent de leur inconstance par la mort. Les Anciens peignent ces liaisons illicites avec les couleurs du vice le plus affreux. M. *Browne* (*L. C.*) dit que l'opération qui se pratique chez les Nègres n'est qu'une excision du clitoris, laquelle a été déjà très-exactement décrite par *Aëtius*. Cependant, d'après tous les renseignemens obtenus, il me paroît bien décidé que, outre le clitoris, on coupe encore la partie des grandes lèvres que l'on estime super-

flue. Immédiatement après cette résection, qui se fait avec un rasoir, on recouvre la plaie avec quelque substance propre à absorber le sang qui en découle, et qui ordinairement n'est pas en grande quantité, parce qu'on a toujours soin de faire cette opération à l'âge d'un, de deux, de quatre et six ans; on la pratique même quelquefois à l'âge de six mois. On réunit les parties au moyen d'un bandage aux cuisses, et un autre aux jambes, et l'on tient ainsi la malade couchée jusqu'à la guérison parfaite : c'est par un procédé semblable que les parties se collent de manière à faire croire que dans leur jeunesse on les avoit réunies par une couture.

Si, au moment du mariage, l'époux trouve le passage des parties naturelles trop étroit, une femme experte le dilate de nouveau par un coup de rasoir, mais toujours avec la circonspection de faire l'ouverture plutôt moindre que trop grande, pour des

raisons faciles à deviner ; il arrive, par cette espèce de précaution, que lorsque la nouvelle mariée accouche la première fois, il faut en venir souvent à une seconde incision.

La circoncision des femmes se répète quelquefois dans certains cas, et surtout lorsqu'il s'agit de remédier au libertinage d'une femme incorrigible. Je ne sais si on peut considérer ce remède comme radical, et je crains beaucoup, s'il se pratiquoit en Europe, qu'il n'y fût qu'un bien foible palliatif.

Une dame de ma connoissance avoit depuis plusieurs années une belle Négresse, âgée d'environ quinze ans : cette fille étoit, d'après l'assurance de sa maîtresse, *très-bien cousue*, et sous ce rapport elle ne craignoit aucunement de la laisser avec des hommes. Tout à coup la fille fut grosse sans avoir subi aucune autre opération que celle d'un robuste militaire.

Quant à la vente des Nègres, elle ressemble assez à celle des animaux domestiques en Europe; l'acquéreur fait la ronde du marché, choisit ce qui lui convient le mieux; le Ghellabi, telle interpellation qu'on lui fasse, ne s'avance que très-rarement sur le prix qu'il demande de l'individu que l'on veut avoir; en sorte que l'acheteur est forcé de dire lui-même celui qu'il veut y mettre. Si l'offre approche du prix courant, le courtier prend la main droite du Ghellabi et celle de l'acquéreur, exhorte le premier à consentir au marché, en lui portant l'autre main sur la nuque, pour lui baisser la tête. Tout cela se fait avec un bruit et des cris incroyables, et ressemble beaucoup plus à une contrainte et à un acte de violence, qu'à une convention réciproque: le Ghellabi répond toujours *efta halla;* c'est-à-dire, *Dieu m'enverra une meilleure fortune;* et si on n'augmente pas encore l'offre de cinq à dix piastres, il n'y a

pas de probabilité que le contrat s'effectue : une fois convenus du prix, le bruit cesse tout à coup; le courtier, le Ghellabi, l'acquéreur, le Nègre ou la Négresse acheté, passent au bureau qui est situé à la sortie de l'okèle; là, un écrivain cophte enregistre qu'un tel a acheté d'un tel marchand, un Nègre de tel âge, et à tel prix; il délivre copie de cet enregistrement à l'acheteur, qui paye, à cette occasion, une piastre d'Espagne, au bénéfice du propriétaire de l'okèle. Les gens du pays ne payent ordinairement qu'un léger à-compte au Ghellabi qui accompagne le Nègre chez son nouveau maître. Si dans les vingt premiers jours on découvre quelque défaut essentiel chez les Nègres ou les Négresses, comme, par exemple, de ronfler beaucoup, de pisser au lit, etc., on peut les restituer ou les changer; si au contraire on est content de l'acquisition, on paye le restant du prix convenu. Les Français, plus pressés d'avoir

des Négresses à leur disposition, et ne se doutant nullement que cette classe de personnes pût être infectée de la maladie vénérienne, n'ont pas cru devoir observer cet usage; aussi en est-il resulté que plusieurs d'entre eux ont acheté cher le plaisir qu'ils ont goûté avec elles.

Il n'est guère possibel de dire quelque chose de bien positif sur le prix des Nègres; il varie infiniment, et toujours en raison de la fréquence des caravanes, du nombre des Nègres qu'elles amènent, quelquefois en raison du nombre des Nègres qui ont péri de la peste. Cependant, puisqu'il est essentiel de dire quelque chose sur le prix, j'établirai comme terme moyen celui qui suit:

Pour un garçon de dix à quatorze ans, 50 à 70	Piastres d'Espagne.
Pour un de quinze à dix-huit ans, 70 à 100 . .	
Pour une fille de huit à douze ans, 35 à 50 . .	
Pour une fille, ou femme, de quatorze à vingt ans, 70 à 90	
Pour un eunuque de dix à douze ans, 160 à 200	

J'ai été d'abord bien étonné de voir que les Nègres quittent leurs compagnons de voyage, souvent leur frère, leur sœur, même leur mère, sans témoigner le moindre regret : j'ai eu lieu, par la suite, de me convaincre que ce n'est pas par l'effet d'une insensibilité particulière, mais bien l'espoir d'une meilleure fortune, qui les rend ainsi ; car si par la suite ils se retrouvent, leur joie est grande, et ils se piquent réciproquement de générosité.

Il y a des personnes qui se sont formé une idée si favorable de l'état des Nègres vendus au Kaire, qu'elles ont considéré l'acquisition qui s'en fait, plutôt comme une adoption que comme un esclavage. Si cependant on considère que l'esclavage est l'état d'un homme qui, par force ou par convention, a perdu la propriété de sa personne, dont un maître peut disposer comme de sa propriété, je trouve qu'un Nègre vendu au Kaire est aussi

bien esclave que celui qui l'est en Amérique, avec la différence seulement, que sa servitude est plus douce en Égypte, puisqu'il n'est guère destiné qu'à servir son maître; d'où il résulte qu'il est ordinairement assez bien habillé et nourri; et même, s'il se comporte bien, on songe, après un certain nombre d'années, à lui donner quelque état, et à le marier. Si un Nègre ou une Négresse, en revanche, se comporte mal; si on s'aperçoit de vol, de grande négligence, d'indocilité, ou bien d'intrigues amoureuses, etc. de sa part, ils sont châtiés, et ce n'est souvent que par des bastonnades qu'on parvient à les corriger et à leur apprendre quelque chose. Lorsque le propriétaire d'un Nègre s'aperçoit qu'il est incorrigible, qu'il ne cesse de lui causer des désagrémens, il le renvoie avec ses plus mauvaises hardes au marché, pour le revendre : il se trouve toujours des personnes qui l'achètent,

dans la persuasion que chez elles il se conduira mieux. Au reste, ces Nègres sont toujours vendus à meilleur compte que les nouveaux arrivés.

Les Mameluks achetoient annuellement un nombre assez considérable de Nègres pour le service de leurs maisons; les mâles devenoient souvent leurs frères d'armes, et parvenoient, avec le tems, aussi-bien que les esclaves circassiens ou géorgiens, à des places éminentes de leur gouvernement. Ils sont ordinairement bons soldats.

Au reste, quoique les Nègres soient beaucoup mieux en Égypte que chez eux, l'amour de la patrie, le désir d'y retourner, n'est pas absolument rare; mais trois puissans obstacles s'y opposent : le défaut de moyens, la longue et pénible traversée, et l'excessive méchanceté des Ghellabis qui composent la caravane. Il seroit intéressant de pouvoir expliquer, d'une manière satisfaisante, pourquoi cette nation pré-

fère de languir sous un ciel brûlant, sous un sceptre de fer, dans le plus cruel esclavage, exposés tantôt à la férocité des hommes, tantôt à celle des animaux qui rôdent fréquemment aux environs de leurs demeures, et qui les obligent à être toujours en garde contre eux.

Des maladies auxquelles les Nègres sont sujets en arrivant au Kaire.

Quoique les Nègres soient généralement sains, forts et robustes, ils sont néanmoins sujets à différentes maladies en arrivant au Kaire, qui, pour la plupart, sont une suite naturelle du long et pénible voyage qu'ils font à travers les déserts, et surtout de la grande différence qu'il y a entre le climat de l'Égypte et le leur, toujours plus ou moins près de la zone torride. Les maladies principales auxquelles ils

sont sujets se réduisent au nombre suivant :

1°. *Les Rhumes*, ou *affections catarrhales*. Comme les caravanes arrivent ordinairement en septembre au Kaire, où les nuits commencent à être fraîches et humides; comme, outre leur nudité absolue, les Nègres sont entassés de nuit dans de petites chambres, et qu'ils s'exposent à chaque instant à l'alternative du chau det du froid, ils sont fréquemment atteints de rhume, qui, au reste, n'a jamais de suite fâcheuse, et qui se dissipe toujours spontanément.

2°. *Des Ophtalmies*. L'ophtalmie, qui est endémique en Égypte, n'attaque pas les Nègres avec autant de violence que les Européens. Il est difficile de déterminer, d'une manière satisfaisante, quelles sont les vraies causes de cette maladie. J'ai discuté cet argument d'après ma manière de voir, dans un Mémoire qui est in-

séré dans la présente Collection, et que j'avois annoncé depuis près de dix ans au Public.

3°. *La Petite-Vérole*. Cette maladie est souvent funeste pour les Nègres et les Ghellabis; elle semble être moins fréquente au Soudan qu'en Égypte, mais elle est toujours meurtrière; les Ghellabis prétendent même qu'elle ne règne jamais dans leur pays que lorsqu'on y apporte le germe de cette contagion. Cette assertion paroît avérée par deux observations : la première, c'est que dans le nombre de Nègres que l'on porte au Kaire, il s'en trouve souvent les deux tiers qui n'ont pas encore éprouvé cette maladie ; la seconde, c'est que le médecin *Poncé*, qui fut demandé, il y a un siècle, par le roi d'Abyssinie, observe, dans la relation de son voyage, que sa caravane avoit été arrêtée dans la Nubie, pour s'assurer qu'aucun individu n'étoit atteint de la petite-vérole ; car lorsqu'on

la rencontroit, on avoit coutume d'assujettir la caravane à une quarantaine. Je me suis informé chez beaucoup de personnes, pour savoir si cette coutume existe encore; mais aucune n'a pu me donner des renseignemens satisfaisans à ce sujet.

La petite-vérole est ordinairement très-abondante chez les Nègres; l'éruption se fait souvent avec plus de difficulté que chez les Blancs, vraisemblablement parce qu'ils ont la peau plus épaisse et plus consistante; la fièvre qui précède l'éruption est souvent très-forte. Si l'on n'a pas vu déjà plusieurs fois cette maladie chez les Nègres, il est difficile à un Médecin européen de la reconnoître dans son principe, à moins que les symptômes concomitans n'en indiquent la nature, ou bien l'épidémie régnante. Les petits boutons qui se manifestent au moment de l'éruption, sont d'autant plus équivoques, qu'on ne distingue aucune nuance du blanc au

rouge ; la couleur de la peau et celle des boutons sont les mêmes. Comme d'ailleurs les nouveaux arrivés sont sujets à une maladie cutanée de laquelle je vais parler, et qu'ils sont souvent couverts de boutons, qui sont une suite de la morsure des cousins, le Médecin se trouve assez souvent entouré de doute sur la vraie nature de la maladie. Il est vraisemblable que les Ghellabis perdroient moins de Nègres s'ils leur donnoient quelques soins, et surtout s'ils vouloient consulter quelque Médecin européen ; mais ou leur intelligence n'arrive pas à saisir cette vérité, ou bien ils ne sont point disposés à faire aucune dépense de ce genre.

4°. *Une maladie cutanée*, que les habitans du Kaire nomment vulgairement *aesch el medina*. Elle est presque générale chez les nouveaux arrivés ; cette maladie a été souvent confondue avec la gale, soit par la forme des pustules, soit par la

grande démangeaison qu'elle cause. Si néanmoins on considère qu'elle n'est pas contagieuse, et que la gale est assez rare en Égypte, on se persuadera facilement que les gens du pays ont raison de la désigner par le nom particulier de *aesch el medina*, ou *le pain de la ville*, pour indiquer que c'est la maladie la plus commune des nouveaux arrivés du Soudan : la maladie se manifeste successivement par une quantité de petits boutons, un peu pointus, plus ou moins nombreux, sur toutes les parties du corps, sans fièvre ni autre indisposition; quelquefois l'éruption totale de ces boutons se fait rapidement et en peu de jours; quelquefois elle a lieu lentement, et plusieurs années; parfois aussi elle reste toujours la même, et ressemble parfaitement à une gale sèche (*scabies sicca*); d'autres fois les boutons s'agrandissent, et l'on y observe une matière simplement séreuse ou purulente, et

toujours avec une forte démangeaison de jour comme de nuit. J'ai vu quelquefois ces boutons si abondans, que les extrémités supérieures et inférieures en étoient tuméfiées comme dans la petite-vérole. Il n'est pas rare alors d'observer une fièvre plus ou moins considérable.

J'ignore absolument les vraies causes de cette maladie. Quelques personnes ont voulu prétendre qu'elle est causée principalement par le changement de nourriture, et surtout par l'usage des viandes : mais cette assertion est absolument fausse; car j'ai trouvé souvent, au marché des Nègres, beaucoup d'individus sur lesquels cette maladie s'étoit déjà déclarée, et conséquemment dans un tems où ils vivoient encore à la manière de leur pays.

La maladie abandonnée à elle-même dure quelquefois plusieurs mois, et devient même hideuse; si au contraire, après l'éruption complète, on emploie les remèdes que je

vais indiquer, la maladie disparoît dans un espace de tems assez court. La méthode la plus usitée, la plus efficace de guérir cette maladie, d'après les observations des habitans du pays, est de frotter le malade tous les deux jours, et sur tout le corps, avec ce qu'ils appellent du *kiske*; c'est du froment à demi-cuit, desséché, trituré, et puis mêlé, pendant plusieurs jours, avec du lait, et exposé au soleil pour que cette préparation se dessèche. Il faut continuer la friction jusqu'à ce que l'éruption soit complétement disparue; ce qui a lieu dans huit, ou tout au plus quinze jours.

J'ai vu également employer avec succès le remède suivant: on humecte une portion de farine de lupin avec une bonne quantité de jus de citron; on couvre tout le corps du malade avec ce mélange, et on l'expose en cet état au soleil pendant une ou plusieurs heures; lorsque le mélange

est entièrement desséché sur la peau, on conduit le malade au bain d'étuve. Il faut réitérer de deux en deux jours l'application de ce remède, jusqu'à la disparition totale du mal.

J'ai vu encore employer, avec un égal succès, un liniment d'huile de lin, de soufre et de noix de galle. On n'emploie jamais, dans le traitement de cette maladie, aucune espèce de remède interne : ceux qui ont voulu employer le mercure doux ou le soufre, n'en ont retiré aucun avantage sensible.

Il est bon de ne donner que très-peu d'alimens gras aux Nègres nouvellement arrivés, qu'ils soient malades ou non; les gens du pays prétendent même qu'il ne faut leur donner, durant les quarante premiers jours, que du riz, du pain et des légumes secs. Quoiqu'il soit assez naturel de n'habituer que graduellement ces gens à un genre de vie aussi opposé au leur, j'ai cependant

observé que l'on pouvoit, sans danger, retrancher de ce nombre de jours.

5°. *La Diarrhée et la Dyssenterie.* Ces maladies sont redoutables pour tous les nouveaux arrivés en Égypte ; il y a deux moyens principaux pour s'en préserver : le premier consiste dans un bon régime, c'est-à-dire, à manger peu de viande ; le second, de se bien vêtir à l'approche de l'hiver. Au reste, comme mes observations sont très-nombreuses sur la nature et le traitement de la dyssenterie, je les réserve absolument pour la topographie médicale du Kaire.

6°. *La Peste.* Non-seulement les Nègres nouvellement arrivés au Kaire, mais ceux même qui habitent depuis plusieurs années cette capitale, sont attaqués très-facilement de cette fatale contagion. Il est, selon moi, extrêmement difficile d'expliquer cette susceptibilité particulière ; car tout ce qu'on peut dire sur l'acclimatement, sur une disposition particulière des humeurs à con-

tracter cette maladie, est extrêmement vague et hypothétique. Je tâcherai de développer également cet argument d'une manière particulière, lorsque je publierai mes observations sur la peste.

7°. *Le Dragonneau*, ou *le Dragon*, ou *la Veine de Médine* (*Furia infernalis*, *Vena Medinensis*, *Dracunculum*, *Gordius Medinensis*, *Dragontia Æginetae*). Il paroît qu'il se trouve dans les eaux du Soudan, peut-être dans celles que l'on rencontre dans le désert, une espèce de ver qui s'introduit dans la peau, et principalement dans celle des extrémites inférieures ; il est de la grosseur d'une chanterelle, quelquefois plus fin encore, pointu à ses deux extrémités comme le lombric, long de quatre à six pieds. On reconnoît son existence par sa tortuosité sous la peau, laquelle a assez de vraisemblance avec les petites veines variqueuses. Quelquefois il reste long-tems ainsi sans causer aucune

incommodité, sans être même aperçu; mais quand il a une fois atteint le plus haut point de son accroissement, il occasione dans la partie une inflammation qui passe chaque fois à suppuration. Dès que l'abcès s'ouvre, le ver se présente par la tête. Les individus qui recèlent ce ver dans quelque partie du corps, meurent souvent d'épuisement, si l'on ne songe pas à tems de remédier au mal.

Il y a au Kaire quelques Nègres qui jouissent de la renommée de savoir extraire adroitement ce ver; car si on le rompt, cela devient dangereux pour le malade. Ils cherchent à s'emparer d'un bout du ver, qu'ils roulent sur un morceau de bois, et qu'ils fixent sur la partie. Tous les jours ou tous les deux jours ils remontent sur le bois une partie du ver, de façon qu'à la fin et avec la patience requise, ils l'extraient totalement; le restant du traitement se réduit à celui d'un ulcère simple. D'après les ob-

servations faites sur l'extraction de ce ver en Europe, il résulte qu'en soufflant de la fumée de tabac dans l'ulcère, le ver en meurt : l'effet est à peu près égal en le couvrant d'un emplâtre mercuriel. Le docteur *Lœffler* dit avoir employé avec beaucoup d'avantage le liniment volatil, qui calme les douleurs et dissipe l'inflammation.

8°. *La Maladie vénérienne*. Les Nègres apportent souvent cette maladie de leur pays ; le diagnostic en est quelquefois difficile. Il est conséquemment bon de prévenir ceux qui achètent une Négresse, qu'il n'est pas sans danger d'avoir de suite des relations avec elle.

Le *Pian*, qui tue tant de Nègres en Amérique, est tout-à-fait inconnu en Égypte.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

IIe. roi ages en que son us, fils	IVe. et VIe.
e Dio-	
tion du	VIe.
atiquée i sous lle de	VIIe.
l'Her-	IVe. et VIIe.
6 ans ls ont	IIIe. et IXe.
ui de	IXe. et VIIIe.
tie et	IVe. et VIIIe.
fils	XIe. et XIIe.
n'en inos ins- dure ent,	VIIe. et XIIe.
pie, 193.	Ve., Xe. et XIVe.
cs, n la 'A-	Id.

de 3600 ans. S
ment, puisque, &
un commencement
avoir une fin ; et
désignée dans ces
« *la terre périra pa*
originaire, transmi
qu'il aura apprise d
vu qu'il n'avait pu t
l'état primitif de la
les eaux, ainsi que
nier (1). Le prophè
fin du monde, dans
ment attesté dans se
elles ne satisfont pas
apprendre que cette
observations céleste
Euler l'ont rapporté,
y a une diminution prog
sorte que la Terre se rap
toute la nature vivante y
venue à la distance qui

(1) Buffon, dans le Tom. X
a rendu cette vérité sensible,
couches du dépôt des eaux d
que si sa base est un noyau de
a dû être recouverte ensuite d
enveloppée à son origine, y o
avait déterminé.